

Université de Picardie-Jules Verne
Centre d'Etudes Picardes
XLIX

LE RENTIER DE LA
MAISON SAINT NICOLAS
A LILLE

Edition
Etude philologique et onomastique

par Marie-Thérèse Morlet

suivi de
Un regard historique sur le Rentier
de la Maison Saint Nicolas à Lille

par Gérard Sivéry

Centre d'Etudes Picardes
XLIX

LE RENTIER DE LA
MAISON SAINT NICOLAS
A LILLE

Edition
Etude philologique et onomastique

par Marie-Thérèse MORLET

suivi de
**Un regard historique sur le Rentier
de la Maison Saint Nicolas à Lille**

par Gérard SIVERY

Centre d'Etudes Picardes
de l'Université de Picardie-Jules Verne
Chemin du Thil – 80025 AMIENS
Octobre 2000

ISBN 2-85925-013-1

Avant-propos

L'intérêt actuel d'un document du 14^e siècle.

A quel titre un document administratif daté de 1325 peut-il nous intéresser aujourd'hui ?

Sur le plan de la langue, et dans un écrit purement utilitaire, voici un bon échantillon de la langue franco-picarde du 14^e siècle, dont Marie-Thérèse Morlet nous explique les subtilités philologiques. C'est la langue d'oïl version picarde, c'est-à-dire la langue écrite, riche de ses couleurs régionales, telle qu'elle s'épanouissait avant que les grammairiens et l'absolutisme l'émondent, la referment, la castrent, pour en faire "la langue française", exclusive et centrée sur la Cour. On trouvera là maints témoignages de l'ancienneté de traits linguistiques picards encore si vivants aujourd'hui : *le rue* (français : la rue), *sen pere* (son père), *chou* (cela), *cascuns capelains* (chaque chapelain), *il rechut* (il reçut), *eskangiés* (échangés), etc.

Les noms propres, dont Marie-Thérèse Morlet nous donne une étude onomastique, sont un domaine où se rencontrent la langue, l'histoire, l'anthropologie. Ils nous font sentir aussi la chaleur de la vie : métiers, sobriquets, noms de lieux évocateurs, etc. sont des traces durables des rapports humains quotidiens, si éphémères pourtant. Les *Baket*, *Boit l'euwe*, *Bierkiers*, *Kanart*... sont aujourd'hui, à peine transformés, autour de nous, ou dans l'annuaire du téléphone !

On observera aussi avec intérêt les graphies, sujet qui pose encore question aujourd'hui. Leur liberté, bien sûr - comment diable, au fond, a-t-on pu renoncer à une si belle liberté ? - mais aussi les précédents de nos procédés graphiques actuels. Il faut qu'on se rappelle qu'il y a six ou sept siècles, on écrivait *sen hiretage* (son héritage), *li kiens* (le chien), *markiet as kevas* (marché à chevaux), etc.

En tant que document historique, le texte du Rentier présente également un réel intérêt. Gérard Sivéry, dans une étude brève mais éclairante, restitue le contexte vivant de l'époque, au sein des grandes

évolutions d'où nous sommes issus. On comprend ainsi comment, au cœur de grandes mutations économiques et de société, les bourgeois de Lille et le clergé organisaient, avec un sens remarquable de la longue durée, leur structure de secours - charité bien ordonnée commence par soi-même - et aussi comment les portes s'ouvraient à d'autres misères, au point qu'il fallait périodiquement rappeler le règlement. Pour la même chose, parlerait-on aujourd'hui de mutualisme, de sécurité sociale ou d'humanitaire ?

Le Centre d'Etudes Picardes publie ici un document modeste, mais qui fera réfléchir le lecteur intéressé par le fait picard – historique et vivant aujourd'hui.

Jean-Michel ELOY
Professeur de linguistique

INTRODUCTION

par Marie-Thérèse MORLET,
Maître de recherche honoraire au C.N.R.S.

La Bibliothèque nationale conserve dans le fonds français, sous la cote 11608, un registre de 70 feuillets en parchemin de 30,5 x 22,8 cm. Ce document, daté de 1325, est composé de deux parties : la première (fol. 1 à 58 v°) donne les rentes de la maison Saint Nicolas entre deux ponts à Lille, la seconde est l'obituaire de l'année 1325. Cet hôpital fut fondé avant le XIII^e s., car en 1231 Jeanne de Flandres pour exécuter le testament de son mari Fernand du Portugal donne à cette maison 20 livres de revenus annuels (voir Folet 19-20). Elle fut fondée par un bourgeois Willaume Escaigne (cité dans l'obituaire) pour subvenir aux besoins de bourgeois déchus de leurs biens, c'est-à-dire ruinés. Cette maison était administrée par l'échevinage, administration très relâchée, négligente, car on notait périodiquement les mêmes abus, des personnes, qui avaient une certaine aisance, se faisaient entretenir par cette maison et au XV^e s. elle possédait 50 lits. Cette maison était située au coin de la rue de la Cordouannerie (act. rue de Paris) entre deux ponts, l'un de ces ponts sur la Deule devait être le pont de Fins. Cet établissement devenu vétuste fut supprimé au XVI^e s.

Vocalisme

a libre > *e*, *ei*, *nommei* < *nominatu*.

a + *yod* latin ou roman > *ai* généralement en picard, mais on relève plusieurs fois la forme monophthonguée *a* : *mansionem* > maison, mason.

-*avu* > *au* : *clavum* a donné *clau* (143, as *claus*) ; **traucum* > *trau* (252 dou *Trau*) ; de même la diphtongue *au* > *eu* : *Laurentius* > *Leurens*.

yod + *ata*, en anc. fr. -*ïée*, en picard cette triphthongue s'est réduite à -*ie* : *calciata* > *cauchie*.

On note la confusion de *a* + *n* et de *e* + *n* : *annum* > *en*, *pannum* > *pen*.

e ouvert libre, en hiatus a donné la triphthongue *ieu* qui a tendance en picard à se réduire à *iu* : **Andreus* > *Andriu* ; *Matheus* > *Mahiu* ; *Bartholomaeus* > *Bietremieu*, *Bietremiu*.

e ouvert entravé > *ie* : *anchiestre*, *apries* ; N.P. *Biernard*, *Hubiart*.

-ilius > -ius : *filius* > *fius*.

o ouvert + *l* + consonne > picard *au*, mais peut par monophthongaison donner *a* : *mol(i)narius* > *maunier* > *mannier*.

o + *yod* latin ou roman > *oi*, plus souvent *o* : germ. *busk* > *bos* ; *parofia* > *proffe*.

Consonantisme

c + *e*, *i*, à l'initiale et intérieur derrière consonne donne *ch*, *c* ; *cervus* > *chierf*, *ciers* ; *antecessor* > *anchiestre*.

c qui s'est trouvé derrière consonne par suite de la chute de *i* atone > *ce* : *die-domin(i)ca* > *diemence*.

g + *a* latin et *g* + *a*, *e*, *i*, germanique à l'initiale et intérieur derrière consonne a donné en picard *g*, noté le plus souvent *gh*, *gu*.

On note le passage de *r* à *l* ou lambdacisme : Eskelmoise pour Eskermoise.

t final des participes passés -*atu* apparaît à côté de formes en -*é* plus fréquentes : *acatet*, *acaté* ; *escangié* ; pour -*utu*, le *t* demeure toujours : *tenut*, *tienut* ; *cognut*, *recognut*. De même le *t* final de *markiet* subsiste.

w germanique initial demeure en picard : *warder*, *werpir* : N.P. Wantier, Warnier, Waubiert, Werin, Wicarde.

On note le développement de -*w*- après *u* en hiatus ; *auwe*, dér. *auwier* < *auca*, *oie*.

Morphologie.

1° Déclinaison.

L'article défini masc. suj. *li*, c. rég. *le* qui est le même dans les deux genres, aussi il n'est pas extraordinaire que le c. sujet *li* ait été employé par analogie pour le c. sujet féminin.

Le pronom personnel 1ère personne du singulier est *jou*, mais on ne le relève qu'une seule fois.

La déclinaison a deux cas est encore bien vivante au XIV^e s. dans notre document et s'applique aux substantifs et aux noms propres : c. suj. sing. *fius*, c. rég. fil : Nies, c. rég. Neveu ; Mikieus, Mikius, c. rég. Mikiel.

Certains noms propres masculins d'origine germanique ont le cas régime en -*on* et au féminin en -*ain* : Baudes / Baudon ; Bourghe / Bourghain. Cette finale en -*on* et en -*ain* a affecté aussi les noms de baptême non germaniques : Gilles, c. rég. Gillion ; Jaquemes / Jaquemon ; fém. Maghe / Maghain.

L'addition de *s* du c. sujet sing. a apporté certaines modifications à la finale du radical : *c*, *t* + *s* > *s* : Grart > Grars ; Boulot > Boulos ; *f* + *s* > *s* : li Chiers, Ciers.

2° La conjugaison.

Notre document ne contient que des formes verbales des 3ème et 6ème personnes, mais on constate quelques différences avec certaines formes verbales du français.

A l'imparfait de l'indicatif la 3è personne se termine en *-oit* : avoit, devoit, menoit, souscroisoit.

Au passé, la 6è personne du v. devoir est diunt < *debuerunt*, au passé faible.

A l'imparfait du subjonctif, on relève pour le verbe avoir : eustent, forme analogique d'après la 3è personne euist > eust, pour tenir, teinstent d'après la 3è personne tein(i)t.

Le document est imprimé en caractères romains. Les abréviations sont résolues en italique, sauf pour certains noms de monnaie, tels que lb. livre, s. sou, d. denier, ø obole, p. parisis, torn. tornois.

Les paragraphes ou articles du rentier ont été numérotés pour donner plus de clarté au texte. Le document comportant des corrections et additions postérieures, elles ont été renvoyées en note au bas des pages. Nous avons accentué la finale féminine *ée* < *-ata* : La Bassée, Gontrée, ainsi que la finale participiale *é, ée*.

Le RENTIER

Ch'est li bries des rentes de le maison Saint Nicolai entre deus Pons a Lille renouvelés par Maghain Partie el mois de may l'an mil CCCXXV (¹).

En le proffe Saint Estevene a le saint Remi

Fol. 1 r°

1. El markiet vies *et* nouviel *et* la entour Jehans Artus, li cangieres pour l'iretage qui fu Jakemons de Kieurue, *demi marc* (²).
2. Mikius Mousson dou don signeur Jehan Bourier pour l'iretage qui fu Robiers Hornut ou markiet au pisson, *demi fierton* (³).
3. Li veve Alart dou Molin pour l'iretage qui fu Hubiert de le Cambre ou markiet au Pisson, *demi fierton* (⁴).

Fol. 1 v°

En le Grant Cauchie *et* au Rivage jusques au pont dou Castiel.

4. Jehans de Cotegnies pour l'iretage qui fu Pieron le Barbieur a l'entrée de le grant Cauchie, I lot (⁵).
5. Willaumes de le Halle pour sen hiretage a l'entrée de le Grant Cauchie, I lot
6. Crestofles Fremaus pour sen hiretage qui fu monsieur Gossuwin de le Vexte en le Grant Cauchie, *demi marc* (⁶).
7. Jakemes de Chemi pour sen hiretage en le Grant Cauchie qui fu Baudon au Dragon, I marc *et* *demi marc* (⁷).
8. Markes de le Bassée pour l'iretage qui fu Jehan de le Ville en le Grant Cauchie, XVIII s. V d. ϕ (⁸). S'en donna I *fierton* Aelis Hanghewarde.

¹ Titre barré, addition moderne : Exhîbé au verbal d'enquête du trente et un octobre 1721.

² Addition marginale : Robert Ardi, l'an IIIIxx X.

³ Addition marginale : Jehan Hardit, l'an IIIIxx X.

⁴ Addition marginale : Jakes de Roubaix, l'an IIIIxx X.

⁵ Addition marginale : Cateline le Craissiere.

⁶ Addition marginale : le vesque maistre Mikiel de Renti.

⁷ Addition marginale : Les hoirs Jakes Framaut, l'an IIIIxx X

⁸ Addition marginale : Tieste d'or, l'an IIIIxx X

Fol. 2 r°

9. Henris Cappins pour l'iretage qui fu Gillion le Tonnuwier au Rivage *demi fierton* ⁽⁹⁾.
- 10 Willaumes de Sinnebieke pour l'iretage qui fu Willaume le Boulenghier joingnant dou Castiel le Roy, *demi fierton et demi lot* ⁽¹⁰⁾.
- 11 Ansiaus li Corriers pour l'iretage qui fu Gillion de Haustres au pont dou Castiel, *demi fierton* ⁽¹¹⁾.
12. Paskiers de l'Oume pour l'iretage qui fu Marotain Fantine au pont dou castiel, *demi fierton* ⁽¹²⁾.
13. Watiers li Niuliers pour l'iretage qui fu Huon Crike en le Grant Cauchie a l'encontre de le Rue des Sueurs, I marc *et demi marc* ⁽¹³⁾ Se fu ceste rente acatée a Bourghain le Boursiere pour sen rendesme.

En le rue des sueurs et des auwiers

14. Jehans de Faches, li sieruriers en le rue des sueurs pour Gillion Pasquin, le pere, I lot.

Fol 2 v°

15. Gillos de le Halle pour l'iretage qui fu Jehan de Cambrai a l'entrée de le rue des sueurs contre le Blakierue, I *fierton* ⁽¹⁴⁾.
16. Li veve Willaume Vrouwe pour sen hiretage en le rue des Auwiers, se vint de par Maghain le Noire et fu Jakemon l'Eskevin, I *fierton* ⁽¹⁵⁾.
17. Henris de Gant, li pissonniers pour l'iretage qui fu Huon dou Ries en le rue des Auwiers dou don maistre Pieron Roussole, I *fierton* ⁽¹⁶⁾.
18. Jehan de Fierlin, li corriers pour l'iretage qui fu Thumas de Hiechin en une ruielle devant les Caoursins, *demi marc* ⁽¹⁷⁾.

En le rue Esclemoise et en le Basse Rue

19. Jehan de Bommi pour l'iretage qui fu Mariien Loque en le rue Escle-moise, *demi marc* ⁽¹⁸⁾.

⁹ Addition marginale : Abreham Tarte en sen vivant.

¹⁰ Addition marginale : Widecok.

¹¹ Addition marginale : Watier de Five.

¹² Addition marginale : l'ospital le comtesse.

¹³ Addition marginale : Jehan de le Fosse.

¹⁴ Addition marginale : Vinchan du Tronc

¹⁵ Addition marginale : Jehan d'Ippre a l'Estoille.

¹⁶ Addition marginale : Jehan Villette.

¹⁷ Article biffé, addition postérieure : nient a ce terme pour que donnés fu a rente.

¹⁸ Addition marginale : Jehan de Goubiert, fourmier.

Fol. 3 r°.

20. Alars li Preudom pour l'iretage qui fu Gauwain le Menestrel en le Basse Rue, *demi fierton* ⁽¹⁹⁾. Se le donna Henri li Prevos.
21. Willaumes de le Porte sour sen pret an Poupelier de l'akat fet des hoirs segneur Pieron Vretet l'an mil CCC et XLII d'un mark que li dis sires Pieres avoit donnet a l'hospital Saint Nicolas a ce terme *saint Remy, demi mark* ⁽²⁰⁾

Fol. 3 v°

En le proffe Saint Meurisse a le saint Remi

22. Jakemes de le Piere, fuis Henri pour l'iretage qui fu Robiert de Torkoing devant le Vente. Se fu Aelis de le Roye, VII s. X d. ⁽²¹⁾.
23. Maistres Robiers dou Bos pour Amourri dou Gardin au Broec, III s.
24. Jakemes Warde Avoir, li boulenghiers pour l'iretage Crestien le Wantier devant Saint Nicaise, *demi marc* ⁽²²⁾.
25. Maistres Jakemes de Five pour l'iretage qui fu Gillion de Wategnies en le Noeve Ruiielle, IIII s. φ. Se les donna Jehans dou Castiel, li tainteniers.
26. Li capelains de le moiene messe de Saint Meurisse pour l'iretage qui fu Hubiert [**Fol. 4 r°**] Eskankart devant le maison le curet, *demi fierton* ⁽²³⁾.
27. Jehans li Courtiniers pour l'iretage qui fu Gillion le Fissiel en le Hamerie, V s. VII d. ⁽²⁴⁾
28. Pierres de Los, valles d'eskevins pour sen hiretage en le rue dou Molinel, 1 *fierton* ⁽²⁵⁾. Se le donna Jehans de Habourdin, li prestres.
29. Gosses li Tainteniers pour l'iretage qui fu Nicolon le Machon au Broek, XVIII d.
30. Mikieus li Barbiieres *pour* sen hiretage qui fu Martin d'Estrassielles seant devant le Fontaine a Diergnau du don Gillion dou Castiel a ce terme, *demi fierton* ⁽²⁶⁾.
31. Collars Caduce *pour* sen hiretage en le rue dou Molinel qui jadis fu Leurench Royne et Thumas sen pere dou don demiselle Phelippe

¹⁹ Addition marginale : Moriel le Prudome.

²⁰ Cet article est d'une autre main.

²¹ Addition marginale : Pierres Hochart.

²² Addition marginale : Philippart Fenient.

²³ Addition marginale : ce fut Pierres de Marchinelles.

²⁴ Addition marginale : l'an IIIIxx XI Jakes le Huellin.

²⁵ Addition marginale : Jakes de l'Angle ou dit an.

²⁶ Les articles 30 à 32 sont d'une autre main, addition marginale : Jehan de Vaux ou dit an.

Pasquine a ce terme, *деми fierton* frareus au *деми fierton que* Sains Nikaizes y a ⁽²⁷⁾.

32. Sainte de Villers pour sen hiretage sous le touket de Grant Fossé en le rue de Five du don Phanain Patrenée, VI *деми* d.

Fol. 4 v°

En le proffe Saint Sauveur a le saint Remi.

33. Li hospitaus Saint Sauveur sour toute leur maison pour Marien de Bauffremes, XL s.
34. Watiers li Gaioliers sour sen hiretage qui fu Alixandre le Ligne, telier ou Croket, XII d. ⁽²⁸⁾.
35. Li veve Jehan de Warengien sour sen hiretage a le porte de Five qui fu Baudon l'Eskevin, XII d. ⁽²⁹⁾.
36. Robiers de Wadringheheim, li machecliers pour l'iretage qui fu Clemenchien de Kieurue en le ruielle Evrart dou Bos qui fu, XXIX d. ϕ . ⁽³⁰⁾. Se le tient Jehans des Campiaus ⁽³¹⁾.
37. Willaumes de Tournai pour l'iretage qui fu Jakemon Odierne seant deriere l'atre saint Sauveur, XX d.
38. Pieres li Eskevins *pour* sen hiretage en le Blarie seant entre l'iretage Jehan Hanghewart, fil Denis d'une *part et* l'iretage Estievenon le Fevre dit de Leskin d'autre *part* acatet l'an XLII a ce terme, XVII s. Et en aiiuwe a chou paier donna *demiselle* Jehanne de le Piere, X lb. *pour* V s. de rente pris en ces XVII s. pour faire l'obit *demiselle* Johanain se mere, *assavoir* est mailles d'or *pour* XVII s. le piece ⁽³²⁾.

Fol. 5 r°

En le proffe Sainte Cateline a le saint Remi.

39. Thumas li Cas pour l'iretage qui fu Marien Soloine decha le porte de le Bare, XVIII d. ⁽³³⁾.
40. Cuers de Roy pour l'iretage qui fu Marien Soloine qui est frareurs *et* joingnans a l'hiretage Thumas le Cat, XVIII d.
41. Jakemes Lienars sour sen hiretage devant Sainte Cateline qui fu Jakemon Baket, III s. ⁽³⁴⁾.

²⁷ Additions marginales, en partie illisibles.

²⁸ Addition marginale : Lorens Beghin ou dit an.

²⁹ Addition marginale : Jehan diz Lassus, fix Hensselies.

³⁰ Addition marginale : Jehan Mille dit Votetote.

³¹ Addition d'une autre main.

³² L'article 38 est d'une autre main.

³³ Addition marginale : l'an dougem.

³⁴ Addition marginale illisible, le parchemin étant coupé.

42. Li hoir Jehan Blavout pour I pret dehors le porte de le Bare que on tient de Saint Biertin, XII s. VI d. ⁽³⁵⁾.
43. Baudes Blokiaus pour l'iretage qui fu Pieron le Cordier en le grant rue des Malades, III s. ⁽³⁶⁾. Ceste rente donna Jehan li Nies fuis Gillion.

Fol. 5 v°

En le proffe Saint Piere a le saint Remi

44. Andrius de Fins sour sen hiretage qui fu Pieron Aghebiert en le rue d'Engletiere, X s. ⁽³⁷⁾
45. Item a le saint Remi des rentes Polie.
46. Watiers li Rois pour sen hiretage en le rue de Malepart en le proffe Saint Sauveur, XVIII d. ⁽³⁸⁾
47. Jehans li Courtois sour sen hiretage seant dehors le porte des Malades qui fu maistre Jakemon Polie, V s.
48. Li veve Henri de le Cambre pour sen hiretage (*fol. 6 r°*) seant en le rue as Estakes, II s.
49. Jakemes li Buriers, li porteres pour sen hiretage seant en le grant rue des Malades devant le maison Pieron de Templemarch I lot ⁽³⁹⁾.
50. Marissiaus, li fevres pour l'iretage qui fu Robert Magret qui est frateurs à l'hiretage Simon le Grumelier en le Grant rue des Malades. II s.
51. Li veve Jehan de le Ruielle, le foulon *et* Campions pour leur hiretage seant en Grant Fosse, III s. VI d. ⁽⁴⁰⁾.
52. Pieros li Caudreliers sour sen hiretage dehors le porte dou Moliniel devant le rue des Anes, III s. ⁽⁴¹⁾.
53. Paskiers li Kenus sour sen hiretage seant en le rue dou Pestrin, III s. III d. ⁽⁴²⁾.

Fol. 6 v°

Che sont rentes dehors le ville a le saint Remi.

54. Jehans, li varles le demisielles de Baufrumes tient un cent de tiere de Saint Nicollei k'il prist [a rente] de Jehan Saucielle a III s. IX d. ⁽⁴³⁾.

³⁵ Addition marginale : Jeban de le Halle le pere ou dit an.

³⁶ Addition marginale : Jakemes de le Vater... la fin du nom est illisible, le parchemin étant coupé.

³⁷ Addition marginale : Sire Jehan de le Bieque.

³⁸ Addition marginale : Jehan Bloquiel, carlier.

³⁹ Addition marginale : Jakemes le Baudoul.

⁴⁰ Addition marginale : le vesve audit Lasnier.

⁴¹ Addition marginale : Rasse de Wervy sa vesve.

⁴² Article d'une autre main, addition marginale : Pierre lo Viel.

55. Robiers Fauviaus sour sen hiretage seant dehors le porte du Moliniel qu'il tient a rente de Saint Nicolay XXVII s. (⁴⁴). Se contient li dis hiretages VI c. III quarterons de *terre* et III verghes de XL le cent (⁴⁵).
56. Jakemes li Petis, li venderes de fiens pour sen hiretage seant dehors le porte dou Moliniel joingnant a l'hiretage Jehan Sauciele qu'il prist a rente a Saint Nicolay, si y a II c. de tiere, VII s. VI d. (⁴⁶)
57. Colars dou Balot pour deus cens *et* les II pars d'un cent de tiere gisant a Basinghem qu'il prist a rente a Saint Nicolay X s. VIII d. Et se doit livrer voie au pret et au bos derriere sans riens rabatre de le rente (⁴⁷).

Fol. 7 r°

58. Jehans li Nies, fuis signeur Jehan pour sen hiretage au Busket qui fu Marien dou Ries, III s. Ceste rente fu escangié sour l'hiretage Willaume le Neveut, l'orfèvre, au pont de Fins (⁴⁸).
59. Colars de le deriere sour sen hiretage gisant a Wanebrechies qui fu Jehan de Pardi, VIII s. de tournois (⁴⁹).
60. Jehans Gourdane, valles le demisielle de Bauffremes pour VII c I quartron de *terre* pau plus pau mains dont il acata III c a Jakemon le Petit et CCCI quartron pau plus pau mains a Jehan Sauchielle, XXVIII s. φ. (⁵⁰).
61. Jehans Gourdane, valles le demisielle de Bauffremes pour III c mains II verghes de tiere qu'il tient a rente de Saint Nicolay joingnant a l'hiretage Robiert Fauviel XI s. et I *demi* partit. Si le tient li demisielle de Bauffremes meemes (⁵¹).
62. Somme de toutes les rentes devant dites que on doit a le saint Remi XXIII lb. IX d. I partit (⁵²).

Fol. 7 v° et 8 r° et v° en blanc.

⁴³ Cet article a été biffé.

⁴⁴ Addition interlinéaire : XXIII s., 5 partis et addition marginale ; de che paie Jehan Gordene, III s. et IX d.

⁴⁵ Addition marginale : Mons. d'Antoing, c'est assavoir Mons. Henry.

⁴⁶ L'article 56 a été biffé, addition marginale : mis sous Jehan Gourdane chi dessous.

⁴⁷ Addition marginale : les hoirs Jakes de le Porte.

⁴⁸ L'article a été biffé.

⁴⁹ L'article a été biffé.

⁵⁰ Cet article a été biffé, remplacé par l'article suivant écrit d'une autre main.

⁵¹ Depuis : se le tient, addition d'une autre main et addition marginale : Mons. Henry d'Antuing.

⁵² L'addition : I partit est d'une autre main.

Fol. 9 r°

Che sont les rentes de le maison Saint Nicolay, en le proffe Saint Estievene au Noel.

63. Gilles li Preudom pour sen hiretage au pont de Fins qui fu Nicolon Bieket, III *fiertons* (⁵³). Ceste rente eut li maisons Saint Nicolai pour Hielain Clauwete quant elle si rendi.

64. Ghillebiers de Canteleu pour l'iretage qui fu Jehan Bote au pont de Fins, I *fierton* (⁵⁴).

65. Andrius Papine pour sen hiretage qui fu Brokete, le boursier au pont de Fins, I lot. Ceste rente donna Aelis des Euwis (⁵⁵).

66. Jehan de Fierlin, li corriers pour l'iretage qui fu Thumas de Hiechin en le ruielle derriere les Caoursins, *demi marc* (⁵⁶).

67. Deus de descroist IIII s. III d. *et rest.* XX s. IX d. (⁵⁷).

68. Grars de Hallios dou don signeur Baudon le Borgne, I *fierton et demi*.

69. Sour l'iretage Nicolon le Toillier qui fu en le Grant Cauchie au Noel, V s. XI d. ϕ . du don me dame d'Inglemoustier ditte de Marbais si qu'il appert a l'obitier de *Saint Nicolay* en ce meisme livre.

Fol. 9 v°

70. Jehan Artus, li cangieres pour l'iretage qui fu Jakemon de Kieurue ou Vies Markiet au Blet, *demi marc* (⁵⁸).

71. Jakemes de Menreville pour l'iretage qui fu Bietremiu le Mierchier ou Vies Markiet des Pourchiaus, I *marc* (⁵⁹).

72. Jakemes de le Piere, li blaiier pour l'iretage qui fu Jehan Bourcier ou Markiet as kevaus, I *fierton* (⁶⁰).

73. Henris Visins pour l'iretage qui fu Brission Destailleurs ou Markiet au blet, I *marc et demi marc*. Se le donna Eglentine de le Ruielle pour sen rendesme (⁶¹).

⁵³ Addition marginale : Jehan de Bourghiele, l'an IIIIxx XI.

⁵⁴ Addition marginale : somier une rente s'en a on lettres, Pierre de Laneus, l'an IIII xx XI.

⁵⁵ Addition marginale : Jakes l'Estrupueur.

⁵⁶ Addition marginale : Jakes d'Aubenton et d'une autre main : le vesve Jehan le Viart.

⁵⁷ Les articles 67 à 69 sont de mains différentes.

⁵⁸ Addition marginale : Robiert Artut.

⁵⁹ Addition marginale : Le Coupé.

⁶⁰ Addition marginale : Jehan de le Croix.

⁶¹ Addition marginale : Watier des Coqueles au Chierf.

74. Li veve Jakemon le Prouvost, fil Baudon pour sen hiretage en le rue Esclemoise. Se donna cesti rente Maghe Partie a sen rendesme, I *fierton et demi*.
75. Item I *fierton* de par les freres meneurs *par escange* ⁽⁶²⁾.

Fol. 10 r°

76. Pieres de Templemarch pour l'iretage qui fu Aelis d'Isendike en le rue Esclemoise, III *fierton et I lot* ⁽⁶³⁾
77. Henris Rikemers pour I pret deriere se maison en le rue Esclemoise, I *fierton*. Se le donna Maroie Wicarde pour faire sen obit ⁽⁶⁴⁾.
78. Jakemes li Nies, fuis Ghillebiert pour sen hiretage qui fu Robiert Andriu en le rue Esclemoise, *demi fierton* ⁽⁶⁵⁾.
79. Jehan li Nies, fuis Ghillebiert pour sen hiretage qui fu Denis Andriu en le rue Esclemoise, *demi fierton* ⁽⁶⁶⁾.
80. Willaumes de le Halle pour sen hiretage a l'entrée de le Grant Cauchie, XXII s. VIII d. S'est frareurs a l'hiretage Mahiu le Toilier qui fu, c'on dist a le Louviere la joinnant

Fol. 10 v°

81. Li hoir Mahiu le Toilier pour leur hiretage en l'entrée de le Grant Cauchie c'on dist a le Louviere. S'est frareurs a l'hiretage Willaume de le Halle, I marc *et demi fierton*.
82. Li veve Willaume de Cleves pour sen hiretage qui fu Jakemon Meurin a l'entrée de le Grant Cauchie, I marc. Se fu acatés a Jehan a l'Avaine ⁽⁶⁷⁾.
83. Agnies de le Blakierue pour sen hiretage qui fu Jehan Hibe en le Grant Cauchie, I *fierton* S'est de l'escangement Rogier de le Sauch.
84. Jehan Noirbiers, li crassiers pour sen hiretage en le Grant Cauchie qui fu Warnier le Pourchiel, demi marc. Se le donna Maroie Robelée pour se rendition.
85. Watiers as Moussons pour sen hiretage en le Grant Cauchie qui fu Weri le Clerc, I *fierton*.

⁶² L'article 75 est d'une autre main.

⁶³ Addition marginale : le Wautrenie.

⁶⁴ L'article 77 a été biffé.

⁶⁵ Addition marginale : Jehan Ruffaut.

⁶⁶ Addition marginale : le vesve Guillaume Ponrewart.

⁶⁷ L'article 82 a été biffé, addition postérieure d'une autre main : racaté en l'an XXIX.

Fol. 11 r°

86. Jehans Potiers, li poingnieres pour sen hiretage en le Grant Cauchie qui fu Daniel le Marissal, VII s. I d.
87. Sires Jakemes Hiereke, priestres a Seclin pour hiretage qui fu Jehan de Puille le cordewanier en le Grant Cauchie sietet le Pilaterie, I *fierton*.
88. Isabiaus de Seclin, veve Jakemon de Seclin, le procureur pour sen hiretage en le Grant Cauchie, III los. Se les donna Rikouwars Patroulle.
89. Sires Watiers li diiens pour l'iretage qui fu Hellin le Sarrasin en le Grant Cauchie, II mars *et* I *fierton*. Se fu ceste rente acatée a Pieron Vretet, fil Alart.
90. Pour le maison Willaume de Bauffremes qui fu signeur Bietremieu le Prevost ou Markiet entre l'iretage signeur Jehan Vreté d'une part *et* l'yretage Pieron de Ponrewart d'autre part II mars *demi fierton*. Se fu ceste rente reprise par proismetet de le main signeur Jehan Vretet l'an XLV s'en an *lettres seellées* (⁶⁸).

Fol. 11 v°

91. Watiers li Niuliers pour l'iretage qui fu Huon Crike en le Grant Cauchie a l'encontre de le rue des Sueurs, I *fierton*. Se le donna Bourghe li Boursiere pour faire son obit.
92. Martins li Barbiieres, li peletiers pour l'iretage qui fu Baudon de Vrelenghehem devant le Fontaine Saint Martin, II s.
93. Gilles de Kennoit, li Oliieres c'on dist li mierchiers sour sen hiretage decha le pont dou Castiel, I lot. C'est des rentes qui furent Gillion Roussiel.
94. Jehan Markos, li armoiers pour l'iretage qui fu Jehan de le Conchit au pont dou Castiel acaté a Jehan a l'Avaine, I *fierton*.
95. Jehan de le Clef, li chiervoisiers pour l'iretage qui fu Gillion dou Four au Rivage, *demi fierton*.

Fol. 12 r°

96. Colars de Longhemarke pour l'iretage qui fu Jakemon de Noielle au Rivage, II s. VI d.
97. Willaumes de Sinnebieque pour l'iretage qui fu Willaumes le Boulenghier joingnant dou Castiel le Roy, *demi fierton* *et* *demi lot*. C'est des rentes qui furent Gillion Roussiel.
98. Jehans de Brebant pour sen hiretage qui fu Mehaut le Boskelliere sour le plache decha le Fontaine Saint Martin, III s. III d.
99. Li Biekete qui fu feme Hubiert le Clop pour sen hiretage qui est frareus a l'hiretage Jehan de Brebant, III s. III d.

⁶⁸ Cet article est d'une autre main.

100. Willaumes Boudes pour l'iretage qui fu Pierotin le Caudrelier pries dou toket de le rue des Sueurs viers le Rivage, III *fiertons*. Ceste rente vint de le rendition Mariien de Faces ⁽⁶⁹⁾.

Fol. 12 v°.

101. Mahius li Fourbissieres pour l'iretage qui fu Mikiel Locart a l'entrée de le rue des Sueurs viers le Rivage, XXIX s. III d. Se les donna Mehaus li Crasse.
102. Rikiers de Five sour tout l'iretage qui fu Maghain Sourgalée en le rue des Sueurs, III s.
103. Li veve Gillion le Clert pour l'iretage qui fu Hellin Tiebelin en le rue des Sueurs, *demi fierton*.
104. Isabias Moriele pour l'iretage qui fu Frumaut dou Molin en le rue des Sueurs, *demi fierton et demi lot*.
105. Pieres li Sieruriers pour sen hiretage qui fu celui Fremaut dou Molin et siet joingnant a l'hiretage devant dit qui est Isabiel Morielle *et* sont cil doy hiretage frareus, *demi fierton et demi lot*.
106. Willaumes dou Hanap pour sen hiretage qui fu Adam le Vairier en le rue des Sueurs, *demi marc*.
107. Sour l'iretage Pierre le Fevre qui fu sis en le rue des Sueurs entre l'iretage Watier de Waskehal *et* l'iretage Gillion d'Arras, I *fierton* le quel Jehanne jadis feme Baudier de le Val donna an may l'an XXXVII a le saint Jehan ⁽⁷⁰⁾.

Fol. 13 r°

108. Rogiers li Cambiers, de le Blakierue pour sen hiretage qui fu Jehan de le Blakierue, le Cambier, I *fierton*. Se fu acatés a Jehan a l'Avaine.
109. Li hoir Jehan le Noir, le vairier pour l'iretage qui fu Crestiien le Vairier a l'entrée de le rue des Sueurs encontre le Blakierue, I *fierton*. S'est del escangement Rogier de le Sauch.
110. Gillos de le Halle pour l'iretage qui fu Jehan de Cambray a l'entrée de le Rue des Sueurs contre le Blakierue, I lot.
111. Li frere meneur pour l'iretage qui fu Lambiert l'Ourdeur en le ruielle d'encoste eaus. Ceste rente est escangié sour l'iretage le veve Jakemes le prevost, fil Baudon ⁽⁷¹⁾.
112. Denis dou Puch pour sen hiretage en le ruelle Watier Caudreleuwe I *fierton*. Cis *fiertons* Denis dou Puch fu jugiés l'an mil CCC XXXVIII frareurs au demi mark de le pitanche des malades *et* au demi mark des

⁶⁹ Addition postérieure : somier une rente s'en a on *lettres*.

⁷⁰ L'article 107 est d'une autre main.

⁷¹ Depuis : ceste rente... addition d'une autre main, l'article a été biffé ultérieurement.

povres Saint Meurische *et* li siey *fierton* les hoirs demiselle Cateline Maillarde *qui* fu, darrain fet le Xè jour de julle l'an dessus au Hestal. Si a li maisons pour le dit *fierton* III s. et le tient Jehans de l'aubiel dis Sommeilleus (⁷²).

Fol. 13 v°

113. Jehan as Pois pour l'iretage qui fu Estievenon de Campinghehem au touket de le rue des Auwiers devant le Fontaine des freres meneurs, III s. III. Si le tient Jehans as Pois, ses fuis (⁷³).
114. Robiers li Brouweteres pour sen hiretage le joingnant qui est frareus a l'hiretage devant dit XIII d. φ. Cest demi *fierton* en II pieches donna Maghe Hedebrans pour faire sen obit.
115. Gilles Grandiaus pour l'iretage Cateline de le Vincourt en le rue des Foulons, III d. φ.
116. Baudes de Menin, fuis Maghain pour sen hiretage en le rue des Foulons, I *fierton*.
117. Li hoir Jehan Noirbiert, le drapier pour l'iretage qui fu Jehan de Menin en le rue des Foulons, I *fierton*.

Fol. 14 r°

118. Vinchans Markos pour II cambres en le rue de *Commines* qui furent Jehan le Viart, XII d.p. au Noel *et* [saint] Jehan.
119. Le vesve Jehan le Plaiiet pour ses II cambres en le ruelle de *Commines*, V s. *par* an moitié au Noel, l'autre a le *saint* Jehan (⁷⁴).
120. Jehan des Euwis, fuis Willaume pour l'iretage qui fu Maghain de *Commines* au pont de Maugret, VII s. X d. III partis.
121. Li vesve Jehan de Kennoit, le foulon, pour VI cambres en le ruelle Maghain de *Commines* au pont de Maugret, XIII s. II d. (⁷⁵).
122. Martins le Kuitepointiers pour l'iretage qui fu Baudon dou Bos au pont de Maugret *demi* marc (⁷⁶). Se fu acatés a Bietrix Partie.
123. Jakemes Hardis pour l'iretage qui fu Grart le Pois as Tainteniers *demi* *fierton*. Se le donna Mehaus li Crasse.
124. Maroie de Harnes pour l'iretage qui fu Nicolon Ailler as Caoursins *demi* lot.

⁷² Depuis : cis *fierton*, addition d'une autre main.

⁷³ Depuis : se le tient, addition d'une autre main.

⁷⁴ Les articles 118 et 119 sont d'une autre main.

⁷⁵ L'article 121 a été biffé, addition marginale : Revenues sont a le maison.

⁷⁶ *demi* marc a été barré, addition marginale : XIII s. VI d. III partis.

125. Willaumes qui a le fille Sarain de Ronc pour sen hiretage qui fu Estievenon de Saint Omer [*Fol. 14 v^o*] en le Grant Cauchie I fierton (⁷⁷). Se le donna Maghe, li eskievine, Markote.
126. Alars li Preudom pour l'iretage qui fu Gauwin le Menestrel en le Basse Rue, I *fierton*. Si le donna Mehaus li Crasse.
127. Jehans Kaytieaux, li pissonnier, pour l'eritage qui fu Tibreghien, le lormiere en le Basse Rue devant le maison Watier Bourhegnon, *demi marc* et *demi fierton*. Se li donna Aelis de Diergnau.
128. Henris Vriese, li pissonniers pour l'iretage qui fu Estievenon Pontvent en le Basse Rue, IIII s.
129. Marote le Sarrasine, fille Hellin pour cambre devant Saint Julien *demi fierton* et VIII d. Se fu acatée a Pieron Vretet fil Alart.
130. Jakemes li Kiens pour l'iretage qui fu Willaume Calot a le porte de Weppes, V *fiertons*. C'est des rentes qui furent Gillion Roussiel.
131. Jehans de Los c'on dist l'Abbé pour sen hiretage qui fu maistre Jehan de Lillers seans en le Grant Cauchie a ce terme, XXXIII s. (⁷⁸).

Fol. 15 r^o

132. Adans le Prevos sour sen hiretage qui fu Vivien de Mouvaus en le rue Esclemoise, XL d. ϕ .
133. Thumas de Courtrai pour l'iretage qui fu Watier de Ghelevaus en le rue Esclemoise sour le touket de le ruelle des Pissonniers, XIII s. III d. ϕ .
134. La ville de Lille pour les rentes racatées par l'estaulissement rabattu I marc pour le Molinel, XV lb. XVIII s. II d. ϕ . (⁷⁹).
135. Thumas de le Vredinghe, li gorelliers pour l'iretage qui fu Jehan Sale male dessous le porte Saint Nicolay, *demi fierton*. Ceste rente donna Jehans li nies, fuis Gillion.
136. Aelis de Bapaumes sour sen hiretage d'encoste le halle d'eskevins XVI s. II d. '. Ceste rente eut Sains Nicolais pour le rendacion Marotain de le Porte Fainniele.
137. Hubiers Esclerate sour sen hiretage seant en le rue des Foulons dou don Agnies dou Dam, veve Nicolon le Neveut, I *fierton* et *demi lot*. Si le tient Jehans de Piere ki a le Boudete.
138. Li vesve Paskier de l'Omme du don le dit Paskier sour sen hiretage au pont dou Castiel, a ce terme VII s. VI d. S'en a li maison le terrage.
139. Bietremieu Germainns pour sen hiretage en le rue Esklemoize joignant l'iretage qui fu Jehan Padoul du don seigneur Bietremieu le Prevost, XVII s. et en a li maison le terrage (⁸⁰).

⁷⁷ I fierton a été barré, addition marginale, III s. VIII *demi d*.

⁷⁸ L'article 131 est d'une autre main.

⁷⁹ Les articles 134 et 135 ont été biffés, addition marginale : racatés en l'an XIX.

Fol. 15 v°

En le proffe Saint Meurisse au Noel

140. Jehans dou Vreliet pour tout sen hiretage au pont de Fins qui fu Jehan de Hiechin, I marc et *demi* marc. Se fu acatée a Pieron Vretet fil Alart (⁸⁰).
141. Jehans Bisewis, li crassiers pour l'iretage qui fu Jehan Normant delà le pont de Fins a l'encontre de le rue Segarrabaut, *demi fierton*. Se le donna Maghe de le Piere.
142. Jehan de Fierieres, li boulenghiers pour l'iretage qui fu Aubiert Patin delà le pont de Fins sour le touket de le rue Saint Meurisse, *demi fierton*.
143. Li veve Jehan as Claus pour l'iretage qui fu Maghain l'Engherrant en le rue de Fins dou don Mehaut le Crasse, I *fierton*.

Fol. 16 r°

144. Li veve Estievenon le Plaiiet pour l'iretage qui fu Nicolon Mortevielle contre l'atre Saint Meurisse.
145. Jehans Pissons pour l'iretage qui fu Mikiel Gontart ou fons de le ruielle Gontart, I *fierton*, acatet a Jehan a l'Avaine (⁸¹)
146. Pieres de le Ruielle pour l'iretage qui fu Simon le Borgne en le rue de Fins, V *fiertons*. S'est de l'escange que Phelippes de le Tour fist de le rente qu'il devoit sour sen hiretage ou markiet as kevas que Paske Magrete donna.
147. Jehans de le Bieke pour l'iretage Robiert Muchet en le rue de Fins devant le Vente, V s. III d. III partis. Si le donna sires Brisses li Franchois.

Fol. 16 v°

148. Colars de Seclin pour l'iretage Jehan le Petit, le boulenghier devant le Vente, I *fierton*. Se le donna sires Brisses li Franchois.
149. Jakemes de le Piere, fuis Henri pour l'iretage qui fu Robiert de Torkoing d'encoste le Dragon. Se fu Aelis le Roye, VII s. X d.
150. Item Jakemes de le Piere pour l'iretage qui fu Jakemon Markot *et* puis Huon Malet devant le maison le curet de Saint Meurisse, II s. et II capons
151. Jehans Grimuche (⁸²) pour l'iretage qui fu Hellin le Fevre delà le Dragon encontre les carliers, *demi* marc VIII d. ϕ (⁸³). Se donna le *demi* marc Willaumes Croteris et le *demi fierton* donna Bourghe li Chiers.

⁸⁰ Addition interlinéaire d'une autre main : se le tient Jehans Eve.

⁸¹ Addition interlinéaire d'une autre main ; se le tient Jehans de le Bieke.

⁸² Le nom de personne est d'une autre main.

152. Li veve Jehan Hanghewart pour l'iretage qui fu Mikiel le Carlier devant Saint Nicaise dou don Mehaut le Crasse, III los *et demi* ⁽⁸⁴⁾.
153. Sour l'iretage qui fu Mahiu le Sens, le cuvelier en le rue de Fins. Si le tient Hues Blankars, *demi mark*, moitié Noel et l'autre Jehan. Si le donna demiselle Jehenne de le Cappielle en aiiuwe pour l'olle de le lampe alleuant le grant autel ⁽⁸⁵⁾.

Fol. 17 r°

154. Li hoir Brart le Mannier pour l'iretage qui fu Marien le Feutriere a le porte dou Moliniel, VII s.
155. Jehan dou Bos, li drapiers pour l'iretage qui fu Agnies le Tainteniene en le rue dou Moliniel, *demi marc*. Se le donna Maghe Aghace a sen rendemme.
156. Jakemes li Cuveliers pour cambres deriere le maison Yeuwain le Vieswarier en le rue dou Moliniel, III s. II capons. Se fu acatet a Pieron Vretet, fil Alart.
157. Jehan Clauwes, fuis Jakemon pour sen hiretage devant Saint Nicaise qui fu Lieppin le Menestrel, I lot.
158. Li veve Jakemon l'Eskevin pour sen iretage ou Noes Markiet X s. VII d. φ. Se leur on avoec Estievenon le Viart ⁽⁸⁶⁾.

Fol. 17 v°

159. Jehans Boulos, li cordiers pour l'iretage qui fu Jehan de Pieronne, le merchier en le rue de Five, XII d.
160. Jakemes li Boulenghiers pour l'iretage qui fu Marien le Cordiere en le rue de Five, V s. II d.
161. Martins li Bateres pour l'iretage Gillion le Mannier, de Biekerel en le rue de Five qui puis fu Colart Roussiel le machon, V s. V d. φ. Lotars Mousquerons *et* Lotars Crombes le tiennent ⁽⁸⁷⁾.
162. Li hospitaus Saint Julien pour l'iretage qui fu Pieron dou Four, en le Hamerie, XII d.
163. Jehans de le Tombe et Jehans de Monchi pour leurs hiretages en Grant Fosse qui sont frarel *et* furent Gillion des Prés, II s.

⁸³ Le membre de phrase : *demi marc* a été biffé, correction VII s. II d.

⁸⁴ III los et demi a été barré.

⁸⁵ Cet article est d'une autre main.

⁸⁶ Addition d'une autre main : racatée en l'an XXIX, l'article a été biffé ultérieurement.

⁸⁷ Depuis Lotars... addition d'une autre main.

Fol. 18 r°

164. Sires Hues de le Pierche pour l'iretage qui fu Jakemon Bielebouke en le Hamerie, XII d.
165. Martine li Machecliere pour l'iretage qui fu Bietremiu dou Chierench en le Hamerie, XII s.
166. Henris de Gant, li foulons pour l'iretage qui fu Gosson de Warengchien, en le Hamerie, II s.
167. Rogiers Pinchons pour l'iretage qui Willaume le Fruitier en le Hamerie, II s. *et demi* capon. Si le tient Sente de le Roliere ⁽⁸⁸⁾.
168. Jehans li Machons, li wieswariers pour l'iretage qui fu Emmelot le Fruitiere en le Hamerie, II d. *et demi* capon.
169. Jehans de le Rue, carpentiers de molins pour l'iretage qui fu Jehan le Pinier en le Hamerie, IIII s. *et I* capon.

Fol. 18 v°

170. Jehans li Courtiniers pour l'iretage qui fu Gillion le Fissiel en le Hamerie, V s. VII d.
171. Jehane li Diienne pour l'iretage Eglentine de le Ruielle en le Hamerie, XII d. *et II* capons
172. Pieres li Eskievins, li vieswariers pour l'iretage qui fu Jehan le Fissiel en le Hamerie, XL d. *et IIII* capons.
173. Li veve Henri de le Vakerie pour l'iretage qui fu Thumas de Mons en le Hamerie, I *fierton*.
174. Jehans li Fissiaus, fuis Hubiert le Fissiel pour l'iretage qui fu le dit Hubiert sen pere en le Hamerie, I *fierton*.
175. Maroie Raingote pour l'iretage qui fu Pieronnain de le Cambe decha le porte de Dergnau, *demi marc* ⁽⁸⁹⁾.
176. Sour l'iretage Franchois en le ruyelle Vretaize del accat fait a Jehan le Neveut, fil *signeur* Grard des *deniers* qui furent Thumas l'Eskevin par Lotart Fremault, VI d. S'en wardent li caritaule Saint Sauveur l'original *lettre* seellée du seel d'eschevins ⁽⁹⁰⁾.

Fol. 19 r°

177. Tibierges Fuelles pour sen hiretage a le Porte Dergnau, *demi* lot. Se le donna Pieres Guiffre.
178. Li capelains de le capellenie Maghain le Tainteniene pour l'iretage qui fu Hubiert dou Four deriere le maison le curet de Saint Meurisse, *demi fierton*.

⁸⁸ Depuis: si le tient... addition d'une autre main.

⁸⁹ *demi marc* a été biffé, correction, XV s. IIII d.

⁹⁰ Cet article est d'une autre main.

179. Leurens le Vieswarriers pour l'iretage qui fu Bietremiu le Boursier devant l'atre Saint Meurisse III s.
180.⁽⁹¹⁾ sour l'iretage qui fu Willaume de Harnes devant l'atre Saint Meurisse, VIII s. *et* III capons.
181. Li capelains de le premiere messe de Saint Meurisse pour l'iretage qui fu Emmain le Fissiel devant l'iretage qui fu Baudon Pesiere, II s.
182. Li veve Jehan le Cordier sour sen hiretage noef seant au Perier a Diergnau entre sen vies hiretage *et* l'iretage le veve Baudon Peziere, I *fierton* ⁽⁹²⁾. Se le donnerent Maghe Partie et Pieronne se suer.

Fol. 19 v°

183. Li capelains de Saint Nicolay sour sen hiretage joingnant a l'hiretage devant dit ki est le capelain de le premiere messe, II s.
184. Mikius Noires, li fourniers, pour l'iretage qui fu Willaume le Boulenghier au cor de le rue de l'Aubiel viers le Hamerie, V d. φ.
185. Willaumes de Linsieles pour sen hiretage en le rue de l'Aubiel, III s.
186. Denis de Marchenielles pour l'iretage qui fu Rikier Bosket en le ruielle qui va de le rue de l'Aubiel a Saint Meurisse, I *fierton*.
187. Pieres de Senghin, li machons, pour sen hiretage en le rue de l'Aubiel qui fu Rostit acatet a Jehan a l'avaine, I *fierton*.
188. Rogiers Virelins pour l'iretage qui fu Pieron le Fort en le rue de l'Aubiel, IIII d.
189. Li hoir Huon Gommer sour l'iretage le dit Huon la il manoit *et* de sen don, *semi fierton* ⁽⁹³⁾.

Fol. 20 r°

190. Jehan dou Puch, li pissonniers de mer, pour l'iretage qui fu Gillion le Morselier en le Juerie a l'encontre de le grange Jakemon de le Piere, XXIX d.
191. Jehans Leuridans pour l'iretage qui fu signeur Jehan de Habourdin joingnant a l'hiretage Jehan dou Puch devant dit, *semi marc* XII d. φ.
192. Sebile de Paris pour l'hiretage qui fu signeur Jehan de Habourdin joingnant a l'hiretage Jehan Leuridan devant dit, *semi marc*.
193. Mikius li Grumeliers pour l'iretage qui fu signeur Jehan de Habourdin joingnant a l'hiretage Sebile de Paris devant dite, XXXIIII s. VII d. φ. ⁽⁹⁴⁾.

⁹¹ Le nom de personne a été gratté et l'article a été biffé.

⁹² Addition d'une autre main : revenue est a le maison.

⁹³ Cet article est d'une autre main.

⁹⁴ Les articles 191-193 ont été biffés ultérieurement.

194. Pieres li Carbounniers, li penderes, *pour* le mason ki fu Mikiel le Grumelier au touket de le Nuefve Ruielle. *Item* pour IIII cambres par devens le Nuefve Ruielle ki furent Mikiel le Grumelier, XXVIII s. IX d. ⁽⁹⁵⁾.
195. *Item* li dis Pieres *pour* unne loghe ki fu mestre Jehan Leuridan, XIII s. VI d.
196. Somme de toute ceste rente que li dis Pieres doit, XLIII s. III d.
197. *Item* doit li dis Pieres *pour* tout l'yretage qui fu maistre Jehan Leuridan a cest terme, *demi* marc *et* XII d. φ. ⁽⁹⁶⁾.

Fol. 20 v°

198. Pieres li Carboniers, li penderes *pour* II cambres qu'il prist a rente a Mikiel le Grumelier des IIII cambres que li dis Mikius prist a rente a Saint Nicolay lesqueles II cambres seent en le Noeve Ruielle derriere *Saint* Meurisse joignant a l'hiretage Jakemon de Five, VII s. X d. φ. ⁽⁹⁷⁾.
199. Pieres li Plakieres *pour* l'iretage qui fu Watier Rainghier en le Juerie, I *fierton*.
200. Baudes de Rikebourc, li carpentiers *pour* l'iretage qui fu Robiert Coselin a l'entrée de la Juerie, *demi fierton et* III capons.
201. Jehans li Biaus *pour* l'iretage qui fu Jehan dou Chierenc devant l'atre *Saint* Meurisse, III s.
202. Jakemes de Five *pour* l'iretage qui fu Gillion de Wategnies en le Noeve Ruielle, XIII d. *et* II capons.
203. Colars du Ronchin *pour* l'iretage qui fu Pieron Poillevaque a l'entrée de le rue *Saint* Meurisse devoit X s. VII d. φ. de ce racaté a le *saint* Jehan l'an XXV I lot. Ensi doit a hiretage sans rachat I ferton ⁽⁹⁸⁾.

Fol. 21 r°

204. Pieres li Fevres, li carliers *pour* l'iretage qui fu Jehan Boitl'Euwe *demi* marck, seant devant *Saint* Nikaize d'un akat fait *par* Jehan le Bouchier a la vesve Martin de le Kieze *et* a ses enfans si qu'il apert *par* lettres dou seel as *congnissances* ⁽⁹⁹⁾.
205. Marote li Sarrazine *pour* l'iretage qui fu Ernoul dou Dam a l'entree de le rue *Saint* Meurisse, I *fierton*.

⁹⁵ Cet article est d'une autre main, addition ultérieure : de chou racaté en l'an XXIX *demi fierton*.

⁹⁶ Les articles 196 et 197 sont d'une autre main.

⁹⁷ L'article 198 a été biffé.

⁹⁸ Cet article est d'une autre main.

⁹⁹ Cet article est d'une autre main.

206. Li hoir Phelippon dou Castiel pour l'iretage qui fu Jehan de Wategnies sour le touket de le rue Saint Meurisse, *demi fierton*.
207. Huars de Cassel, li crassiés pour l'iretage qui fu Jehan Eve delà le pont de Fins, *demi fierton*. Ceste rente donna Jehan li Nies, fuis Gillion.
208. Willaumes li Nies, li orfèvres pour l'iretage qui fu Gillion le Sauvet delà le pont de Fins de l'escangement Jehan le Neveut, fil *signeur* Jehan ki les devoit sour le Busket, XXXVII d.
209. Jakemes li Fevres pour l'iretage qui fu Robon l'Ierbier d'encoste le maison Jehan Bassiele lot *et demi*. Cesti rente donnerent Willaumes Boudes *et* Marote se feme se fu anchiennement des rentes dame Marotain Hieluwit.
210. Thumas li Coriers en le rue de Fins dou don Maghain le Noire, I *fierton*.
211. Jakemes dou Castiel, fuis Jakemon sour sen hiretage en le rue de Fins dou don Maghain le Noire, *demi fierton*.
212. Coll. de Courcelles pour l'iretage Estienne Gielée seant devant le Fontaine Saint Meurisce, XV d. ⁽¹⁰⁰⁾.

Fol. 21 v°

En le proffe Saint Sauveur au Noel.

213. Li hospitaus Saint Sauveur sour toute leur maison ensi que elle siet vuide *et* hierbreghié VIII s. II d. et X capons.
214. Item pour leur hiretage qui fu Hauwit le Catiere a le porte de Weppes, XIII d. ϕ .
215. Item pour tiere qui gist a le Bouvake devant le maison Lanbon, XVIII d.
216. Watiers li Gaioliers pour sen hiretage qui fu Alixandre le Ligne, telier au Croket, XVI d.
217. Jehans de Lesanes, fuis Jehan Clers sour sen hiretage qui fu Gillion le Cambier *et* puis Jehan David seant en le grant rue Saint Sauveur *et* sour sen hiretage seant en le (**fol. 22 r°**) rue des Robelées, X s. VII d. ϕ .
218. Jehan de Monchi, li miesiers pour l'iretage qui fu Gillion dou Crok à l'entrée de le rue de Pois, IIII s. *et* I capon.
219. Pieres Dorins, li peletiers pour l'iretage qui fu Adam le Carbonnier en le grant rue Saint Sauveur sour le touket de le rue Saint Piat IIII s. III d. ⁽¹⁰¹⁾.
220. Gilles Baudescos pour l'iretage qui fu Jehan de l'Estaule devant l'atre Saint Sauveur, I *fierton*.

¹⁰⁰ Les articles 209-211 sont de mains différentes.

¹⁰¹ Cet article a été biffé, addition marginale : s'est le maison pour le rente.

221. Pieres Normans pour l'iretage qui fu Grart de Fles a Saint Sauveur, I *fierton*.
222. Andrius Robiers, li clos, pour l'iretage Henri le Plakeur en le rue de Landas, I capon.
223. Henris Normans pour l'iretage qui fu Brission Capet dehors le porte des Malades, XII d.

Fol. 22 v°

224. Simons li Bruns et Leurens Doudiaus pour l'iretage qui fu Jehan Minebote en le rue as Estakes, VII s.
225. Colars Haimeris pour l'iretage Jakemon de Primeke joingnant de le maison le prestre de Saint Sauveur dou don Ysabel feme Lambiert le Traieur, X s.
226. Gobes li Manniers pour l'iretage qui fu Marotain d'Anekin en le rue des Malades devant le maison de Chisoing, *demi marc*. Se le donna Maghe Agache pour se rendition.
227. Li maisons de Chisoing en le rue des Malades dou don Baudon le Borgne, chevalier, V s. X d.
228. Baudes Blokiaus pour l'iretage qui fu Marien de le Sauch devant le Trinitet, IIII s.
229. Jakemes de Noyelle pour l'iretage Marien le Gascougniere devant le Trinitet, IX d.

Fol. 23 r°

230. Jehans Courvilains pour l'iretage qui fu Gosson de le Bieke dehors le porte des Malades, II s. VI d. *et* II capons.
231. Thumas de Marchenielles pour l'iretage qui fu Mikiel dou Gardin ou Noef Markiet, IIII s. Se les donna Pieres de Hiepegnies.
232. Willaumes de Tournay pour l'iretage qui fu Jakemon Odierne seant deriere l'atre Saint Sauveur, XX d.
233. Willaumes Passe en Tarte sour sen hiretage seant ou Noef Markiet, *demi fierton*. Ceste rente vint a Saint Nicolay de le rendition Marotain de le Porte Fainniele.
234. Grars Blankars sour les hiretages qui furent Millon le Cordier seans viers le Porte des Malades dou don Maghain le Noire dont on a lettres d'eskevins, VII s. IIII d. III partis.
235. Collin Bourhegnons du don demiselle Marie de Villers, I capon.
236. Jehan le Piniers *et* si complice de l'aport Jake le Borgne, fil Martin, a ce terme XVII s.
237. Li vesve Gillion Buriane du don Thumas l'Eskevin par akat fet par Lotart Perinaut, *demi capon*.

238. Memoire des XVIII d. *que* Gilles li Cours doit de celi rente *par* dessus acatée *par* le dit Lotart Perinaut (102).

Fol. 23 v°

En le proffe Sainte Cateline au Noel.

239. Thumas li Cas pour l'iretage qui fu Mariien Soloine decha le Porte de le Bare dou don Jakemon le Borgne, II s. VI d.
240. Cuers de Roy pour l'iretage qui fu Mariien Soloine qui est frateurs *et* joingnans a l'hiretage Thumas le Cat dou don Jakemon le Borgne, II s. et VI d.
241. Jakemes Lienars sour sen hiretage devant Sainte Cateline qui fu Jakemon Baket, III s.
242. Pieronne de Torkoing pour l'iretage qui fu Watier de Linsielles decha le porte de le Bare, II s. VI d.

Folio 24 r°.

243. Jehans d'Aire, li auwiers pour l'iretage Jehan de Los, d'Erkinghehem devant le crois dehors le porte de Weppes, XIII d. φ.
244. Willaumes de Kieulene pour sen hiretage a le porte de Weppes, III d.
245. Jakemens li Noirs, li chavetiers pour l'iretage qui fu Brisson Benoit encontre le Hierloterie, XII d.
246. Colars Potiers pour l'iretage qui fu Marotain Marsile sour le touket de le Hierloterie dou don Jehan Joie, marit Marotain Foubiert, I *fierton*.
247. Pieres de Maumont pour l'iretage Mariien la Trigane decha le Hierloterie, III s. Se les donna Marote de Froitmes, li begnine.

Fol. 24 r°

248. Jehans de Courtray pour I pret deriere le maison qui fu Adam le Prouvost, XIII s. VI d.
249. Jakemes de Hierlies, li fevres pour l'iretage qui fu Denis le Macheclier devant le Grant Fontaine, sires Jakemes de le Haghe le donna, XXI d.
250. Baudes li Borgnes c'on dist li Cangierres pour l'iretage qui fu Pieron de Canfaing sour le place encoste l'iretage Daniel le Tripiel, *demi fierton*. Se le donna Hues Destailleurs.
251. Jakemes Garuins pour l'iretage qui fu Jakemon de Canfaing en le rue des Taneurs, XII d.
252. Jakeme dou Trau pour l'iretage qui fu Andriu Poghet sour le touket de le rue des Taneurs dou don Mariien de le Bare, fille Pieron, III s.

¹⁰² Les articles 234-238 sont de mains différentes.

253. Jehan Poulette pour l'iretage qui fu Jehan sen (*fol. 25 r°*) pere seant sour le touket de l'atre Sainte Cateline au les deviers le Bare III *fiertons*. Ceste rente acata li maisons a Henri Poulette, le pere Jehan.
254. Nicoles Marchinois, li taneres pour l'iretage qui fu Gillion Leurens sour le Wes dehors le porte de Weppes, IIII s. II d. ϕ . Se le donna Bourghe Clauwete.
255. Jehans de Seclin, li taneres pour l'iretage qui fu Jehan Erkembaut sour le Wes de Weppes. Se les donna Bourghe Clauwete, XXI s. III d. ϕ .
256. Li veve Jehan Wecin pour ses deux hiretages seans devant le crois de piere dehors le porte de Weppes, XIII s. VI d. S'en donna I *fierton* Brisses Destailleurs. Et s'en donna *деми fierton* Henris de le Piere.

Fol. 25 v°.

257. Jehans li Bierkiers, li machecliers, pour l'iretage qui fu Rogier le Mierchier decha le porte de le Bare, XIII d. ϕ .
258. Gilles d'Estaires, li fourniers pour l'iretage qui fu Jakemon le Noirier devant l'atre Sainte Cateline, V s. II d.
259. Pieres li Ras pour l'iretage qui fu Bietremiu Waubiart viers Sainte Cateline si que on va au Poupelier, I *fierton*. Se le donna Baudes li Borgnes, chevaliers.
260. Robiert de Clenkemeure pour l'iretage qui fu Marien Wicarde au Poupelier devant le Fontaine, XXXIX d. Si les donna Sires Jehans li Nies, li peres qui mest encoste Saint Nicolay.
261. Biercus, li bouchiers pour l'iretage qui fu (*Fol. 26 r°*) Jehan d'Aire, l'auvier au Poupelier, III s. Se les donna Baudes li Borgnes, chevaliers.
262. Isabiaus de Venduile *et* Maroie de Ronchin pour l'iretage qui fu Maghain de Courtenbus au Poupelier, XVIII d. S'est de l'escangement Jakemon de le Ruelle.
263. Sour l'iretage qui fu Jehan le Rike et Willaume le Cordier dou don Maghain le Noire, XXI d. et II capons (¹⁰³).
264. Sour l'iretage Willaume le Crueus qui fu Daniel le Tripier *et* puis Pieron Tournemine du don *Demiselle Marien* de Villers et *demiselle* Enmelot se suer XXV d. A ce terme donnés l'an mil CCC et XXXVI.

Fol. 26 v°

En le proffe Saint Piere au Noel.

265. Jehan de Ronc, li boulenghiers pour l'iretage qui fu Maghain Gondrée devant le Sale IIII s. IIII d.

¹⁰³ Les articles 263-264 ont été ajoutés ultérieurement.

266. Jehans Patroulle pour l'iretage qui fu Robiert de Leskin en le rue dou Pestrin, XII d.
267. Baudes li Prevos, clers pour l'iretage qui fu le Sommeliere en le rue Kokiell, *demi fierton*. S'est de l'escangement Huon Gommer.
268. Sires Watiers, li Diens pour l'iretage qui fu monsieur Jehan Mikiell en le rue d'Engletiere.
269. Baudes Hauwiaus pour l'iretage qui fu Jehan de le Wastine en le rue d'Engletiere, III s.

Fol. 27 r°.

270. Li hospitaus des Beghines, XII d.
271. Li hiretage des Lices en le rue dou Pestrin devant les estuves ke Buskes tienut dou don segneur Bietremieu le Prevost *demi mark par an*, le moitié au Noel, l'autre a le S. Jehan. Si les tient Jehan de Holande, li corduwaniers et Pieres li Couvreres de tieulle (¹⁰⁴).

Item des rentes Polies au Noel.

272. Jehans li Courtois sour sen hiretage seant dehors le porte des Malades qui fu maistre Jakemon Polie, III s. VII d.
273. Simons li Grumeliens pour l'iretage qui fu Robiert Magret en le Grant Rue des Malades qui est frareurs a l'heritage que Marissiaus, li fevres tient, V s. VII d. Si le tient Jehans de Bris Pré de le men Jehan Fafet (¹⁰⁵).

Fol. 27 v°

274. Henris Normans pour l'iretage qui fu Jehan de Binch dehors le porte des Malades au Billau, II s.
275. Alous li Espargieres sour sen hiretage dehors le porte des Malades XXXI d.
276. Pieres Roussiaus pour l'iretage qui fu Gillion de le Fontaine dehors le porte des Malades, XXXIII d.
277. Henris Gommers li chavetiers pour l'iretage qui fu Jakemon Gielée en le rue dou Pestrin, XXV d. ϕ . (¹⁰⁶).
278. Li veve Jehan Caudeuwe pour l'iretage qui fu Gillion Musin en le rue dou Pestrin. Si le tient Musins.
279. Buskes, li machons pour l'iretage qui fu Pieron Lambart au Puisoir en le rue dou Pestrin, XI s. IIII d.

¹⁰⁴ L'article 271 est une addition ultérieure.

¹⁰⁵ Depuis ; se le tient... addition d'une autre main.

¹⁰⁶ Cet article a été biffé, addition d'une autre main : perdu par loys en l'an XXX.

Fol. 28 r°

280. Seur le maison Robiert Pieresin a Eskermes *que* Mikius de l'Atre tient, XVIII d. Si le tient Pieros dou Mares ⁽¹⁰⁷⁾

Che sont rentes dehors le ville au Noel.

281. Maroie Rikemere, veve Robiert de Bauffremes pour tiere qui gist au Gibet qui fu Baudon le Borgne, le pere, chevalier *et* Jehanain se fille dou don le dit Baudon IX s. VI d.

282. Maroie Hauwis, de Basinghehem sour sen hiretage qui fu Pieron Moriel sen pere gisant a Basinghehem, XII d. *et* I capon.

283. Colars dou Balot pour CC *et* les deus pars d'un cent de tiere gisant a Basinghehem qu'il prist a rente a Saint Nicolay (**Fol. 28 r°**) deus capons *et* les deus pars d'un capon. Et se doit livrer au pret *et* au bos deriere voie sans riens rabatre de le rente.

284. Leurens Crespins, li carpentiers pour CCC de l'hiretage qui fu Engherran au Toup gisant devant la maison des Malades d'Eskermes, XXIX d. III capons *et* *demi*.

285. Gilles de Mesplau pour I quartier de tiere gisant en le proffe de Wasemmes devant le Navie, XXVIII s. *et* II capons.

286 ... ⁽¹⁰⁸⁾ pour l'iretage qui fu Jakemon d'Arras le couvreur au Busket, II s. VI d. ⁽¹⁰⁹⁾.

Fol. 29 r°

Che sont rentes c'on tient dou Roy en frans alloes sour tieres qui gisent environ le Gibet de Lille ou aukes pries desqueles tieres li maison Saint Nicolay est sires. Au Noel

287. Pieres de Templemarch pour I bonnier de tiere qui fu Jehan Hanghewart, fil Rogier, IIII d.

288. Hues Gommers pour *demi* bonnier de tiere qui fu Caterine se suer II d. ⁽¹¹⁰⁾.

289. Caterine, fille Bietremiu Hanghewart pour III bonniers de tiere qui furent le dit Bietremiu, XII d. ⁽¹¹¹⁾.

290. Jehans de Laon pour V quartiers de tiere qui furent Willaume de Harnes, V d.

¹⁰⁷ Cet article est d'une autre main.

¹⁰⁸ un blanc, le nom de personne manque.

¹⁰⁹ L'addition ; se le tient Pieres de Herlies a été biffée, correction : se le tient Pieres Liceus.

¹¹⁰ Addition marginale : se le tient Thomas Ghoumers fiuls Thomas.

¹¹¹ Addition postérieure : se le tient Jakemes de Vilers, fius Jehans *et* ensuite une autre addition : Lotars Frumaus.

Fol. 29 v°

291. Colars de Harnes pour III quartiers de tiere qui furent mon signeur Jehan de Crois, chevalier, III d.
292. Gilles de le Sauch pour III quartiers de tiere qui furent Rogier, sen pere, III d.
293. Henris de le Tour pour III quartiers de tiere qui furent Rogier de le Sauch, III d.
294. Jehan Rose pour I bonnier de tiere qui fu Biernart Magret, IIII d. ⁽¹¹²⁾. De ce bonnier diuent li y a là de VIc et I quarteroun. Se doivent III ø. et l'ere Coauart dient li weve Pieroun de Templemart s'en doit II d. ø.
295. Somme de toutes les rentes devant dites qu'on doit au Noel IIIIxx XVI lb. XVI s. II d. III partis.
296. De chou rabatera on en l'an XXX pour racat fait en l'an XXIX, I marc pour le veve de Cleves X s. et un *деми* d. pour Maghain l'Eskevine *et demi fierton* pour Pieron Carbonnier *et demi fierton* pour Th. de le Vredinghe *et* I lot par diu pour Henri Gonmer. Et a l'encontre de chou le doit on croistre pour partie XVIII d. *et* pour Henry Gomer *деми fierton*. Et pour Colart de Ronchin *деми* marc et pour signeur le Borgne *fierton et demi*. Ensi some li rente dou Noel sour tout IIIIxx XV lb. XIII s. V d. III partis, de chou racatet I lot *par* Colart de Ronchin ⁽¹¹³⁾.

Fol. 30 r°

297. On doit aler en le salle as plais d'estimaus pour les frans alloes *que* nous tenons dou roy d'estimaus, as octaves dou Noel, as octaves de le Pasques, as octaves de le saint Jehan.
298. Remembrance *que* Maghe li Noire donna a l'hospital Saint Nicolay se qu'il appert en sen testament XVIII s IX d. de rente sour hiretage Milon le Cordier seant *vers* le porte des Malades a recevoir moitiet au Noel, moitiet a le *saint* Jehan, apries le deschies de Julion se nieche, fille Marien se sereur. Or est Julions morte ⁽¹¹⁴⁾.

Fol. 30 v°, en blanc.

Fol. 31 r°

Che sont les rentes de le maison Saint Nicolay
En le proffe Saint Estievene a le Paske.

¹¹² IIII d. a été biffé, correction : Ø, la suite de l'article est d'une autre main.

¹¹³ Cet article en bas des fol. 29 v° et 30 r° est d'une autre main.

¹¹⁴ L'article 298 est d'une autre main et a été biffé ultérieurement.

299. Jehans Artus, li cangieres pour l'iretage qui fu Jakemon de Kieurue ou vies markiet dou blet, *demi marc*.
300. Li veve Alart dou Molin pour l'iretage qui fu Hubiert de le Cambre ou markiet au pisson, *demi fierton*.
301. Jehan de Cotegnies pour l'iretage qui fu Pieron le Barbieur a l'entrée de le Grant Cauchie, *demi marc*.
302. Willaumes de le Halle pour sen hiretage a l'entrée de le Grant Cauchie I lot.
303. Crestofles Fremaus pour sen hiretage qui fu mon signeur Gossuwin de le Vexte en le Grant Cauchie, *demi marc*.
304. Willaume de le Porte sour sen preit au Poupelier seant devant le molin del akat fet pour I mark que sire Pieres Vretés dont Diex ait l'ame avoit donnet. Saint Nicolay en l'an XLII acatet. A ce terme de Paskes *demi mark* si le commencha a payer a le Paske qui fu l'an mil CCCXL *et* trois ⁽¹¹⁵⁾.

Fol. 31 v°

305. Jakemes de Chemi pour sen hiretage en le Grant Cauchie qui fu Baudon au Dragon, I marc *et demi marc*.
306. Jehans Noirbiers li crassiers pour sen hiretage en le Grant Cauchie qui fut Warnier le Pourchiel, *demi marc*. Se le donna Maroie Robelée pour sa rendition.
307. Marke de le Bassée pour l'iretage qui fu Jehan de le Ville en le Grant Cauchie, IX s. et X d. ϕ Se les donna Oede Brokete et autant donna elle de le rente que li dis hiretages doit a le saint Remi.
308. Watiers li Niuliers pour hiretage qui fu Huon Crike en le Grant Cauchie a l'encontre de le rue des Sueurs, I marc *et demi marc*. Se fut ceste rente acatée a Bourghain le Boursiere pour sen rendesme.

Fol. 32 r°

309. Mahius li Fourbissieres pour l'iretage qui fu Mikiel Lokart a l'entrée de le rue des Sueurs viers le rivage, V s. Se les donna Mehaus li Crasse.
310. Henris Capins pour l'iretage qui fu Gillion le Tonniuwier au Rivage *demi fierton*.
311. Willaume de Sinnebieke pour l'iretage qui fu Willaume le Boulenghier joingnant dou Castiel le Roy, *demi fierton et demi lot*. C'est des rentes qui furent Gillions Roussiel.
312. Alars li Preudom pour l'iretage qui fu Gauwain le Menestrier en le Basse Rue, *demi fierton*. Se le donna Henris li Prevos.

¹¹⁵ Cet article d'une autre main a été ajouté ultérieurement.

313. Colars li Parmentiers pour l'iretage qui fu Willaume Tute (¹¹⁶) en le rue Esclemoise, *demi fierton*. Se le donna Maghe li Eskievine.

Fol. 32 v°

314. Gillos de le Halle pour l'iretage qui fu Jehan de Cambray contre le Blakierue, *I fierton*.

315. Le veve Willaume Vrouwe en le rue des Auwiers sour sen hiretage seant en celi rue *I fierton*. Se vint de par Maghain le Noire *et* fu Jakemon l'Eskevin

316. Henris de Gant, li pissonniers pour l'iretage qui fu Huon dou Ries en le rue des Auwiers, *I fierton*.

317. Jakemes de le Ruiielle, fuis Bietremiu pour l'iretage qui fu Jakemon le Cordier en le ruiielle dou pont de Maugret, *I fierton*.

318. Jehans de Fierlin, li corriers pour l'iretage qui fu Thumas de Hiechin en une ruiielle devant les Caoursins *demi marc* (¹¹⁷). Revenue pour le rente *et* rendu a Jakes d'Aubenton *si qu'il appert par lettres* (¹¹⁸).

319. Jehans Patrouille pour l'iretage qui fu Jehan de le Ville au cor de le Grant Cauchie, X s. VII d. Ceste rente donnerent Willaume Boudes et Marote se feme *et* fu anchiiinement des rentes Marotain Hieluit.

Fol. 33 r°

En le proffe Saint Meurisse a le Paske.

320. Jakemes de le Piere, fuis Henri pour l'iretage qui fu Robiert de Torkoing devant le Vente se fu Aelis le Roye, VII s. X d.

321. Jakemes Warde Avoir, li boulenghiers pour l'iretage qui fu Crestien le Wantier devant Saint Nicaise, *demi marc*.

322. Pieres de Los, valles d'eskievins, pour sen hiretage en le rue dou Moliniel, *I fierton*.

323. Jakemes de le Piere, fuis Henri pour l'iretage qui fu Huon Malet devant le maison le curet de Saint Meurisse, III s.

324. Jakemes de Five pour l'iretage qui fu Gillion de Wategnies en le Noeve Ruiielle, III s.

Fol. 33 v°

325. Li capellains de le moyenne messe de Saint Meurisse pour l'iretage qui fu Hubiert Eskankart devant le maison le curet de Saint Meurisse *demi fierton*.

¹¹⁶ Le nom de personne Tute est une addition interlinéaire.

¹¹⁷ Cet article a été biffé ultérieurement.

¹¹⁸ Depuis : revenue... addition d'une autre main.

326. Jehans li Courtiniers pour l'iretage qui fu Gillion le Fissiel en le Hamerie, V s. VII d.
327. Jakemes Lardus pour l'iretage qui fu Diedelain de Bauvin en le Hamerie, II s.
328. Thibierge Fuelles pour sen hiretage a le porte de Diergnau, *de mi* lot. Se le donna Pierres Guiffre.
329. Li capelains de le capellenie Maghain le Tainteniére pour l'iretage qui fu Hubiert dou Four deriere le maison le curet de Saint Meurisse, *de mi fierton*.
330. Jehans li Biaus pour l'iretage qui fu Jehan dou Cherench devant l'atre Saint Meurisse, II s.

Fol. 34 r°

331. Estievenes Giellée pour sen hiretage qui fu Watier le Piers seant devant le Fontaine Saint Meurisse *de mi fierton* (¹¹⁹).
- Jugied l'an XXXV frateur au *de mi* marc, I *de mi fierton* que li veve seigneur Henri de le Wacrie a sour le dit Hired s'est donnés a rente a Coll. de Courcielles parmi XX s. de rente par an esquels XX s. *Saint Nicolais* a pour se VIII^e part, XXX d. par an, moitié au Noel *et* moitié a le *saint Jehan et commenchier* doit au Noel l'an XXXIX a payer.

Fol. 34 v°

En le proffe Saint Sauveur a le Paske

332. Li veve Jehan de Warengnien sour sen hiretage a le porte de Fives qui fu Baudon l'Eskevin, XII d.
333. Robiers de Wadinghehem, li machecliers pour l'iretage qui fu Climenchien de Kieurue en le ruielle Evrart dou Bos qui fu, XXIX d. III partis.

Fol. 35 r°

En le proffe Saint Piere a le Paske

334. Andrius de Fins pour sen hiretage qui fu Pieron Aghebiert en le rue d'Engletiere, X s.
335. Jehane Veche pour sen hiretage devant l'enclostre Saint Piere, I *fierton*. Et le tient Phelippars Clokiers (¹²⁰) Se le donna Maroie li Pourchiaus

¹¹⁹ Cet article a été biffé et depuis : jugied... addition d'une autre main.

¹²⁰ Depuis : Et le tient... addition d'une autre main.

Fol. 35 v°

En le proffe Sainte Cateline a le Paske.

336. Thumas li Cas pour l'iretage qui fu Marien Soloine decha le porte de le Bare, XVIII d.
337. Cuers de Roy, pour l'iretage qui fu Marien Soloine qui est frateurs *et* joingnans a l'hiretage Thumas le Cat, XVIII d.

Fol. 36 r°

Item des rentes Polie a le Paske

338. Watiers li Roys pour sen hiretage en le rue de Malepart en le proffe Saint Sauveur, XVIII d.
339. Henris de Wallencamp sour sen hiretage en Grant Fosse, VI d.
340. Marissiaus, li fevres pour l'iretage qui fu Robiert Magret qui est frateurs a l'hiretage Simon le Grumelier en le rue des Malades, II s. Et pour Marien Fournage sour ces meismes hiretages dou don Marotain de Villers, mere Jakemon, II s.
341. Jehans li Faukieres, pour sen hiretage en le rue de Malepart, II s.
342. Sires Jehans de Falempin pour l'iretage qui fu Jakemon le Porteur en le rue as Esta- (**Fol. 36 v°**) -kes.
343. Jakemes li Buriers, li porteres pour sen hiretage seant en le Grant Rue des Malades devant le maison Pieron de Templemarch, I lot.
344. Paskiers li Kenus sour sen hiretage seant en le rue dou Pestrin, III s. II d.
345. Jehans Gourdane, valles le Rikemere ⁽¹²¹⁾ pour IIIc mains II verghes de tiere tenant a le tiere Robiers Fauviel, XI s. et *demi* partit. Si le tient li demisielle de Baufrumes ⁽¹²²⁾.

Fol. 37 r°

Che sont les rentes dehors le ville a le Paske

346. Robiers Fauviaus sour sen hiretage seant dehors le porte dou Moliniel si y a VI c. III *quar*terons et IIII *verghes* petites, XXVII s. X d. abenghe et de che paie Jehan Gourdenne a ce terme, III s. IX d. ⁽¹²³⁾. Se le prist a rente a Saint Nicolay.
347. Jakemes li Petis, li venderes de fiens pour sen hiretage seant dehors le porte dou Moliniel joingnant al hiretage Jehan Sauchiele qu'il prist a rente a Saint Nicolay, si y a II c. de tiere, VII s. VI d. ⁽¹²⁴⁾.

¹²¹ Le nom Rikemere a été barré, correction interlinéaire : demisielle de Bauffremes.

¹²² Les articles 344-345 sont d'une autre main.

¹²³ Depuis : XXVII s. ... : addition d'une autre main.

¹²⁴ Cet article a été biffé, addition marginale : Mis sour Jehan Gourdane chi desous.

348. Colars dou Balot pour ce *et* les II pars d'un cent de tiere gisant a Basinghehem qu'il prist a rente a Saint Nicolay X s. VIII d. Et se doit livrer voie au pret et au bos deriere sans riens rabatre de le rente.
349. Jehan Gourdane, valles le demisielle de Bauffremes pour VII c. I quartron de *terre* dont il acata IIII c. a Jakemon le Petit et CCC I quartron pau plus pau mains a Jehan Sauchiele, XXVIII s. ϕ ⁽¹²⁵⁾

Fol. 37 v°

350. Maroie Hauwis, de Basinghehem sour sen hiretage qui fu Pieron Moriel sen pere, gisans a Basinghehem, XII d.
351. Jehan li Nies, fuis signeur Jehan pour sen hiretage au Busket qui fu Mariien dou Ries, III s. Ceste rente fu escangié sour l'iretage Willaume le Neveut, l'orfevre au pont de Fins ⁽¹²⁶⁾.
352. Colas de la Deriere sour sen hiretage gisant a Wanebrechies qui fu Jehan de Pardiu, VIII s. de tournois ⁽¹²⁷⁾. S'est li tiere en le main de nos segneurs et gist a Wanebrechies ⁽¹²⁸⁾.
353. Somme de toutes les rentes devant dites que on doit a le Paske, XX lb. XVII s. I d.

Fol. 38 r° et v° en blanc.

Fol. 39 r°

- Che sunt les rentes de le maison Saint Nicolay en le proffe Saint Estievene a le saint Jehan.
354. Gilles li Preudon pour sen hiretage au pont de Fins qui fu Nicolon Bieket, III *fiertons*. Ceste rente eut li maisons Saint Nicolay pour Hielain Clauwete quant elle si rendi.
355. Ghillebiers de Canteleu pour l'iretage qui fu Jehan Bote au pont de Fins, I *fierton*.
356. Andrius Papine pour sen hiretage qui fu Brokete, le boursier au pont de Fins, I lot. Ceste rente donna Aelis des Euwis.
357. Jehan Artus, li cangieres pour l'iretage qui fu Jakemon de Kieurue ou vies markiet au blé, demi marc.
358. Jakemes de Menreville *pour* l'iretage qui fu Bietremiu le Mierchier ou vies markiet des pourciaus, demi marc.
359. Grars de Haillies dou don signeur Baudon le Borgne, I *fierton et demi* ⁽¹²⁹⁾.

¹²⁵ L'article 349 a été biffé ultérieurement.

¹²⁶ L'article 351 a été biffé ultérieurement.

¹²⁷ L'article 352 a été biffé ultérieurement.

¹²⁸ Addition d'une autre main, depuis : S'est li tiere...

Fol. 39 v°

360. Willaumes de le Halle pour sen hiretage a l'entrée de le Grant Cauchie c'on dist a le Louviere, s'est frateurs a l'hiretage qui fu Mahiu le Toilier la joingnant, XXII s. VIII d.
361. Li hoir Mahiu le Toilier pour leur hiretage en l'entrée de le Grant Cauchie c'on dist a le Louviere qui est frateurs a l'hiretage Willaume de le Halle, I marc et *demī fierton*. Ceste rente et celi dou Noel eut on pour le rendesme Jehan Bosket, frere Rikier.
362. Crestofles Fremaus pour sen hiretage qui est mon signeur Gossuwin de le Vexte en le Grant Cauchie, *demī marc*.
363. Agnes de le Blakierue, veve Jakemon Denis pour tout l'iretage qui fu Jehan Hibe, le pissonnier en le Grant Cauchie, I *fierton*. S'est de l'escangement Rogier de le Sauch.

Fol. 40 r°

364. Li veve Willaume de Cleves pour sen hiretage qui fu Jakemon Meurin a l'entrée de le Grant Cauchie, I marc. Si l'escanga Jakemes dou Dam pour un marc qu'il devoit a le maison que il avoit donnet avoec se fille.
365. Jehans Noirbiers, li crassier pour sen hiretage en le Grant Cauchie qui fu Warnier le Pourchiel, *demī marc*. Se le donna Maroie Robelée pour se rendition
366. Jehans Potiers, li poingnieres pour sen hiretage en le Grant Cauchie qui fu Danielle Marissal, VII s. I d.
367. Willaume de Warengien qui a le fille Sarain de Ronc pour sen hiretage qui fu Estievenon de (**Fol. 40 v°**) Saint Omer en le Grant Cauchie I *fierton* ⁽¹³⁰⁾.
368. Li hoir Eloy Braude et li hoir Jehan de Baeroel pour leur hiretage seant en le Grant Cauchie devant le Pilaterie, V *fiertons*. Se les donna Mehaus li Crasse.
369. Item le meismes du don madame Mehaut de Marbais, suer Monseigneur Grart de Marbais, dou Broeck, XII s. IX d. a ce terme si k'il est contenu en l'obitier ⁽¹³¹⁾.
370. Sires Jakemes Hiereke, priestres a Seclin pour l'iretage qui fu Jehan de Puille, le cordewanier en le Grant Cauchie sieret le Pilaterie, I *fierton*.
371. Alars li Preudon pour l'iretage qui fu Gauwain le Menestrel en le Basse Rue, I *fierton*. Se le donna Mehaus li Crasse.

¹²⁹ Cet article est d'une autre main.

¹³⁰ Le terme : I fierton a été barré, correction III s. VIII *demī d*.

¹³¹ Cet article est d'une autre main.

372. Jakemes de le Piere, fix Henri (¹³²) pour l'iretage qui fu Tibreggien le Lormiere en le Basse Rue devant le maison Watier Bourghignon *dem*i marc et *dem*i fierton. Se le donna Aelis de Diergnau.
373. Sour l'iretage Guirart le Lateur a le porte de Courtray du don me dame d'Inglemoustier *ditte* de Marbaix et suer monseigneur Grart, dou Broeck, VII d. si qu'il appert a l'obitier de cheens (¹³³).

Fol. 41 r°

374. Sour l'yretage qui fu les Noires que Jakemes de Ponrouwart tient dou don *seigneur* Baudon le Neveut et demiselle Ysabel se *femme* ou march l'an mil CCCXLIII, *dem*i mark et receut le premier paiement a le saint Jehan l'an XLV (¹³⁴).
375. Sires Watiers li Diiens pour l'iretage qui fu Hellin le Sarrasin en le Grant Cauchie. Si le tient Pieres de Courtrai, II mars et I *fierton*. Se fu ceste rente acatée a Pieron Vretet, fil Alart.
376. Gilles de Kennoit, li Oliieres c'on dist li mierzchiers sour sen hiretage decha le pont dou Castiel, I lot. C'est des rentes qui furent Gillion Roussiel.
377. Jehans Markos, li armoiers pour l'iretage qui fu Jehan de le Conchit au pont dou Castiel acatet a Jehan a l'avaine, I *fierton* (¹³⁵).
378. Jehans de le Clef, li chiervoisiens pour l'iretage qui fu Gillion dou four au Rivage, *dem*i *fierton*.
379. Colars de Longhemarke pour l'iretage qui fu Jakemon de Noiïelles au Rivage, II s. VI d.
380. Willaumes de Sinnebieke pour l'iretage (¹³⁶), (**Fol. 41 v°**) qui fu Willaume le Boulenghier joingnant dou Castiel le Roy *dem*i *fierton* et *dem*i lot.
381. Jehans de Brebant pour sen hiretage qui fu Mehaut le Boskelliere sour le plache decha le Fontaine Saint Martin, III s. III d.
382. Li Biekete qui fu feme Hubiert le Clop pour sen hiretage qui est frareus a l'hiretage Jehan de Brebant, III s. III d.

¹³² Ce membre de phrase est d'une autre main.

¹³³ Cet article est d'une autre main.

¹³⁴ L'article 374 a été barré.

¹³⁵ Cet article a été barré.

¹³⁶ En bas du fol. 40 r°, addition d'une autre main : Pour le maison Willame de Bauffrumes qui fu *seigneur* Bietremieu le Prevost ou markiet entre l'iretage *seigneur* Jehan Vretet d'une part et l'iretage Pieron de Ponrewart d'autre *part*, II mars et *dem*i *fierton*. Se fu ceste rente reprise par proismeté de le main *seigneur* Jehan Vretet l'an XLV, s'en an lettres seellées.

383. Willaumes Boudes pour l'iretage qui fu Pierotin le Caudrelier pries dou touket de le rue des Sueurs viers le Rivage, III *fiertons*. Ceste rente vint de le rendation Marien de Faches.
384. Mahius li Fourbissieres pour l'iretage qui fu Mikiel Locart a l'entrée de le rue des Sueurs viers le Rivage, XXIII s. III d. Se les donna Mehaus li Crasse.

Fol. 42 r°.

385. Rikiers de Five sour tout l'iretage qui fu Maghain Sourgalée en le rue des Sueurs, III s.
386. Li veve Gillion le Clerc pour l'iretage qui fu Hellin Tiebelin en le rue des Sueurs, *semi fierton*.
387. Willaumes dou Hanap pour sen hiretage qui fu Adam le Vairier en le rue des Sueurs, *semi marc*.
388. Rogiers li Cambiers, de le Blakierue pour sen hiretage qui fu Jehan de le Blakierue, le cambier, I *fierton*. Se fu acatés a Jehan a l'avaine.
389. Li hoir Jehan le Noir, le vairier pour l'iretage qui fu Crestiien le Vairier a l'entrée de le rue des Sueurs contre le Blakierue, I *fierton*.

Fol. 42 v°

390. Gillos de le Halle pour l'iretage qui fu Jehan de Cambrai a l'entrée de le rue des Sueurs contre le Blakierue, I lot.
391. Jehan Pliche, li boulenghiers pour l'iretage qui fu Gillion Escargnet en le rue des Sueurs devant le Hanap, *semi fierton*.
392. Li frere meneur pour l'iretage qui fu Lambiert Lourdeur en le ruelle d'encoste eaus, *semi fierton* ⁽¹³⁷⁾
393. Gilles Grandiaus pour l'iretage qui fu Cateline de le Vincourt en le rue des Foulons, IIII d. φ.
394. Boudes de Menin, fuis Maghain pour sen hiretage en le rue des Foulons, I *fierton*.
395. Li hoir Jehan Noirbiert, le drapier pour sen hiretage qui fu Jehan de Menin en le rue des Foulons, I *fierton*.
396. Jehan des Euwis, fuis Willaumes pour l'ireta-(**Fol. 43 r°**)-ge qui fu Maghain de Commes au pont de Maugret, VII s. X d III partis.
397. Li veve Jehan de Kennoit, le foulon pour VI cambres en le ruelle Maghain de Commes au pont de Maugret, XIII s. II d. ⁽¹³⁸⁾.

¹³⁷ Cet article a été biffé, addition d'une autre main ; escangiet sour l'iretage le veve Jakemon le prevost, fil Baudon.

¹³⁸ Cet article a été biffé, addition ultérieure : Revenu a le maison, si k'il appert ou terme dou Noel sour Vinchant Market *et* le veve Jehan le Plaiiet.

398. Martins le Kuitepointiers pour l'iretage qui fu Baudon dou Bos au pont a Maugret, *demi marc*. Se fu acatés a Bietris Partie ⁽¹³⁹⁾.
399. Jakemes Hardis pour l'iretage qui fu Grart le Pois as Tainteniers, *demi fierton*. Se le donna Mehaus li Crasse.
400. Maroie de Harnes pour l'iretage qui fu Nicolon Aillet as Caoursins *demi lot*.
401. Jakemes de le Piere, li blaiiers pour l'iretage qui fu Jehan Bourier ou markiet as kevaus, *I fierton*.
402. Jehans li Crenchiers dou don maistre Baudon de Sinnebieques, *demi fierton*. Si ont li caritaule de *Saint Estievene* le cirograffe de le rente ⁽¹⁴⁰⁾.

Fol. 43 v°

403. Henris Visins pour l'iretage qui fu Brission Destailleurs ou markiet au blet, *I marc et demi* Se le donna Eglentine de le Ruiielle pour sen rendesme.
404. Li veve Jakemon le Prevost, fil Baudon pour sen hiretage en le rue Esclemoise, se donna Maghe Partie ceste rente a sen rendesme, *I fierton et demi*
405. Item *demi fierton* de par les freres meneurs *par escange* ⁽¹⁴¹⁾.
406. Pieres de Templemarch pour l'iretage qui fu Aelis d'Isendike en le rue Esclemoise, *III fiertons et I lot*.
407. Henris Rikemers pour I pret deriere se maison en le rue Esclemoise *I fierton* ⁽¹⁴²⁾. Se le donna Maroie Wicarde pour faire sen obit.
408. Bietremieus Germaines *sour* sen hiretage *qui* fu *seigneur Bietremieu* le Prevost en le rue Esclemoise du don le dit *seigneur Bietremieu*, XVII s. ⁽¹⁴³⁾.
409. Jehan li Abbés con dist de Los, li cauceteres pour l'iretage qui fu maistre Jehan de Lillers a ce terme, XXXIII s.

Fol. 44 r°

410. Jakemes li Nies, fuis Ghillebert pour sen hiretage qui fu Robiert Andriu en le rue Esclemoise, *demi fierton*
411. Jehans li Nies, fuis Ghillebert pour l'iretage qui fu Denis Andriu en le rue Esclemoise, *demi fierton*

¹³⁹ Depuis: *demi marc*... ce membre de phrase a été biffé, correction : XIII s. et I gros item et pour Bauduwin de Sinebieke, III s. III d. se les doit Lotars de Sinebieques.

¹⁴⁰ Cet article est d'une autre main.

¹⁴¹ L'article 405 a été biffé.

¹⁴² Même remarque pour l'article 407.

¹⁴³ Les articles 408 et 409 sont d'une autre main.

412. Thumas de Courtrai pour l'iretage qui fu Watier de Ghelevaus en le rue Esclemoise sour le touket de le Ruielle des Pissonniers, XIII s. III d. ϕ .
413. Adams li Prevos sour sen hiretage qui fu Vivien de Mouvaus, XL d. ϕ .
414. Jakemes li Kiens pour l'iretage qui fu Willaume Kalot a le porte de Weppes, V *fiertons*. C'est des rentes qui furent Gillion Roussiel.
415. Marote li Sarrazine, fille Hellin pour cambres (¹⁴⁴), [*Fol. 44 v°*] devant Saint Julien, *demi fierton* et VIII d.
416. La ville de Lille pour les rentes racatées par l'estaablissement rabatu I marc pour le molinel, XV lb XVIII s. II d. ϕ . (¹⁴⁵).
417. Li brief le Roy, X lb.
418. Maghe de Hiersiaus pour l'iretage qui fu Marien le Soumeliere au pont dou Castiel, II s.
419. Thumas de le Vredinghe, li goreliers pour l'iretage qui fu Jehan Sa-lemale desous le porte Saint Nicolay, *demi fierton*. Ceste rente donna Jehan li Nies, fuis Gillion (¹⁴⁶).
420. Aelis de Bapaume sour sen hiretage d'encoste le halle d'eskevins, XVI s. II d. ϕ . Ceste rente eut Sains Nicolais pour le rendacion Marotain de le porte Fainele.
421. Hubiers Escrelate sour sen hiretage qui siet en le rue des Foulons dou don Agnies dou Dam, veve Nicolon le Neveut, I *fierton et demi lot* (¹⁴⁷).

Fol. 45 r°

En le proffe Saint Meurisse (¹⁴⁸) a le saint Jehan

422. Jehans dou Vreliet pour tout sen heretage au pont de Fins qui fu Jehan de Hiechin, I marc *et demi* marc. Se fu acatée a Pieron Vretet, fil Alart.
423. Jehan Bisewis, li crassiers pour l'iretage qui fu Jehan Normant dela le pont de Fins a l'encontre de le rue Segart Rabaut, *demi fierton*.
424. Li veve Jehan as Claus pour l'iretage qui fu Maghain l'Engherrant en le rue de Fins dou don Mehaut le Crasse, I *fierton*.

¹⁴⁴ En bas du folio, addition d'une autre main : Jaques d'Aubenton pour les maisons qui furent Jehan de Fieulin, le corieur et li dis Thumas de Hiechin deles le Fontaine au Tonnelet, XII s.

¹⁴⁵ L'article a été biffé.

¹⁴⁶ Cet article a été biffé, addition postérieure : racaté en l'an XXIX.

¹⁴⁷ Article d'une autre main.

¹⁴⁸ Addition marginale : Sour l'iretage le veve Huon de Cassel sour le touket de le rue Segart Rambaut, dou don Saintain de Chamans dite Wicarde *et* acat fait par Martin Eve *demi* marc de fin argent a prendre et a avoir tantos apres le dechies de la dite Saintain au Noel et a le *saint* Jehan le moietiet au plus *prochain* terme *apries* son trespas et *apries* parsuiwanment.

425. Li veve Estievenon le Plaiiet pour l'iretage qui fu Nicolon Morteuielle contre l'atre Saint Meurisse, I *fierton*.
426. Li hoir *seigneur* Huon Gommer sour l'iretage dou dit *seigneur* Huon *et* de sen don, *demi fierton* (¹⁴⁹).
427. Sour l'iretage Paskier Plaiis en le rue Segart Rabaut VIII d. φ. a le *saint* Jehan du don me dame d'Inglemoutier ditte de Marbais si k'il appert el obitier de cheens.

Fol. 45 v°

428. Jehans Pissons pour l'iretage qui fu Mikiel Gontart ou fons de le ruielle Gontart acatet a Jehan a l'avaine, I *fierton*. Se le tient Jehans de le Bieque (¹⁵⁰).
429. Pieres de le Ruielle pour l'iretage qui fu Simon le Borgne en le rue de Fins, V *fiertons*. S'est de l'escange que Phelippes de le Tour fist de le rente qu'il devoit sour sen hiretage ou markiet as kevaus que Paske Magrete donna.
430. Jehans de le Bieke pour l'iretage qui fu Robiert Muchet en le rue de Fins devant le Vente, V s. III d. III partis. Si le donna sires Brisses li Franchois.
431. Colars de Seclin pour l'iretage Jehan le Petit, le boulenghier devant le Vente, I lot. Se le donna sires Brisses Franchois.
432. Sour l'iretage qui fu Gosson le Sage en le rue de Fins qui fu Mathieu le Sens, le cuvelier que Hues Blankars, fuis Rogier Blankart tient, *demi* mark moitié au Noel *et* l'autre a le saint Jehan. Si le donna demiselle Jehenne de le Capielle en l'an XLII (¹⁵¹).

Fol. 46 r°

433. Jakemes de le Piere, fuis Henri pour l'iretage qui fu Robiert de Torkoing encoste le Dragon, se fu Aelis le Roye, VII s. X d.
434. Jehans Grimuche pour l'iretage qui fu Hellin le Fevre dela le Dragon encontre les carliers, *demi* marc VIII d. φ. S'en donna Jakemes Vretés, fuis Alart le fil, I *fierton*, Aelis Bassiele *demi* fierton, Bourghe li Ciers, *demi* fierton *et* s'en i a *demi* fierton de l'escangement Gillion Pasquin. (¹⁵²)

¹⁴⁹ Les articles 426 et 427 sont de deux mains différentes.

¹⁵⁰ Depuis : se le tient.. addition d'une autre main.

¹⁵¹ Cet article est d'une autre main.

¹⁵² Depuis : marc ... membre de phrase barré, correction VII s. II d.

435. Li veve Jehan Hanghewart pour l'iretage qui fu Mikiel le Carlier devant Saint Nicaise dou don Mehaut le Crasse III los *et demi* (¹⁵³). Item sour cel meisme hiretage dou don Henri Partit, demi marc (¹⁵⁴).
436. Li hoir Brart le Mannier pour l'iretage qui fu Mariien le Feutriere a le porte dou Moliniel, VII s.

Fol. 45 v°

437. Jehans dou Bos, li drapiers pour l'iretage qui fu Agnies le Tainteniére en le rue dou Moliniel dou don Maghain Aghache, *demi* marc.
438. Jehan Clauwés, fuis Jakemon pour sen hiretage devant Saint Nicaise qui fu Lieppin le Menestrel, I lot.
439. Li veve Jakemon l'Eskevin pour sen hiretage ou noef markiet X s. VII d. φ. Se l'eust on avoec Stievenon le Viart (¹⁵⁵).
440. Jehans Boulos, li cordiers pour l'iretage qui fu Jehan de Pieronne en le rue de Five, II d.
441. Jakemes li Boulenghiers pour l'iretage qui fu Mariien le Cordiere en le rue de Five, V s. II d.
442. Martins li Bateres pour l'iretage qui fu Gillion le Mannier, de Biekerel en le rue de Five qui puis fu Colart Roussiel le Machon, V s. V d. φ.

Fol. 47 r°

- 443 Li hospitaus Saint Jullien pour l'iretage qui fu Pieron dou Four en le Hamerie, XII d.
444. Jehans de le Tombe et Jehans de Monchi pour leurs hiretages en Grant Fossé qui sont framel *et* furent Gillions des Prés, II s.
445. Sires Hues de le Pierche pour l'iretage qui fu Jakemon Biele Bouke en le Hamerie, XII d.
446. Martine li Machecliére pour l'iretage qui fu Bietremiu dou Cherench en le Hamerie, III s.
447. Henris de Gant, li foulons pour l'iretage qui fu Gosson de Warengchien, en le Hamerie, III s.
448. Jehans li Courtiniers pour l'iretage qui fu Gillion le Fissiel en le Hamerie, V s. VII d.
449. Jehane li Diene pour l'iretage qui fu Eglentine de le Ruielle en le Hamerie, XIII d. Item que li dite Eglentine donna IIII s. III d. si le tient Jehans Pleis, li vieswariers (¹⁵⁶).

¹⁵³ III los *et demi* a été barré, correction : IX s.

¹⁵⁴ Depuis : Item... marc, ce membre de phrase a été barré.

¹⁵⁵ Cet article a été biffé, addition ultérieure : racatet en l'an XXIX qui a aussi été supprimée.

¹⁵⁶ Depuis : si le tient... addition d'une autre main.

450. Colars de Ronchin pour l'iretage qui fu Pieron Poillevaque à l'entrée de le rue Saint Meurisse devoit X s. VII d. φ., de ce racaté a le *saint Jehan*, l'an XXV, 1 lot. Ensi doit a heritage sans rachat, I ferton (¹⁵⁷).

Fol. 47 v°

451. Li veve Henri de le Vakerie pour l'iretage qui fu Thumas de Mons en le Hamerie, I *fierton*. Se le donna Elissens dou pont *et* celui du Noel ausi.
452. Jehans li Fissiaus, fuis Hubiert pour l'iretage qui fu ledit Hubiert sen pere en le Hamerie, I *fierton*.
453. Maroie Raingote pour l'iretage qui fu Pieronnain de le Cambe decha le porte de Diergnau, demi marc (¹⁵⁸).
454. Thibierghe Fuelles pour sen hiretage a le porte de Diergnau dou don Pieron Guiffré, *demi* lot.
455. Leurens li Vieswariers pour l'iretage qui fu Bietremiu le Boursier devant l'atre Saint Meurisse, XII d.
456. Willaumes de Linsielles pour sen hiretage en le rue de l'Aubiel, III s.
457. Denis de Marchenielles pour l'iretage qui fu Rikier Bosket en le ruielle qui va de le rue de l'Aubiel a Saint Meurisse, I *fierton*.
458. Jakemes dou Castiel, fuis Jakemon pour sen hiretage en le rue de Fins dou don Maghain le Noire, *demi fierton* (¹⁵⁹).

Fol. 48 r°

459. Pieres de Senghin, li machons pour sen hiretage en le rue de l'Aubiel qui fu Rostit, acatet a Jehan a l'avaine, I *fierton*.
460. Jehans dou Puch, li pissonniers de mer pour l'iretage qui fu Gillion le Morsellier en le Juerie a l'encontre de le grange Jakemon de le Piere, XXIX d.
461. Jehans Leuridans pour l'iretage qui fu *Signeur* Jehan de Habourdin joingnant a l'hiretage Jehan dou Puch devant dit, *demi* marc XII d. φ. Se le tient Pieres li Carbonniers, li penderes (¹⁶⁰).
462. Sebille de Paris pour l'iretage qui fu *signeur* Jehan de Habourdin joingnant a l'hiretage Jehan Leuridan devant dit *demi* marc.
463. Mikius li Grumeliers pour l'iretage qui fu *signeur* Jehan de Habourdin joingnant a l'hiretage Sebille de Paris devant dite, XXXIII s. VII d. φ (¹⁶¹).

¹⁵⁷ Cet article est d'une autre main.

¹⁵⁸ Demi marc a été barré, addition d'une autre main : retournée par loi a XV s. et III d.

¹⁵⁹ Cet article est d'une autre main.

¹⁶⁰ Depuis : se le tient... addition d'une autre main.

464. Pieres li Carbonniers, li penderes pour le mason ki fu Mikiel le Grumelier sour le touket de le Nuefve Ruielle. *Item* pour IIII cambres ki furent Mikiel le Grumelier par devens le Nuefve Ruielle, XXVIII s. IX d. *Item* li dis Pieres li Carbonniers pour unne loghe k'il prist a mestre Jehan Leuridan *dem*i marc. De chou racaté *dem*i fierton en l'an XXIX, ensi doit XLIII s. III d. ⁽¹⁶²⁾

Fol. 48 v°

465. Pieres li Carbonniers, li penderes pour II cambres qu'il prist a rente a Mikiel le Grumelier des IIII cambres que li dis Mikius prist a rente a Saint Nicolay lesqueles II cambres seent en le Noeve Ruielle deriere Saint Meurisse joingnant a l'hiretage Jakemon de Five, VII s. X d. φ. ⁽¹⁶³⁾.

466. Pieres li Plakieres pour l'iretage Watier Rainghier en le Juerie, I *fierton*.

467. Jakemes de Five pour l'iretage qui fu Gillion de Wategnies en le Noeve Ruielle, XII d. φ.

468. Jehans li Biaus pour l'iretage qui fu Jehan dou Chierenc devant l'atre Saint Meurisse, XII d.

469. Maistres Robiers dou Bos pour l'iretage qui fu Amourri dou Gardin au Broek, III s.

470. Li veve Jehan le Cordier sour sen hiretage noef seant au Perier a Diergnau entre sen vies hiretage *et* l'iretage le veve Baudon Peziere, I *fierton* ⁽¹⁶⁴⁾. Se le donnerent Maghe *Partie et* Pieronne se suer.

Fol. 49 r°

471. Jehans, li eskevins, Markos pour l'iretage qui fu Watier le Cras en le Hamerie, VI d.

472. Maistres Jehans de Faches pour l'iretage qui fu Evrart Garsiel en le rue de Five, I *fierton*. Se le donna Marote Potine, feme Jehans Maillart.

473. Pieres de Mons pour l'iretage qui fu Emmelot Fremaude en le Hamerie, II s.

474. Gosses li Tainteniers pour l'iretage qui fu Nicolon le Machon au Broeck, XVIII d.

475. Martins dou Boskiel pour l'iretage qui fu Alart de Bapaumes en le Juerie, III s.

¹⁶¹ Les articles 462 et 463 ont été barrés, pour l'article 462, addition marginale : en l'eulke le maison.

¹⁶² L'article 464 est de deux mains différentes.

¹⁶³ Cet article a été barré.

¹⁶⁴ Cet article est d'une autre main, I *fierton* a été barré, correction d'une autre main : revenue a le maison.

476. Jehan de Kennoit, li carpentiers pour l'iretage qui fu Pieron Huate en le Hamerie, *деми fierton*.
477. Maroie li Sarrazine pour l'iretage qui fu Ernoul dou Dam a l'entrée de le rue Saint Meurisse, *I fierton*.
478. Pieres li Fevres, li carliers pour sen hiretage devant *Saint Nikaise*, *деми mark que demiselle* Cateline de le Barre aporta au venir en l'ospital lequel li maison li paie le vie durant.

Fol. 49 v°

479. Sour le grange *et* l'iretage Izabel de Villers dales le Cour qui fu Baudon le Prevost a Saint Meuriche, *деми fierton*. A le saint Jehan ce donna Denis dou Moliniel s'en warde les lettres le feme qui fu Denis dessus nommei (¹⁶⁵).
480. Li hoir Pieron le Borgne, fil Andriu pour l'iretage qui fu Jehan de le Pilaterie au ponchiel de le rue Segar Rabaut, *I fierton*.
481. Jehan Orghes, li drapiers pour l'iretage qui fu Bietremiu le Sarrazin encoste le Vente en le rue de Fins, XV d. φ.
482. Huars de Cassiel, li crassiers pour l'iretage qui fu Jehan Eve delà le pont de Fins, *деми fierton*. Ceste rente donna Jehan le Nies, fuis Gillion.
483. Willaumes li Nies, li orfevres pour l'iretage qui fu Gillion le Sauvet delà le pont de Fins de l'escangement Jehan le Neveut, fil signeur Jehan ki les devoit sour le Busket, XXXVII d.
484. Jakemes li Fevres pour l'iretage qui fu Robon l'Ierbier encoste le maison Jehan Bassiele, lot *et demi*. Ceste rente donnerent Willaumes Boudes et Marote se feme, se fut anchiennement des rentes dame Mariien Hieluit.
485. Collars de Courcielles pour l'iretage qui fu Estievenon Gielée seant devant le Fontaine *Saint Meurisce* XV d. *et* autant au Noel et soloit payer a Paskes si qu'il apert chi derriere en ce livre (¹⁶⁶).

Fol. 50 r°

En le proffe Saint Sauveur a le saint Jehan

486. Li hospitaus Saint Sauveur sour l'iretage qui fu Hauwit le Catiere a le porte de Weppes, XIII d. φ.
487. Item pour I cent de tiere qui gist a le Bouvaque devant le maison Lambon, XVIII d.
488. Watiers li Gaioliers pour sen hiretage qui fu Alixandre le Ligne, telier au Croket, XII d.

¹⁶⁵ Les articles 478 et 479 sont d'une autre main.

¹⁶⁶ Les articles 484 et 485 sont de deux mains différentes.

489. Li veve Jehan de Warengnien sour sen hiretage a le porte de Five qui fu Baudon l'Eskevin, XII d.
490. Jehan de Lezanes, flius Jehan sour sen hiretage qui fu Gillion le Cambier *et* puis Jehan David seant en le grant rue Saint Sauveur [*Fol. 50 v°*] *et* sour sen hiretage seant en le [rue] ⁽¹⁶⁷⁾ des Robelées, X s. VII d. ϕ .
491. Gilles Baudescos pour l'iretage qui fu Jehan de l'Estaule devant l'atre Saint Sauveur, V s.
492. Pieres Normans pour l'iretage qui fu Grart de Fles a Saint Sauveur I *fierton*.
493. Henris Normans pour l'iretage qui fu Brission Capet dehors le porte des Malades, XII d.
494. Simons li Bruns *et* Leurens Doudiaus pour l'iretage qui fu Jehan Minnebote en le rue as Estakes.
495. Colars Haimeris pour l'iretage qui fu Jakemon de Primeke joingnant de le maison le prestre de Saint Sauveur dou don Isabiel, feme Lambiert le Traieur, X s.

Fol. 51 r°

496. Gobes li Manniers pour l'iretage qui fu Marotain d'Anekin en le rue des Malades devant le maison de Chisoing, *demi* marc. Se le donna Maghe Aghache pour se rendation.
497. Baudes Blokiaus pour l'iretage qui fu Marien de le Sauch devant le Trinitet, IIII s.
498. Jehans Courvilains pour l'iretage qui fu Gosson de le Bieke dehors le porte des Malades, II s. VI d.
499. Pieronne li Gons pour sen hiretage qui fu Jakemon le Linnier au noef markiet, I *fierton*.
500. Li veve Pieron le Prevost, de Rihout pour sen hiretage qui fu Pieronnain Caduche a l'entrée de le rue dou Moliniel, I *fierton*.
501. Cholars Bourghingnons, II s. ⁽¹⁶⁸⁾.

Fol. 51 v°

502. Willaume de Tournay pour sen hiretage qui fu Jakamon Odierne deriere l'atre Saint Sauveur, XX d.
503. Willaume Passe en Tarte sour sen hiretage seant au noef markiet, *demi fierton*. Ceste rente vint a Saint Nicolay de le rendation Marotain de le Porte Fainniele.

¹⁶⁷ Le mot rue a été omis.

¹⁶⁸ Cet article est d'une autre main.

504. Rogiers dou Fresne, li couvreres sour sen hiretage seant en le rue de Malepart qui fu Jehan de Marke, II s. Ceste rente vint de Jehan de Boi l'Euwe *et* de Marotain de le Bare se feme.
505. Grars Blankars sour ses hiretages qui furent Millon le Cordier seans viers le porte des Malades dou don Maghain le Noire dont on a lettres d'eskevins, VII s. IIII d. III partis.
506. Jehans li Piniers *et* si complice pour leur hiretage en le rue dou Croqués de le venne Jakemon le Borgne, fil Martin, XVII s. Se sunt li complices Henris Cardons.

Fol. 52 r°

En le proffe Sainte Cateline a le saint Jehan

507. Thumas li Cas pour l'iretage qui fu Mariien Soloine decha le porte de le Bare, III s. S'en donna les II s. et VI d. Jakes li Borgnes.
508. Cuers de Roy pour l'iretage qui fu Mariien Soloine qui est frareurs *et* joingnans a l'hiretage Thumas le Cat, IIII s. S'en donna les II s. VI d. Jakemes li Borgnes.
509. Jakemes Lienars sour sen hiretage devant Saint Cateline qui fu Jakemon Baket, III s.
510. Pieronne de Torkoing pour l'iretage qui fu Watier de Linsielles decha le porte de le Bare, II s. VI d.
511. Jehans d'Aire, li auwiers pour l'iretage Jehan de Los, d'Erkinghehem devant le Crois [**Fol. 52 v°**] dehors le porte de Weppes, XIII d. φ.
512. Jehans de Courtray pour I pret deriere se maison qui fu Adam le Prouvost, XIII s. VI d.
513. Jakemes de Hierlies, li fevres pour l'iretage qui fu Denis le Macheclier devant le Grant Fontaine, sires Jakemes de le Haghe le donna, XXI d.
514. Baudes li Borgnes c'on dist li cangieres pour l'iretage qui fu Pieron de Canfaing sour le place encoste l'iretage Daniel le Tripier, *demi fierton*. Se le donna Hues Destailleurs.
515. Jakemes dou Trau pour l'iretage qui fu Andriu Poghet sour le touket de le rue des Taneurs dou don Mariien de le Bare, fille Pieron, IIII s.
516. Jehane Poullete pour l'iretage qui fu Jehan sen pere seant sour le touket de l'atre Sainte Cateline [**Fol. 53 r°**] au les deviers le Bare, III *fiertons*. Ceste rente acata li maisons a Henri Poullete, le pere Jehan.
517. Nicoles Marchinois, li taneres pour l'iretage qui fu Gillion Leurens sour le wes dehors le porte de Weppes, IIII s. II d. φ.
518. Jehans de Seclin, li taneres pour l'iretage qui fu Jehan Erkembaut sour le wes de Weppes. Se les donna Bourghe Clauwete, XXI s. III d. φ

- 519 . Li veve Jehan Wecin pour ses deus hiretages seans devant le crois de
 pierre dehors le porte de Weppes, XIII s. VI d. S'en donna I *fierton*
 Brisses Destailleurs et s'en donna *demi fierton* Henris de le Piere.
520. Gilles d'Estaires li fourniers pour l'iretage qui fu Jakemon le Noirier
 devant l'atre Sainte Cateline, V s. II d.

Fol. 53 v°

521. Pieres Liras pour l'iretage qui fu Bietremiu Waubiart viers Sainte
 Cateline si que en va au Poupelier I *fierton*. Se le donna Baudes li
 Borgnes, chevaliers.
522. Robiers de Clenkemeure pour l'iretage qui fu Marien Wicarde au
 Poupelier devant le Fontaine XXXIX d. Se les donna sires Jehans li
 Nies qui mest d'encoste Saint Nicolay.
523. Biercus, li bouchiers pour l'iretage qui fu Jehan d'Aire, l'auwiers au
 Poupelier, III s. Se les donna Baudes li Borgnes, chevaliers.
524. Jakemes li Noirs, li chavetiers pour l'iretage qui fu Brission Benoit
 encontre le Hierloterie, XII d.
525. Colars Potiers pour l'iretage qui fu Maro- (*fol. 54 r°*) -tain Marsille sour
 le touket de le Hierloterie dou don Jehan Joie, marit Marotain Foubiert,
 I *fierton*.
526. Jehans de le Haie pour l'iretage qui fu Caitiel a le porte de le Bare, XII
 d.
527. Li hoir Jehan Blaout pour I pret dehors le porte de le Bare que on tient
 de Saint Bertin, VII s. VI d.
528. Sour l'iretage qui fu Jehan le Rike dou don Maghain le Noire, VI s.
 (¹⁶⁹).

Fol. 54 v°

En le proffe Saint Piere a le saint Jehan.

529. Baudes li Prevos, clers pour l'iretage qui fu le Sommeliere en le rue
 Kokiel, *demi fierton*. S'est de l'escangement Huon Gommer.
530. Sires Watiers li diens pour l'iretage qui fu monsieur Jehan Makiel en
 le rue d'Engletiere, XII d.
531. Baudes Hauwiaux pour l'iretage qui fu Jehan de la Wastine en le rue
 d'Engletiere, III s.
532. Sour les lices Saint Pieres devant les estuves du don Segneur Bie-
 tremieu le Prevost a ce terme, VIII s. VI d. (¹⁷⁰).

¹⁶⁹ Cet article est d'une autre main.

¹⁷⁰ Cet article est d'une autre main.

Fol. 55 r°

Item des rentes Polie a le saint Jehan.

533. Jehan li Courtois sour sen hiretage seant dehors le porte des Malades qui fu maistre Jakemon Polie, III s. VII d.
534. Simons li Grumeliers pour l'iretage qui fu Robiert Magret en le grant rue des Malades qui est frareurs a l'hiretage que Marissaux li fevres tient V s. VII d.
535. Marissaus li fevres pour l'iretage qui fu Robiert Magret qui est frareurs a l'hiretage Simon le Grumelier en le grant rue des Malades, XII d.
536. Henris Normans pour l'iretage qui fut Jehan de Binch dehors le porte des Malades, au Billau, II s.
537. Alous li Espargieres sour sen hiretage dehors le porte des Malades, XXXI d.

Fol. 55 v°

538. Pieres Roussiaus sour l'iretage qui fu Gillion de le Fontaine dehors le porte des Malades, XXXIII d.
539. Henris Gommers, li chavetiers pour l'iretage qui fu Jakemon Gielée en le rue dou Pestrin, XXV d. ⁽¹⁷¹⁾.
540. Li veve Jehan Caudeuwe pour l'iretage ⁽¹⁷²⁾ ki fu Gillion Mussin en le rue dou Pestrin, III s. III d.
541. Buskes, li machons [pour l'iretage] qui fu Pieron Lambart au puisoir en le rue dou Pestrin, XI s. III d.
542. Jakemes Lorete pour sen hiretage en le rue de Pois, II s.
543. ... ⁽¹⁷³⁾ pour l'iretage qui fu Mariien Quaremiele en le rue as Estakes, XV d.
544. Mikius de l'Atre sour se maison a Eskermes qui fu Robiers Pieresins, XVIII d. ⁽¹⁷⁴⁾.

Fol. 56 r°

Che sont rentes dehors le ville a le saint Jehan

545. Maroie Hauwis, de Basinghehem sour sen hiretage qui fu Pieron Mourieli, sen pere, gisant a Basinghehem, XII d.
546. Leurens Crespins, li carpentiers pour CCC de l'hiretage qui fu Engheran au Toup gisant devant le maison des Malades d'Eskermes, II s. VI d.

¹⁷¹ Cet article a été barré, addition d'une autre main : perdu par loy en l'an XXX qui a été également barré.

¹⁷² Addition interlinéaire : si le tient Jehans Moulins.

¹⁷³ Il y a un blanc.

¹⁷⁴ Cet article est d'une autre main.

547. Gilles de Mesplau pour I quartier de tiere gisant en le proffe de Wasemmes devant le Navie, XXVIII s.
548. Pieres dou Ponchiel ⁽¹⁷⁵⁾ pour l'iretage qui fu Jakemon d'Arras le couvreur au Busket, II s. VI d.
549. A Bonnanches *sour* une mazure *contenant* environ XIc de tiere que Adans li Waucres soloit tenir XXIII s. IX d. *par* an moiet au Noel *et* l'autre a le *Saint Jehan*. Si les *tiennent Jehan* li Veskes dis li navieres *et* est *assavoir que* apres le trespas demiselle Enmelot le Borgne li maison y a *et* ara telle *part* que la ditte demiselle y a en sa part le meisme, assavoir est le VIIIime part de XXXVIII s. *que* li dis Jehans en doit.

Fol. 56 v°

550. A Bonnanches *sour* une mazure *contenant* environ XIc de tiere que Adans li Waucres soloit tenir, se le tient Jehans li Veskes, li navieres *parmi* XXXVIII s. de rente par an, moiet au Noel *et* moiet a le saint Jehan esquies XXXVIII s. demiselle Marote de Vilers *et* Maroie Orghete, fille Jehan ont chaschune I mont de VIII mons. Se doit le tiere de souveraine rente, premiers au seigneur de cui on le tient a le *saint Jehan* X d. Item a le *saint Remy* II auwes, le tierch de IIII ouvelées, le tierch de II cappons au Noel. S'est en le tiere de tant qu'il touque a *Saint Nicolay*, c'est les VI mons estre veve li Viars ⁽¹⁷⁶⁾.
551. Somme de toutes les rentes *que* on doit a le saint Jehan CII lb. XVIII s. III partis. De chou rabatera on en l'an XXX pour racat fait en l'an XXIX, X s. VII d. φ. pour Maghain l'Eskevine, *demi fierton* pour Pieron le Carbonniers *et* *demi fierton* pour Thumas de le Vredanghe *et* I lot pour Henry Gommer perdu. Et cil encourra de chou croissent, *demi fierton* pour Huon Gommer.

Item *demi fierton* pour maistre Baudon de Sinnebieques.

Item pour Colart de Ronchin, VII los *et* *demi fierton* pour *seigneur* Baudon le Borgne.

Ensi montent les rentes de le saint Jehan *sour* tout, CIII lb. XIII s. un *demi* d.

S'en rabat on pour l'an XXX *qui* ne sont mie rechet pour maistre Baudon de Sinnebieques *et* pour Colart de Ronchin XIX s. III d. φ.

Racatet depuis I lot par Colart de Ronchin ⁽¹⁷⁷⁾.

Fol. 57 r°, en blanc

¹⁷⁵ Addition interlinéaire : Si le tient Pieres Liceus.

¹⁷⁶ Les articles 549 et 550 sont d'une autre main.

¹⁷⁷ Cet article est d'une autre main.

Fol. 57 v°

Che sont les rentes de le maison Saint Nicolay a le saint Pierre entrant aoust.

552. Jehans de Brebant pour sen hiretage qui fut Mehaut le Boskeilliere sour le plache decha le Fontaine Saint Martin, X s.

553. Li Biekete qui fu feme Hubiert le Clop pour sen hiretage qui est frareus a l'hiretage Jehan de Brebant, X s.

554. Li hoir Phelippon dou Castiel pour l'iretage qui fu Jehan de Wategnies sour le touket de le rue Saint Meurisse, *demi fierton*.

555. Jakemes de le Piere, fuis Henri pour l'iretage qui fu Jakemon Markot *et* puis Huon Malet devant le maison le curet (**Fol. 58 r°**) de Saint Meurisse, III s.

556. Li capelains de Saint Nicolay sour sen hiretage delà Saint Meurisse devant l'iretage qui fu Baudon Pesiere, XII d.

557. Rogiers Pinchons pour l'iretage qui fu Willaume le Fruitier en le Hamerie, II s.

558. Jehans li Machons, li vieswarriers pour l'iretage qui fu Emmelot le Fruitiere en le Hamerie, II s.

559. Jehans de le Rue, carpentiers de molins pour l'iretage qui fu Jehan le Pinier en le Hamerie, III s.

Somme de ces rentes de le saint Piere entrant aoust, XXXVI s. III d.

Fol. 58 v°

560. Comme Vc de pret ou environ *que* jadis furent Jehan de Santes tenus de monseigneur de Saint Venant les *quels* Vc de pret Jehans li Meres, fuis Jaquemon qui fu tient IIIc et les II pars de I cent *et* Nichaizes li Meres, oncles audit Jehan tient le remanant assis le dit pret a Santes es prés *que* on dist de Santes deriere le manoir Jehan des Planques tenant d'une *part et* d'autre as prés Cholin le Mere, fil Hellin qui fu soient *et sunt* tenut de VI lb. doudit par an de rente a perpetuité a l'ospital Saint Nicolay si comme il fu recognut, dit *et* confessé dou dit Nichaize le Mere par devant Michiel de Werin *et* Jaquemon le Preudonme adont gouverneurs *et* mestres dou dit ospital sour le IX^e jour dou moys de julle l'an mil CCC et chiunquante se dist li dis Nichaizes *que* ou temps passet apres le dechiet de sen pere *et* de se mere il fu acordé, cognut *et* agrééz de lui, de Hellin *et* de Jaquemon ses freres as parchons faire des trestous hiretages *qui* leur virent de la succession de leur pere *et* de leur mere *qui* comme il *et* li dis Jakemes ses freres eustent *et* teinstent le dit pret se seroit *et* sont cascuns de aus troys tenus de *cascun* an a perpetuité au dit ospital payet II lb. de le dite avaine de rente (¹⁷⁸).

¹⁷⁸ Cet article est d'une autre main et a été barré ultérieurement.

En jenvier

561. (III) Obit Bourghe le Boursiere et sen mari, I *fierton* que on prent sour l'iretage Watier le Clarier en le Grant Cauchie. De chou a li capelains, IIII d. et li clers, IIII d. Et a l'offrande, I candelle de I d. et I d. ens.
562. (V) Obit Jakemon de Mierchin, le sielier et Pieronne se feme X s. De chou a li capelains, VI d. Et a l'offrande, *деми* lot de vin, I pain de denier, I candelle de I d. et I d. ens.
563. (VII) Obit Mariien de Saint Sauveur, au capelain IIII d., au clerc, II d. Et a l'offrande, une candelle de I d. et I d. ens.
564. (VIII) Obit Aelis des Euwis, *деми fierton* que on prent sour l'iretage Andriu Papine en le Cordewanerie. De chou a li priestres, IIII d. li clers II d. Et a l'offrande *деми* lot de vin, I pain de denier, une candelle de denier et I. d. ens.
565. (IX) Obit Margrite Fourniele, I *fierton*, de chou a li capelains, VIII d., li clers, IIII d.
566. (X) Obit Mariien Ghiertrut, de Wategnies, II s., de chou a li capelains, III d., li clers, I d. et a l'offrande I d. ⁽¹⁷⁹⁾.

Fol. 59 v°

567. (XI) Obit Aelis de Hedenghes *деми fierton*, de chou a li capelains IIII d., li clers, II d. Et a l'offrande I candelle de denier et I d. ens.
568. (XII) Mariien Clauwete, XIII s., de chou a li capelains VIII d. et li clers, IIII d.
569. (XIII) Obit Geneviere Hanghewarde *et* Mariien de Ponrohart, I *fierton*, de chou a li capelains, VIII d. et li clers, II d.
570. (XIII) Obit Alart Soure, I *fierton*, de chou a li capelains XII d. et li clers, VI d. Somme au capelain V s. II d.
571. (XI) Obit Bauduwin le Borgne, fil Pieron, se doit avoir li capelains pour messe dire, VI d. et si doit on offrir I candelle d'un d. et I d. ens, si doit iestre fait le Xè jour de jenvier.
572. (XVI) Obit Willaume le Borgne, fil Pieron *et* frere a Bauduwin dessus dit, se doit avoir li capellains qui le messe dira sis deniers *et* offrir I candelle et I d. ens. Si le doit on faire le XVIème jour de jenvier.
573. (VI) On doit faire l'obit medame Mehaut de Marbais suer a mons. Grart de Marbais, segneur dou Broek II fois *par an et perpetuellement* l'une a lendemain des trois rois *et* l'autre lendemain des octaves saint Jehan

¹⁷⁹ Addition en bas de folio : a l'avenant, che fut fait en l'an de grace mil CCC XXXII le semedi XVIII jours el mois de Julle, le lettre seellé a li dite Mariien Compère par devers li.

Baptiste andeus de Requiem *apries* le dechies me dite dame et tant k'elle vivera celle *con* dira lendemain des rois sera dou *Saint Espir et* sera pour li, pour tous ceaus *et* celles cui elle y voet *acompaner et* l'autre pour l'ame de sen fil *et* pour tous ceaus cui elle a d'entente et a cui elle est tenue et ara li *priestres qui* les messes dira, a cascade douze deniers et li clers, VI d. Et li sourplus doit rester em pitanche de kemun a tous. Et pour ce fere la ditte dame dessus nommée donne de fin argent de rente perpetuelment vint sols a prendre *sour* l'iretage le veve Jehan de Boulongne, XII s. IX d. a le *saint Jehan, sour* l'iretage Nicolon le toillier en le Grant Caucie, V s. XI d. φ au Noel, *sour* l'iretage Paskier Plays en le rue Segart Rabaut, VIII *demi* d. a le saint Jehan *et* sour l'iretage Evrart le Laceur a le porte de Cortrai VII d. fet et donnet au Noel l'an XXXIX (¹⁸⁰).

Fol. 60 r°

En Fevrier

574. (III) Obit Margherite Goberde (¹⁸¹), X s. VII d. φ. De chou a li priestres, VI d., li clers, III d. et a l'offrande *demi* lot de vin, XIII candelles de I lb. *et* I d. en le premiere.
575. (V) Obit Ricouwart Patroulle, XX s., de chou a li capelains Saint Nicolay, XII d. Li capelains Saint Eloy, XII d. et li clers, VI d.
576. (VII) Obit Jehan Destailleurs, I *fierton*, de chou a li capelains, VIII d. et li clers, IIII d.
577. (VII) Obit Jehan le Cras *et* Isabiel se feme, I *fierton*, de chou a li capelains, VIII d., li clers, IIII d. Et a l'offrande *demi* lot de vin, I pain de denier, une candelle de denier et I d. ens.
578. (IX) Obit Marien le Pourchiel, I *fierton*, de chou a li capelains IIII d.
579. (X) Obit Marien de le Plache, XX d. De chou a li capelains, IIII d. (¹⁸²).
580. (XI) Obit Jehan Kanart, VI s. De chou a li capelains, VI d. et li clers, II d.
581. (XII) Obit Tiberghien Patroulle, I *fierton*. De chou a li capelains, VI d. Et a l'offrande *demi* lot de vin, I pain de denier, une candelle de denier et I d. ens.
582. Obit Agnies le Borgne, fille *Piere*, suer de l'ospital *Saint Nicolay* pour vegilles *et* messe a note, au capellain douze deniers, I candelle et I d. offrir, si le doit on fere le grant jour de fevrier. (¹⁸³).

¹⁸⁰ Les articles 571-573 sont d'une autre main.

¹⁸¹ Addition interlinéaire d'une autre main ; et Alard sen frere.

¹⁸² Addition postérieure d'une autre main : de Saint Eloi s'en doit II pere de siervices de recuiem.

Fol. 60 v°

583. (XIII) On doit faire l'obit Pieron le Borgne, fil Pieron le Borgne de Ribiaumes le XIIIeme jour de fevrier. Se doit avoir li capellain sis d. et doit on offrir I *candelle* et I d. ens.
584. (XIII) Obit signeur Baudon, capelain de Saint Nicolay, XVIII d. De chou a li capelains, XII d. et li clers, VI d.
585. (XIII) Obit Baudon l'Eskevin, au capelain, VI d. et a l'offrande I *candelle* de denier *et* I d. ens. Et pour faire cel obit rechut on jadis VI lb. V s. III d. pour *rente* acater.
586. (XVI) Obit Henri le Prevost, *demi* marc, de chou a li capelains, VIII d. Et li clers, II d.
587. (XVIII) Obit Jehan le Ne[veu]t, fil Gillion et Joye de le Bare se feme, XXI s. II d. De chou a li capelains pour *vegilles* et messe, VIII d., li clers, III d. Et a l'offrande *demi* lot de vin, I pain de denier, VIII *candelles* de *demi* lb. Et a le pitance en vin et en pisson XVI s.
588. Obit que Thumas Viviens a ordenet pour ses bien fraireurs de l'ospital Saint Nicolay lendemain dou jour des Cendre au prestre, XVIII d., a l'offrande *candelle* et I d. ens. Se doit iestre fais chis obis *par* le prestre de Sainte Margrite (¹⁸⁴).

En March

589. Obit maistre Willaume Partit, de sen pere, de se mere, de ses freres et sereur et de tous ses bienfaiteurs. Lequel obit on doit faire le premier jour de march apries le dechies dou dit maistre Willaume. Si ara li prestres qui le messe dira, VIII d., li clers, III d. A l'offrande une *candelle* de II d., I d. ens. De chou prendera on I fierton sour l'iretage Marotain le Sarrazine en le rue des Taneurs apries le dechies dou dit maistre Willaume. Ceste *rente* werpi Hellins li Sarrazins a Gillion Fourlignier, XXVI jours en novembre l'an XIX. Et li dis Gilles le vendi a Maghain Partie XXIII jours en dechembre *apries*. Et li dis maistres Willaume le donna IIII jours en march l'an XXXIII.

Fol. 61 r°. En March

590. Le XXI jour de march, obit Cateline a l'Avaine, feme qui fu *seigneur* Nicolon Fainiele. S'ara li capellain *pour* *vegilles*, *commendasses* *et* messe a note, VIII d., li clers, II d., offrande d'une *candele* de d. et I d. ens. Et *pour* ce donna I fierton sour l'iretage *seigneur* Gillion

¹⁸³ Les articles 582 et 583 sont d'une autre main.

¹⁸⁴ Cet article est d'une autre main.

d'Armentières en le rue d'Engletiere liquels *fiertons* fu eskangiés par l'estatut de le ville du dit *seigneur* Gillion ⁽¹⁸⁵⁾.

591. (I) Obit Pieron Moriel et Marien se feme VIII s. VI d. De chou a li capelains pour vegilles et pour messe, XII d., li clers, VI d. Et a l'offrande *demi* lot de vin, I pain de denier, une candelle de denier, I d. ens.
592. (II) Obit Marie de Froitmes au cappelain Saint Eloi, VI d. ⁽¹⁸⁶⁾.
593. (III) Obit Maistre Pieron Roussole, II mars et *demi*. De chou doit on faire pitanche de XX s. Et si en a li capelains, XII d. et li clers IIII d. Et a l'offrande une candelle de denier *et* I d. ens.
594. (IIII) Obit Huon Destailleurs, sen pere, se mere et se feme, I *fierton*. De chou a li capelains, VIII d. Et a l'offrande une candelle de denier et I d. ens.
595. (V) Obit Rogier Castellain, de Lille, XX s. De chou a li capelains XII d. et li clers, VI d.
596. (VI) Obit Grart Tuelaine et Marotain se feme, leur peres *et* leur meres. En pitanche faire, XX s., au capelain Saint Nicolay, XII d. et au capelain Saint Eloy, XII d. Et pour faire cel obit rechut on jadis IIII lb.
597. (VIII) Obit Watier le Grant *et* Didaut se feme. En pitanche faire III s. au capelain, X d. et au clerc, II d.
598. (IX) Obit Alart Vretet *et* Erembourg se feme, VI h. de fourment et VI capons. De chou a li capelains pour vegilles *et* pour messe, XII d. et li clers, II d. et cascuns capelains qui i sera, II d. Et a l'offrande *demi* lot de vin, I pain de denier (*Fol. 61 v^o*) VI candelles de XVI en le livre et VI d. ens. Et est li maisons tenue de mander II de ses plus prochains proismes et de nommer signeur Lotin Canart en le pryere ⁽¹⁸⁷⁾.
599. (XI) Obit Maghain de le Piere, I *fierton*. De chou a li capelains, XII d., li clers, VI d. Et a l'offrande *demi* lot de vin, *demie* livre de candelles et II d. ens.

¹⁸⁵ Cet article est d'une autre main.

¹⁸⁶ Cet article est d'une autre main.

¹⁸⁷ Addition en bas de folio d'une autre main : Obbit signeur Baudon le Neveut et demiselle Ysabel Vretée se feme XXVIII jours en march, au *priestres* pour vegilles, commendasses et messe a note au capellain Saint Nicolay XIII d., au clerc IIII d. offrir IIII candelles de IIII d. *par* les proismes et s'il n'i venoient IIII des souveraines dames de le maison les doivent offrir au jour del obit et *apries* le messe donner a VI des plus povres de le maison gisans en lis de malades a chascun IIII d. Et pour ce faire donnèrent li dessus *nommés* demi marc de rente sur le maison qui fu les Noirés en le Basse Rue que Jakes de Pourouwart tient a présent. Donné en march l'an XLIIII. Et li remanans de demi marc chou devant rabatu demeure a le maison.

600. (XII) Obit Emmain le Fissiel, X s. de chou a li capelains, VIII d. et li clers, IIII d.
601. (XIII) Obit Marien le Fissiel *demî* marc, de chou a li capelains, XII d. et li clers VI d.
602. (XIII) Obit maistre Gillion Segart, prestre, au capelain, IIII d.
603. (XV) Obit Gillion Roussiel *et* se femme qui donnerent l'argent pour acater, I *fierton*. De chou a li capelains, VI d. et li clers, II d.
604. (XVI) Obit Jehan Boileuwe et Marotain se femme, II s. De chou a li capelains, IIII d. Et a l'offrande une candelle *et* I d.
605. (XVII) On doit faire l'obit Caterine de Thumesnil, feme qui fu Pieron le Borgne, de Ribiaumes le XVIIème jour de march. S'en ara li capellain qui le messe dira sis deniers et se doit on offrir une candelle *et* I den. ens.
606. (XXIII) Obit Marotain Frumaude, vesve Pieron Helluwit, le jour nostre Dame *en* march *et en* doit on dire vegilles, *commendasses et* messe de requiem tant a note, s'ara li prestres qui fera ledit obit XII d. Et *pour* ce fere a li ospitaus, I *fierton* de fin argent par an sour l'iretage Henri le Normier qui fu Maghain de Holebieque seant ou marchiet la ou on vent les pos de tiere et donnet l'an XXXIX ou mois d'avril par Lotard Finaut adont rewart de le ville de Lille et doit cieus qui l'obit fera querre aiiuwe qui li aidera a sen fret et racatés fu dudit Henri le Normier par l'estatut de le ville au Noel l'an dessusdit (¹⁸⁸). Somme XII *demî* s.

En avril

Fol. 62 r°

607. (I) Obit Bietremiu l'Ours, canonne de Saint Piere, XX s. De chou a li capelains, VI d., li clers, IIII d. A l'offrande une candelle de d. *et* I d. ens.
608. (III) Obit Willaume de Diergnau et Sarain se feme, XXV s. De chou a li capelains, XII d. et li clers VI d.
609. (III) Obit Erembourg de Wategnies, I *fierton*. De chou a li capelains, XII d. et li clers, VI d.
- 610 (V) Obit Alart Vretet *et* Oede se feme (¹⁸⁹). De chou a li capelains, XII d. et li clers, VI d.
611. (VI) Obit Marien le Petite, XVI s. De chou a li capelains XII d. *et* li clers, VI d.
612. (VII) Obit signeur Pieron de Harlebieque, archediakene de Tournay XXV s. De chou a li capelains, VI d. et li clers II d.

¹⁸⁸ Les articles 605 et 606 sont des additions de deux mains différentes.

¹⁸⁹ Addition interlinéaire : I *fierton*.

613. (XI) Obit Hauwit de le Tour, XX s. De chou a li capelains, VIII d. et li clers, IIII d. Somme au capelain V s. VIII d.
- 614 (VIII) Obit Yde de Sin, I *fierton* que elle acata sour l'ospital, de chou a li capelains, VI d. Et a l'offrande une candelle de d. *et* I d. ens. C'est a faire apries sen trespas car elle est en vie et rechoit le rente ⁽¹⁹⁰⁾.
615. (XII) Obit Mariien de Mouvaus *et* Jehan sen marit, au capelain XII d. de rente sour le maison Thieri de Tret, le cordewanier en le plage a Dergnau.

Fol. 62 v°

616. (XXIII) Obit Maghain Partie et Pieronnain se sereur, de leur pere et de leur mere, de leurs freres, de leurs sereurs. Et le doit on faire le second jour d'avril, si ara li priestres pour le messe dire VIII d., li clers III d. Et pour che faire on a *деми* march de rente sour tout l'iretage noef qui est Marotain le Cordiere *et* Jehan le Cordier qui fu seant au perier de Saint Meurisse entre l'iretage vies qui fu Jehan le Cordier et Marotain se feme d'une part et l'iretage demisielle Marotain Peziere d'autre part dou quel *деми* march li dis hospitaus doit rendre *et* payer a Marotain Partie, fille Baudon Partit qui fu I *fierton* cascun an tant que elle vivra le moiet a le *saint* Jehan et le moiet au Noel. Et del autre *fierton* on doit faire l'obit dessus Et le remanant convertir en le pitance des Malades
617. ⁽¹⁹¹⁾ Et apries le trespas de le dite Mariien on doit faire cascun an lendemain dou jour saint Remi I obit pour les personnes deseure dites en le fourme qui dit est. Et s'il estoit ensi *que* on le racatast ou escangast par l'estatut de le ville li dit hospitaus en recheveroit les deniers. Et seroit tenus de faire toutes les dites ordenanches. Et de che sont faites lettres d'eskevins seellées l'an XXXIII douze jours en may que Marotain Partie a par deviers li ⁽¹⁹²⁾.

En may

618. (II) Obit Baudon le Preudomme, XX s., de chou a li capelains XII d. et li clers, VI d.
619. Obit signeur Gillion Maillart, *деми* marc, de chou a li capelains, VIII d., li clers IIII d. et a l'offrande, III candelles de denier et III d. ens.
620. (V) Obit Pieron le Chierf, I *fierton*. De chou a li capelains VI d. li clers, II d. Et a l'offrande *деми* lot de vin, I pain de d., une candelle de d. et I d. ens.

¹⁹⁰ Depuis : car ele est.... rente, ce membre de phrase a été barré.

¹⁹¹ Addition marginale : second obit.

¹⁹² Les articles 616 et 617 sont des additions d'une autre main.

Fol. 63 r°

621. (VII) Obit Hubiert le Fissiel, X s. De chou a li capelains, VIII d. et li clers, IIII d.
622. (IX) Obit signeur Jakemon de le Bassée, au capelain, VIII d. *et* au clerc, IIII d.
623. (IX) Obit signeur Jakemon de le Haghe, canonne de Lille, III s. VI d. De chou a li capelains, VI d. et li clers, II d. (¹⁹³).
624. (X) Obit Eskevin Marcot *et* Maghe se feme *деми* marc et I *fierton* de chou a li capelains, VIII d., li clers, IIII d. Et a l'offrande I lot de vin, I pain de d., une candelle de denier et I d. ens.
625. (XII) Obit Jakemon Vretet I *fierton*, de chou a li capelains IIII d., li clers, IIII d. Et a l'offrande *деми* lot de vin, I pain de d., une candelle de denier et I d. ens.
626. (XIII) Obit Jehan de Menin, Maghain se feme et Ysabel se fille, XIII s. VIII d. *que* li maisons doit pour VIII lb. *que* on en eut. De chou a cascuns des II capelains VI d., li clers, IIII d. Et a l'offrande une candelle de d. et I d. ens.
627. (XV) Obit Marien de Gamans c'on dist Wicarde *деми* marc sour le maison. De chou a li capelains pour vegilles *et* pour messe XII d. Et a l'offrande une candelle de d. et I d. ens. Somme au capelain VI s. VI d. (¹⁹⁴).

Fol. 63 v°

628. (XVI) Obit Huon Gonmer qui donna un ferton de rente sour sen hiretage seant devant le rue *Saint* Meurisse au pont de Fins ensi qu'il siet *devant et derriere* entre le mason Jaquemon de Villers d'une part et le mason Symon dou Pire d'autre part, si doit [avoir] li capellains *Saint* Nicolay *pour* vegilles, commendasses et messe a note, XII d. A l'offrande *деми* l. de vin, I pain, une candelle et I d. ens. Li remanans demeure a le pitanche a faire au jour de l'obit *par* le *consel* dou capelain.
629. (XXI) Obit Marien le Borgne, veve Henri de Villers que on doit fere lendemain dou jour de le Trinitet, se doit on dire messe dou S. Espir tant k'elle vivra et apries sen dechies de Requien, se doit avoir li capellain sis *deniers*, offrira I candelle *et* I d. ens.
630. (XXII) Obit Caterine le Borgne, se suer, que on doit faire le prochain jour apries celi dessus dit *et* tout en tel maniere, *assavoir* est que li capellain doit avoir sis d. et offrira I candelle et I d. ens.

¹⁹³ Addition marginale : sour l'iretage le Fevre de Lille dehors le porte de Weppe a II paiemens l'un a le *saint* Jehan, l'autre au Noel.

¹⁹⁴ Addition d'une autre main.

631. (XXII) Obit Emmain le Borgne, leur suer, que on doit faire le prochain jour suiwant *apries* l'obit Caterine ci dessus, se doit on dire messe dou S. Espir tant qu'elle vivra, s'ara li capellain qui le dira sis deniers *et* si offrera on I *candelle* et I d. ens. Et *apries* sen dechies doit on dire vegilles *et* messe de Requien a note, s'ara li capellain douze den. et offrira I *candelle*, I den. ens.
632. (XIX) Obit Jak. le Fevre, Maghe, se feme, Jehan leur fil et lor anchiestres, au capellain Saint Nicolay, VIII d. *pour* messe dire *et* doit on a che jour as quatre *plus* necessaires malades, a cascun I pinte de vin, si le donna Jehane, jadis feme Bauduwin de le Val ⁽¹⁹⁵⁾.

En juing

633. (II) Obit Gillion Hanghewart et se feme, XVI s., de chou a li capelains, VIII d.
634. (III) Obit Jehan de Dergnau et Aelis se feme, I *fierton*, de chou a li capelains, III d.
635. (III) Obit Henri de le Piere, au capelain, III d. et au clerc II d.
636. Obit Jehanain de le Capielle doit on fere cascun an *par* le capellain Saint Nicolay li quels ara XII d. *et* dou sourplus qu'en recevra doit on livrer ole a le lampe devant le grant autel *et* pour chou fere a elle dounet *деми* mark de rente k'elle avoit sour l'iretage qui fu Gosson *que* Hues Blankars tient a *present* et gist joignant l'iretage Henri le Fevre en le rue de Fins et est frareus as rentes les enfans Jakemon de le Piere fil Henri et Marien Potage jugiés l'an XXX ⁽¹⁹⁶⁾.

Fol. 64 r°

637. Obit *pour* les bienfaiteurs S. Eloy XXVI jour, au cappellain, III d., offrira I *candelle* de I d., I d. ens. ⁽¹⁹⁷⁾
638. (V) Obit Jehan le Neveut, I *fierton et demi*, de chou a li capelains VIII d. *et* li clers, II d.
639. (VI) Obit seigneur Brission de Los, capelain de Saint Piere, au capelain, III d. *et* au clerc, II d.
640. (VII) Obit Watier de Warengnien III s. VI d., de chou a li capelains, V d. et li clers, I d.
641. (VIII) Obit Caterine Destailleurs, sen pere *et* se mere III los. De chou a li capelains, VI d., le clers, II d. Et a l'offrande une *candelle* de denier et I d. ens.

¹⁹⁵ Les articles 628 à 632 sont de plusieurs mains.

¹⁹⁶ Cet article est d'une autre main, addition marginale : en may.

¹⁹⁷ Cet article est d'une autre main.

642. (IX) Obit Ysabel de Commynes, sereur dou dit hospital *demi fierton* De chou ont li doy capelain cascun, VI d. Somme au capelain III s. IX d. ⁽¹⁹⁸⁾
643. (XIII) Obit Willaume Boudet *et* Marotain se feme, XVI s. XI d. ϕ De chou ara li capelains *demi* lot de vin *et* li clers une pinte de vin *et* li remanans en faire pitanche de vin le moiet as malades *et* l'autre au couvent. Et pueent li menistre del dit hospital faire dire le messe de celui obit par tel prestre qu'il leur plera. Et doit on cel obit faire cascun an au mardi ou au merkedi devant le Sacrement. Et doit iestre le messe dou saint Esperit tant *que* Willaumes *et* se feme viveront. Et apries leur dechies de requiem. Et se on defaloit de ces ordenanches Willaumes ou si hoir poroient reprendre le dite rente *et* faire ens leur volenté.
644. Obit Maghain le Noire, I *fierton* pour faire sen obit apries sen dechies. De chou ara li prestres, XII d., li clers, II d. et a l'offrande, III candelles de III d. et III d. ens. Et li sourplus dou *fierton* doit iestre convertis ou pain del autel. Et doit on faire cel obit III jours devant le sacrement.

Fol. 64 v°

645. Obit Ysabel le Menniere, au capellain XII d., au clerc II d., offrira I candelles de d., I d. ens. De chou donna elle I *fierton* ⁽¹⁹⁹⁾.
646. Le darrain jour de juing Baud. de le Val *et* Jehane se feme *et* leurs enfans, au capellain, VIII d., as IIII des plus gries malades de le maison, I lot de vin.

En jule

647. (II) Obit Erembourg de Bapaumes *et* ses maris, au capelain IIII d. ⁽²⁰⁰⁾.
648. (III) Obit Watier de l'Atre de Saint Sauveur, X s. De chou a li capelains, VIII d. Et li clers a IIII d.
649. (IIII) Obit Gillion Destailleurs I marc. De chou a li capelains, II s. *et* li clers a XII d.
650. (V) Obit Gillion de le Haie, *demi fierton*. De chou a li capelains, IIII d.
651. (VI) Obit Dame Hauwit de Vrelenghehem, XX s. De chou a li capelains XII d. *et* li clers a VI d.
652. (VII) Obit maistre Nicolon de Messines, XIII s. De chou a li capelains, VIII d. *et* li clers a IIII d.
653. (VIII) Obit Mabilien qui fu suers dou dit hospital, XX s. De chou a li capelains, XII d. *et* li clers, VI d.

¹⁹⁸ Cet article est d'une autre main.

¹⁹⁹ Les articles 645 *et* 646 ont été ajoutés ultérieurement.

²⁰⁰ Addition ultérieure : Et cest meisme jour doit on faire l'obit Jehan de Bodes.

654. (IX) Obit Jehan Patroulle *demi* fierton. De chou a li capelains, IIII d. Et a l'offrande I pain, *demi* lot de vin, une candelle de denier *et* I d. ens.

Fol. 65 r°

655. Obit Ferrant jadis conte de Flandres, XX s. De chou a li capelains, XII d. et li clers a VI d.
656. (XII) Obit Jakemon Polie et sen pere et se mere, XI s. VI d. Si en offerra on III candelles de denier *et* de III d. ens. Et li priestres ki le messe dira prendra XII d. sour l'iretage qui fu Jehan Caudeuwe en le rue dou Pestrin, lesquels XI s. qui demeurent on doit boire en vin le jour de l'an renoef ⁽²⁰¹⁾.
657. On doit faire l'obit Maghain le Borgne, fille Pieron et suer Pieron de Ribiaumez le darrain jour de Julle, se doit on dire vigilles a note *et* messe de requiem. Se doit avoir le capellain douze deniers et offrande d'une candelle et I d. ens.
658. (XXIII) Obit Marien Compere, au capellain, XII d. au clerc II d. offrande une candelle de I d. et I d. ens *et* apries sen dechies doit li capellains parmi tant dire vegilles a note et messe de requiem.
659. Obit *que* Thumas Viviiens a ordenet pour lui et pour Jehanain se sereur a lendemain de le Trinitet, pour le cappelain de S. Nicolay s'ara li priestres pour vegilles *et* messe a note, XVIII d. et offrir I candelle et I d. ens.
660. (XVII) Obit Pieron de le Basée *et* Annies se feme ki a donné a le mason pour Marien leur fille, I s. pour avoir vegilles *et* messe de recuiem unne fie par en ⁽²⁰²⁾ li doit t'on au prestre pour çou, XII d. Item doit t'on offrir unne candelle de d. et un d. ens et demy lot de vin a l'offrande.
661. Fane Patrenée et Jak. sen mary, au prestre XXV d., pour II messes l'an a prendre sour le maison Robert dit Cappellain a l'entrée de Grant Fossé sour le Grant rue de Five.

Fol. 65 v°

En aoust

662. (II) Obit Erembourt de Hedenghes *demi* fierton de chou a li capelains, IIII d., li clers, II d. Et a l'offrande une candelle de denier et I d. ens.
663. (III) Obit Alart Vretet et Marien se feme *demi* marc et de chou a li capelains, VIII d. *et* li clers, III d.
664. (IIII) Obit Jehan Roussiel, XXIIII s. De chou a li capelains XII d. et li clers, VI d.

²⁰¹ Les articles 656 à 661 sont de plusieurs mains.

²⁰² Addition interlinéaire : a note.

665. (XI) Obit Mehaut le Crasse, ses barons, sen pere *et se mere* XII s. De chou a li capelains, VI d. et li clers, II d. Item donna li dite Mehaus a le pitanche des malades cascun devenres, V s. Et pour tout chou acomplir elle donna VIII mars de fin argent de rente. Item donna li dite Mehaus au capelain une pinte de fin argent de rente sour le maison Jehan Partit en le rue Esclemoise pour canter vegilles a IX lechons, *commandasses et messe*.
666. (V) Obit Grart de Chemi au capelain, IIII d. et a l'offrande une candelle de deniers et I d. ens.
667. (VI) Obit Marien Maillarde et Jakemon Vretet, I *fierton*, de chou a li capelains, VI d.
668. (VII) Obit Watier Blankart, de Tournay XVII s. VII d. de chou a li capelains, XII d. et li clers, VI d.

Fol. 66 r°

669. Obit Jehan, dou Castiel, le taintenier et Marotain se feme VI d. De chou a li capelains, IIII d. et li clers, II d. Et a l'offrande une candelle de denier *et I d. ens*.
670. Obit Renier de le Bare *et se feme, demi fierton*, de chou a li capelains, VIII d. Et a l'offrande demi lot de vin, I pain de denier, une candelle de d. et I d. ens.
671. Obit Robiert le Pois qui donna au capelain XII d. de rente sour le maison Mahiu de le Plache que tient Robiers dou Four et siet en le rue de Pois.
672. Obit Jaquemon le Borgne, fil Pieron qui donna chaiens pour sen obit faire, IX s. de rente sour le maison Thumas le Kat en le parroche Sainte Kateline, s'en doit avoir li capellains *pour vegilles, messe*, XII d. et doivent a le dite messe offrir li mason I candelle, I d. ens Et li remanans va a le pitanche des mallades en vin, si le doit on faire lendemain de le saint Leurench ⁽²⁰³⁾.
673. Obit Jakemon de le Bassée *et Marien* se suer que on doit faire lendemain dou jour *nostre Dame* en aoust, se doit avoir li capelain S. Nicolay *pour messe de nostre Dame* dire tant qu'il viveront une fois par an et pour vegilles *et pour messe a note apries* leur dechies douze deniers *et se doit on offrir demi lot de vin, une candoille de denier et I d. ens pour lequel obit si ke dit est faire*, il ont donnet a le maison par le main seigneur Jehan de Crois, cappelain, LXX s. par. gros torn. pour X d. le pieche li quel denier furent *convertit ens el akat de demi bonier* de bos gisant a Canteraine qui fu Jehan de Fontaines akaté l'an XXXVI le merkedi devant le jour saint Leurench.

²⁰³ Les articles 672 à 674 sont des additions d'une autre main.

674. Obit demisieie Jehanne Hanghewarde, feme de feu Jakemon de le Pierre, fil Henri *et* dudit Jakemon *ensanle* doit on faire le second jour d'aoust, s'ara li *priestres*, VIII d., li clers IIII d., offrande d'une candelle de d. et I d. *ens et* si doit li souverains de le maison a celi jour de partir *demi* lot de vin a IIII malades les plus mezaiziés dudit hospital gizans en lit de malade. Et *pour* ce fere a li maison ou hospital V s. de rente sour le maison Pieron l'Eskevin, fil Jake seant ou marchiet dou Wede pris ou *demi* mark *que* li dis Pieres doit, li quels fu acatés l'an XLII, IX jours en march par Jehan le Bouch payés des deniers demorés des biens le ditte demiselle dont Dex ait l'ame.

Fol. 66 v°.

En septembre

675. (II) Obit Jehan le Borgne, I *fierton*, de chou a li capelains, VIII d. et li clers, IIII d.
676. (III) Obit Renier Houdremare *et* se feme I marc, de chou a li capelains, XII d. et li clers, VI d.
677. (IIII) Obit Jehan le Cras et Marotain se feme, I *fierton*, de chou a li *priestres*, VI d. et li clers, II d.
678. (V) Obit Marotain de le Bare, sen pere *et* se mere, VIII s. De chou a li capelains, IIII d. et li clers deus d. Et a l'offrande une candelle de d. et I d. *ens*.
679. (VI) Obit Marotain Wicarde suer dou dit hospital, *demi* marc. De chou a li capelains, IIII d. et li clers, II d.
680. (VII) Obit Pieron Magret, XIII s., de chou a li capelains VIII d. et li clers, III d.
681. (IX) Obit Marotain Loucharde d'Arras qui donna XII lb. pour acater *demi* marc de rente a faire sen obit. De chou a li capelains, VI d.
682. (X) Obit Jehan Joye, de le Ruielle *et* se feme *demi* marc. De chou a li capelains, VI d. et li clers, III d.
683. (XI) Obit maistre Jehan Boine Vie qui donna X lb. pour rente acater. De chou a li capelains, XII d. et li clers, VI d.
684. Obit segneur Pieron Vretet, le XXI jour de septembre *et* demiselle Mar. le Nieche, se feme, s'ara li *priestres* *pour* vegilles *et* messe a note, XII d., li clers, IIII d., offrande *demi* lot de vin, pain de d. et candelle de II d. et I d. *ens et* ce jour XVIII s. empitance selonc le jour neu as malades *et* heties de le maison *et* pour chou a li maison I mark de rente sour le pret Willaume de le Piere gisant, *tenant* au manoir de Ribautmes au Poupelier *tenant* a le voie qui va as Jacopins ⁽²⁰⁴⁾

²⁰⁴ Les articles 684 et 685 sont d'une autre main.

Fol. 67 r°

685. (XI) Obit Maghain le Gaune *et* ses II suers IX jours, au capelains Saint Eloy, V d., II s. en pitance as malades, offrande I candoile de d. I d. ens.
686. (XII) Obit Aelis le Borgne, XX s. de chou a li capelains, XII d. et li clers, IIII d.
687. (XIII) Obit Willaume le Borgne *demi* marc, de chou a li capelains XII d. et li clers, VI d.
688. (XV) Obit Phelippon dou Castiel *et* se feme I *fierton*, de chou a li capelains, IIII d. et li clers, II d. Et a l'offrande deus candelles et II d. ens.
689. (XVI) Obit Maghain dou Pont, au capelain, IIII d.
690. (XVII) Obit Mahiu le Borgne *et* se feme, I *fierton*, de chou a li capelains, IIII d. et li clers, II d.
691. (XVIII) Obit Sable, de Gamans, I *fierton*, de chou a li capelains, IIII d. et li clers, II d. Et a l'offrande, *demi* lot de vin, I pain de d., une candelle et I d. ens.
692. (XXIII) Obit demisielle Ysabel de *Commines*, suer de cheens *demi fierton*, de chou a li capelains, IIII d. Somme au capelain IX s. II d.
693. Obit Simon l'Escrisnier, Gertrut se feme *et* leur enfans, au capellain Saint Nicolay pour messe dire, VIII d. Et doit li maison donner a ce jour as quatre plus malades *et* necessaires de le maison, a cascun des quatre, *demi* pinte de vin *et* pour chou faire III fois par an ensi *et* en tel maniere a li maison, I *fierton* de rente a le feste *saint Jehan Baptiste* sour l'iretage qui fu *Pietre* le Fevre seant en le rue des Sueurs dales l'iretage *Gillion d'Arras*, si le donna *Jehenne*, jadis feme *Bauduwin* de le Val en l'an nostre *Seigneur* mil CCC trente *et* sis el mois de may ⁽²⁰⁵⁾.

Fol. 66 v°

694. Obit Paskier de l'Omme *et* Pieronnain se feme doit on faire le tierch jour d'octobre, ofrir une candelle d'un d. *et* I d. ens *et* donner au cappellain, XII d., au clerc, IIII d., sans le salaire de le maison *et* doit le cappellain le diemence devant *nonchier* ledit obit *et* faire se priere pour les deffunt *et* pour pere *et* mere, le viespree dire vegilles a note, lendemain messe de requien a note *et* pour che fere donna li dis Paskier a sen trespas l'an XLII *demi* mark de rente hiretalement a prendre *et* avoir cascun an I *fierton* au Noel *et* I *fierton* a le *saint Jehan* sour sen hiretage au pont dou Castiel qui jadis fu le *Fandine* *et* est cis *demi* mars

²⁰⁵ Cet article est d'une autre main.

frareurs au demi mark *que* li dis Paskiers donna adont a l'hospital *Saint* Nikaize et devoit cis dis hiretages adont environ LII s. par an ⁽²⁰⁶⁾.

En octobre

695. (L) Obit Jehan Bourier, demi *fierton*, de chou a li capelains, IIII d.
696. (II) Obit Grars le Monnier et Paskain se feme, XX s., de chou a li capelains VIII d. et li clers, III d.
697. (III) Obit Bauduin le Borgne, XX s., de cou a li capelains, XII d. *et* li clers, IIII d. ⁽²⁰⁷⁾.
698. (IIII) Obit Mikiel le Sage *et* Watier, XX s., de chou a li capelains, XII d. et li clers, VI d.
699. (V) Obit Jehan de le Ruielle, I *fierton*, de chou a li capelains, VIII d. et li clers, IIII d.
700. Obit Marien le Deboinaire, I *fierton*, de chou a li capelains IIII d. *et* li clers, III d.
701. (VII) Obit Robiert Cozelin *et* se feme *demi fierton*, de chou a li capelains, IIII d., li clers, II d. Et a l'offrande une candelle *et* I d. ens.

Fol. 68 r°

702. (IX) Obit Eglentine de le Ruielle I *fierton*, de chou a li capelains, VI d.
703. (X) Obit Jehan dou Pont, le jouene, se feme *et* ses enfans, VIII s. De chou a li capelains, XII d. Et a l'offrande de *demi* lot de vin, I pain de d., une candelle *et* I d. ens.
704. (XIII) Obit Willaume Eskaigne qui fonda l'hospital, XX s. De chou a li capelains, XII d. et li clers, VI d. Si doit on dire vegilles a IX leçons *et* commendasses et messe a note. Et pour chou a li capelains une pinte de fin argent sour le maison Jehan Partit devant le terre Saint Estievene.
705. (XI) Obit Pieronnain de Warengien, IIII s., de chou a li capelains, V d. et li clers, I d.
706. (XII) Obit Marien Rikemere, I march de chou a li capelains, VIII d. et li clers, IIII d. Et a l'offrande I lot de vin, I pain de denier et IIII candelles.
707. (XVIII) Obit Margherite le Martine qui donna au capelain I quargnon de fourment de rente sour l'iretage Ysabel Potine et sour XIII c de terre gisans en Mielentois *que* Bietremius Hanghewars tient.
708. Obit Baudewin le Borgne c'on dist le cangeur le jour saint François, trois *fiertons* de rente *sour* le mason qui fu Pieron de Hallies au capellain II s., pour vegilles ⁽²⁰⁸⁾ *et* messe a note, au clerc VI d. sanz

²⁰⁶ Cet article est d'une autre main

²⁰⁷ Addition ultérieure : Item Gilles dou Castiel.

²⁰⁸ Addition interlinéaire, a IX lechons, *commendasses*.

sen sallare (²⁰⁹). P. Seghars, capellain de le dite cappellenie le recheut et le distribue se vie pour le pitance faire ensi *que* li testamens le devise, li capellain doit che jour boire avoec le convent (²¹⁰).

Fol. 68 v°

709. Obit Pieron Roussiel, Pieronnain Marcote se feme et demiselle Bourghain Markote doit on faire le jour saint Luc, s'ara li capellain Saint Nicolas *pour* messe dire, X d., offrira une candelle d'un denier et I d. ens. Et pour ce fere la ditte Pieronne delivra *contamps* cieunquante sols par. par segneur Jehan de Crois en l'an mil CCC XXXVIII.
710. Obit monseigneur Baudewin de Sinebieke *qui* eskiet a faire le jour des XI m. virgenes, au capelain *pour* messe a note X d. *et* doit faire priere au *commencement* de se messe, au clerc *qui* le messe aidera a dire, III d., sanz sen sallare, offrira I candelle de II d., I d. ens. Et li remanans sera *convertis*, li moitiés a pitance des malades *et* li autres moitiés ou *commun* pourfit de le maison. De chou a li maisons *demi fierton* de fin argent de rente a payer au jour de le Nativitet *saint* Jehan Baptiste a prendre cascun an sour l'iretage Jehan le Crenchier seant entre deus pons a Maugret. Some X s. IX d. au capelain.
711. Obit Denis dou Moliniei *et* ses femes *que* on doit faire le jour saint Franchois, s'ara li capellain VI d., offrande d'une candelle et I d. ens et li remanans sera *convertis* empitanche. De chou a li maison *demi fierton* de fin argent de rente a le saint Jehan Baptiste sour le grange Jak. de Villers dales le tour qui fu Baud. le Prevost.
712. Obit Gillion dou Castiel thierch jour en octobre, se feme et tous ses ancisseurs, s'en ara li *priestres* *qui* le messe dira VI d., *pour* ce faire a li maison I *fierton* sour l'iretage Martin d'Estrasielles seant devant le Fontaine a Dergneau dales l'iretage Jak. de Bethune, le corduwanier.

En novembre

713. (III) Obit Mariien le Sage, XX s., de chou a li capelains, XII d. et li clers, VI d. (²¹¹).
714. (III) Obit Elissent dou Pont, XII d., s'en a li capelains VIII d. et li clers, III d.
715. (V) Obit Oedain Brokete, XX s., de chou ont li doi capelain cascun XII d. (²¹²).

²⁰⁹ Addition interlinéaire : et li XXIII s. doivent estre en pitance as malades dudit hospital en vin dont chascuns malades en doit avoir une pinte et le remanans doit estre au couvent en vin.

²¹⁰ Les articles 708 à 712 sont d'une autre main.

²¹¹ Addition postérieure : Item de Rambaut le Nain.

716. (VI) Obit Jakemon de Noyelle qui donna I s. pour acater rente, de chou a li capelains, VI d.
 717. (VIII) Obit Emmain Clauwete, *demoiselle* marc, de chou a li capelains, XII d. et li clers, VI d.
 718. Obit Lambert le Cambier III jours, au *prieure* Saint Eloy *demoiselle* marc, au clerc, III d., pitance, III s. (²¹³).

Fol. 69 r°

719. (VIII) Obit Mehaut de Fromies, I *fierton*, de chou a li capelains VI d.
 720. (IX) Obit Signeur Guichart, canonne de Lille qui donna VI lb. pour rente acater. De chou a li capelains, VIII d. et li clers, IIII d.
 721. (X) Obit Emmelot Bensele I *fierton*, de chou a li capelains, VI d. et li clers, II d.
 722. (XII) Obit Gillion de le Cambre, VIII s. De chou a li capelains, VI d. et li clers, II d.
 723. (XIII) Obit Saintain Patroulle *demoiselle fierton*. De chou a li capelains, VI d. Et a l'offrande, I lot de vin, I pain de d., une candelle et I d.
 724. (XIII) Obit Emmain Mallarde et Marotain se sereur, X s. De chou ont li doys capelain cascuns, VI d., li clers, II d. Et a l'offrande *demoiselle* lot de vin, I pain de d., une candelle et I d.
 725. (XVI) Obit Jehan de Dergnau, XIII s. De chou a li capelains XII d. et li clers, VI d.
 726. (XVIII) Obit Jakemon de le Ruielle dit dou Boutonnier qui donna I h. et demi et demi comble de fourment de rente. De chou a li capelains, VIII d. et li clers, II d. Et a l'offrande I pain et une candelle.
 727. Obit que Thumas Viviiens a ordenet a lendemain dou jour des ames par le cappelain de Saint Eloy pour les ames de sen pere et de se mere, s'ara li *prieures*, XVIII d. pour dire vegilles et messe a note A l'offrande I d. et I candelle (²¹⁴).

Fol. 68 v°

728. Obit Henri Partit l'orfevre, XVIII s. De chou a li capelains, XII d. Et a l'offrande *demoiselle* lot de vin, I pain de d., une candelle et I d. ens.
 729. Obit Bourghain de le Cambre, IIII d. au capelain (²¹⁵).
 730. Obit Pieron le Neveut, III d. au capelain (²¹⁶).
 Somme au capelain XI s. II d.

²¹² Addition postérieure : au cappelain Saint Eloy.

²¹³ Cet article est d'une autre main.

²¹⁴ Cet article est d'une autre main.

²¹⁵ Cet article est d'une autre main.

²¹⁶ Cet article est d'une autre main.

731. Obit Rambaut le Noir, Maghain se feme, Jehan Paien, Marien et Jehanain, ses filles, I fierton que li maisons doit pour X lb.papeus pour II d. *que* Marghe li Noire donna a le maison pour faire celui obit cascun an au tierch jour dou mois de novembre, si ara li priestres pour le messe dire, XII d. et li clers, II d. Et si offerra on III candelles de XVI en le livre *et* IIII d. ens. Et li remanant dou fierton metera on ens ou chierge de Paskes. Maghe li Noire doit recevoir celui *fierton* cascun an se vie pour faire chou *que* dit est.

En decembre

732. (III) Obit Jakemon le Neveut, au capelain, VI d. et au clerc, II d. Et si doit on reviestir II povres cascun d'une noeve cote et d'uns noes cauchiers si doit cascun d'eaux offrir une candelle et I d. ens.
733. (II) Obit Mariien Potine, I *fierton*, de chou a li capelains IIII d. et li clers, II d. Et a l'offrande une candelle et I d.
- 734 (III) Obit Pieron de Hieppegnies *et* se feme, IIII s., de chou a li capelains IIII d.
735. Obit Pieron le Neveut, pitance X s., au cappellain, IIII d. (²¹⁷).

Fol. 70 r°

736. (V) Obit Jakemon Aikin et Marien se feme, I *fierton*, De chou a li capelains pour vegilles *et* pour messe XIII d. Et cascuns des autres capelains, s'il i sont VII d. et li clers IIII d. Et a l'offrande III candelles *et* III d.
737. (VIII) Obit Willaume, castelain *et* prevost de Saint Piere de Lille, XX s. De chou a li capelains, XII d. et li clers VI d.
738. (IX) Obit signeur Jehan Hanebiele, prestre, X s. De chou a li capelains, VIII d. et li clers, IIII d.
739. (X) Obit Tibreghien Mantiele XVI s. De chou a li capelains, XII d. *et* li clers, VI d.
740. (XI) Obit Maghain de le Bare, *demi* marc. De chou a li capelains, VI d.
741. (XII) Obit Erembourg de Warengchien, I fierton. De chou a li capelains, IIII d., li clers, II d. Et a l'offrande II candelles et II d.
742. (XIII) Obit monsigneur Baudon le Borgne, chevalier et me dame Marotain se feme, I marc. De chou a li capelains, XII d. et li clers, VI d. Et a l'offrande *demie* lb. de candelles, I lot de vin, II pains cascun de I d. Et a cascun malade, I pinte de vin.
743. (XVI) Obit segneur Nicolon Fainiel, bourgeois de Lille, Cateline se feme et Jakeme Fainiel, frere le dit segneur Nicolon doit on faire le XVI^e jour de decembre, au cappellain VIII deniers, au clerc quatre d.,

²¹⁷ Cet article est d'une autre main.

offrir doit on III candelles de trois deniers et trois deniers ens Et en pitanche le jour de l'obit sis sols as malades gisans. Et pour ce fere a li maison I fierton de fin argent sour l'iretage qui fu mestre Jak. dou Dem que Thumas de Thumesnil tient, le moitié au Noel, l'autre a le saint Jehan, se fu donnés au Noel l'an XXX et wit par Jehan le Bouchier, eskangies fu li dis fierton par Thumas de Thumesnil en le ditte anée par l'estatut de le ville de Lille.

Fol. 70 v°

744. Obit Maghen le Noire de cou ke elle a donnet a le mason VII lb. et *demie* par si ke li masons est tenue de rendre par li I *fierton* par en *et* le doit recevoir se vie, a ceste fin ke elle le doit convertir au pen de l'autel *et* se de li defaloit elle veut ke li masons soit tenue de fere pourvir le pen en sen non et faire dire une messe par en a tous jours si doit avoir le priestres ki le messe dira, XII d. et li clers, II d., se doivent III dames offrir une candellette cascunne de denier et I d. ens. Et se ceste ordenance fete sourcroisoit fust en men vivant et apries ma mort, il le doit retourner au *pourfit* de le mason *et* ce me doit rendre au jour dou Noel.
745. Tres chier seigneur savoir vous fay que jou Maghe li Noire fille Rambaut le Noir voel vendre a l'hospital Saint Nicolay entre II pons I ferton de fin argent de rente que jou ay sour l'iretage Jaquemon dou Chastiel, fil Jaquemon seant en le grant rue de Fins entre l'iretage Pieron de le Ruelle d'une *part* et l'iretage mestre Pieron Blancpain d'autre *part*. Et voel avoir dou ferton dessus dit LX s. *parisis* lesquels LX sols jou voel qu'il soient donnet et distribuer en tel maniere que chi apres s'ensuit, c'est assavoir que li dis hospitauls paiera as freres meneurs de Lille au jour de me sepulture XX sols. Item as Jacopins XX sols. Item as beghines qui porteront mon corps enfouir V sols. Item a l'oeuvre dou beghinage V s. Item au dit hospital de Saint Nicolay pour pitanche telle que de vin avoec *que* chou *que* jou y ay donné X s. Et tenray le dit ferton toute ma vie. Item voel jou donner audit hospital I ferton de rente que jou ay sour l'iretage Thumas le Noir seant en le grant rue a Fins entre l'iretage Marissal le fevre d'une *part* et l'iretage maistre Pieron Blancpain d'autre *part* et tenray le fierton dessus dit toute me vie et apres men *trespas* le tenra Maroie li Noire me suer se elle me sourvit toute se vie et apres nos deus *trespas* voel jou qu'il viengne au dit hospital et demeure perpetuellement par telle maniere que li dis hospitauls fera dire pour l'ame de mi et pour l'ame de dame Ysabel Menniere me antain chascun an a tousjours une messe de requiem et ara li priestres qui le messe dira XII par. et li clers II

deniers. Et voel que on offre a le dite messe une chandelle d'un denier
et un den. ens. Ce fu fait au mois de julle l'an de grasce mil CCC
XXXI.

GLOSSAIRE

Le glossaire contient les termes courants de la langue du manuscrit. Les numéros renvoient aux paragraphes du texte et ceux précédés de n aux notes. Pour les mots du glossaire, nous ne nous sommes pas astreints à reproduire tous les renvois.

Abréviations employées

adj., adjectif ; *adv.*, adverbe, adverbial ; *art.*, article ; *c.*, cas ; *card.*, cardinal ; *cond.*, conditionnel ; *contr.*, contracté ; *déf.*, défini ; *dém.*, démonstratif ; *expr.*, expression ; *f.*, féminin ; *fut.*, futur ; *imp.*, imparfait ; *indéf.*, indéfini ; *inf.*, infinitif ; *m.*, masculin ; *num.*, numéral ; *pas.*, passé ; *pl.*, pluriel ; *poss.*, possessif ; *part. pas.*, participe passé ; *part. prés.*, participe présent ; *prép.*, préposition ; *prés.*, présent ; *pron.*, pronom ; *rég.*, régime ; *rel.*, relatif ; *s.*, substantif ; *sg.*, singulier ; *subj.*, subjonctif ; *Suj.*, sujet ; *v.*, verbe : les personnes des verbes sont numérotées de 1 à 6 ; *v.n.*, verbe neutre.

a (le fille), prés. 3 du v. avoir, prendre femme, épouser, 125, 137, 367.

abenghe, s.f., pièce de monnaie qui valait le quart d'un denier paris-Flandres, 346.

acat, s.m., achat, n. 149 ; **accat**, 176 ; **akat**, 21, 204, 237, 304, 673.

acata, pas. 3 du v. acater, 60, 253, 349.

acater, v. inf., acheter, 585, 603, 681, 683.

acatet, part. pas. m. sg. du v. acater, 38, 145, 187, 304, 377 ; **acaté**, c. suj. **acaté**s, 82, 94, 108, 122, 674 ; **akaté**, 673 ; f. sg. **acaté**e, 13, 89, 129, 238, 308.

adont, adv., alors, 560, 606, 694.

aiiuwe, s.f., aide, 38, 153, 606.

ait, subj. prés. 3 du v. avoir, 674.

alleuant, p. prés. du v. alleuer, éclairer, 153.

an, prés. 6 du v. avoir, 90, n. 137.

anchiennement, adv., jadis, 209, 319, 484.

anchiestre, s.m., ancêtre, 632 ; c. rég. **ancisseur**, 712.

andeus, adj. num. card. c.rég., les deux, 573.

an renoef, s.m. premier jour de l'année, 656.

antain, s.f., tante, 744.

aoust, s.m., août, tit. 56 v°, 559, tit. 65 v°.

aport, s.m., ce qui est apporté, 236.

appert, prés. 3 du v.n. apparoir, apparaître, être évident, 69, 318, 373, 427, n. 139 ; **apert**, 204.
apries, prép., après, 614, 589, 590, 605, 606.
ara, fut. 3 du v. avoir, 573, 589, 605, 606.
archediakene, s.m., archidiacre, 612.
armoiers, s.m., c. suj., peintre et brodeur d'armoeries, 94, 376.
as, art. déf. contr., m. pl., aux, 48, 72, 85, 113, 123.
assavoir est, expr., c'est-à-dire, 38.
aukes pries, expr. adv., assez près, tit. 29 r°.
autel, s.m., table de pierre ou de marbre sur laquelle on célèbre le sacrifice de la messe, 153.
autre, adj., ind., 38.
auwe, s.f., oie, 550.
anwier, s.m., marchand d'oies, tit. 2 r°, 243.
avenant (à l'), expr., selon ce que telle chose le permet, n. 180.
avoec, prép., avec, 158, 364, 439, 708.
avoit, imp. 3 du v. avoir, 21.
barons, s.m., c. suj., mari, 665.
beghinage, s.m., maison des béguines, 744.
beghine, s.f., religieuse vivant en communauté sous des règles monastiques sans prononcer de vœux, 247, 744.
bienfaiteurs, s.m.pl., ceux qui ont fait du bien, 637.
blaiier, s.m., marchand de blé, préposé à la halle au blé, 72, 401.
bonnier, s.m., mesure de terre ayant une contenance de 4 journaux, 287, 288, 289, 294, 673.
bos, s.m., bois, 57, 283, 348, 673.
bouchiers, s.m., c. suj., marchand de viande, 523.
boulenghiers, s.m., c. suj., boulanger, 24, 142, 148, 265, 273, 321.
boursier, s.m., fabricant de bourse, 65, 356.
brief, s.m., c. suj. **bries**, registre à inscrire les droits, tit. 1 r°, 417.
cambier, s.m., brasseur, 108, 388.
cambre, s.f., atelier, boutique, 118, 119, 120, 129, 156.
candelle, s.f., chandelle, 561, 562, 563, 564, 567 ; **candoille**, 673 ; **candoile**, 685.
cangieres, s.m., c. suj., changeur, 1, 70, 299, 357.
canonne, s.m., chanoine, 607, 623, 720.
canter, v. inf., chanter, 665.
capelain, s.m., prêtre chargé de dire la messe dans une chapelle particulière, 26, 178, 181, 183, 325, 561, 562, 565.
capellenie, s.f., chapelle, 178, 329.
capon, s.m., coq châtré que l'on engraisse, 150, 167, 168, 169, 171.

caritaule, s.m., administrateur du bien des pauvres, 176, 402.
carlier, s.m., charron, 46, 204, 434, n. 38.
carpentiers, s.m., c. suj., artisan qui façonne, assemble les bois pour les charpentes de maison, 200, 284, 476, 546 ; **carpentiers de molins**, 169, 559.
cascun, pron. indéf., m. sg., chacun, toute personne, toute chose faisant partie d'un groupe qu'on désigne, 560, 626, 732.
cascun, adj. indéf., chaque, 560, 598, 616, 617.
castelain, s.m., châtelain, 736.
cauceteres, s.m., c. suj., ouvrier qui faisait les chausses tenant lieu de bas, 409.
cauchier, s.m., soulier, 732.
ceaus, pron. dém., m. pl., c. rég., ceux, 573.
cel, adj. dém., m.sg., c. rég., cet, 435, 585, 596.
celi, adj. dém., f. sg.,c.rég., celle, 238, 315, 361 ; m. sg., 630 ; **celui**, id., 731.
celle, pron. dém., f. sg.,c. suj., 573 ; **celles**, f. pl., c. rég., 573.
cent, s.m., mesure agraire valant 40 verges, 54, 55, 57, 283, 348.
ces, adj. dém., m. pl., c. rég., 38, 340.
cest, adj. dém., m. sg., c. rég., ce, 114.
ceste, adj. dém., f. sg., c. suj. et rég., cette, 13, 43, 58, 63, 65 ; **cesti**, id., c. rég., 74, 404.
ceste fin ke (a), expr., de telle sorte que, 743.
chaiens, adv., ici, dedans, 672 ; **cheans**, 373, 427, 692.
chaschune, pron. indéf., f. sg., chacune, 550.
chavetier, s.m., savetier, raccommodeur de vieux souliers, 245, 277, 524, 539.
che, adj. dém., m. sg., c. rég., ce, 632, 710.
cheens, voir chaiens.
chiervoisiars, s.m., c. suj., fabricant de cervoise, 95, 378
chi desous, expr. adv., ci-dessous, 125, n. 46.
chou, pron. dem. neutre, ce, 38, 296, 561, 562 ; **çou**, 660 ; **che**, 346, 616, n. 44, 180 ; **ce**, 348.
chiunquante, adj. num. card., cinquante, 560 ; **cieunquante**, 709.
cil, adj. dem., m. pl., c. suj., ces, 105.
cieus, pron. dém., m. sg., c. suj., celui, 606.
cirographe, s.m., diplôme revêtu d'une signature, 402.
cis, adj. dém., m. sg., c. suj., ce, 112, 694.
clers, s.m. sg., c. suj., clerc, chantre, 561, 564, 565, 566, 567 ; c. rég. **clerc**, 563.
clos, s.m., c. suj., boiteux, 222.
cognut, part. pas., m. sg. du v. conoistre, connaitre, 560.

comble, s.m., mesure de capacité pour les grains, 726
commencha, pas. 3 du v. commencer, 304.
commencement, s.m., première partie d'une chose, 710.
commenchier, v. inf., faire la première partie d'une action, 331.
commendasses, s.f. pl., prières pour les morts, 590, 606, 628, 665, 704, n. 187.
complice, s.m., associé, compagnon, 236, 506.
confiessé, part. pas., m. sg., du v. confesser, déclarer, avouer, 560.
congnissance, s.f., enquête juridique, 204.
consel, s.m. sg., conseil, 626.
contient, prés. 3 du v. contenir, 55.
contenu, part. pas. du v. contenir, 369.
contre, prép., près de, 110, 144, 314, 390.
convertir, v. inf., employer, 616, 644, 673, 710, 711 ; **conviertir**, 743.
cor, s.m., coin, angle, 184, 319.
cordewanier, s.m. sg., celui qui fabrique des chaussures, 87, 370, 615, **corduwanier**, 271, 712.
cordier, s.m. sg., celui qui fait ou vend des cordes, 159, 440.
corriers, s.m., c. suj., ouvrier qui apprête les cuirs, 18, 66, 318 ; **corieur**, c. rég., n. 145.
cote, s.f., tunique, 732.
couvresses, s.m., c. suj., ouvrier qui fait ou répare les toitures, 504, c. rég. **couvreur**, 286, 548.
crassiers, s.m., c. suj., marchand de graisse, 84, 141, 207, 306, 365, 423.
croissent, part. prés. substantivé, accroissement, augmentation, 551.
croistre, v. inf. augmenter, 296.
cui, pron. rel., c. rég., à qui, 550, 573.
curet, s.m., prêtre qui a la charge d'une paroisse, 26, 150, 178, 323, 325.
cuvelier, s.m., c. rég., fabricant de cuveaux, 153.
darrain, adv., dernièrement, 112, 646, 657.
decha, prép., au delà, 39, 93, 98, 175, 239.
dechembre, s.m., douzième mois de l'année, 589.
dechiet, s.m., mort d'une personne, 560, 589, 629 ; **dechiers**, 573 ; **dechies**, n. 149 ; **deschies**, 298.
defaloit, imp. 3 du v. défaloir, faire défaut, manquer, 643, 743.
dehors, prép., à l'extérieur de, 42, 47, 52, 55, 56.
delà, prép., au delà de, plus loin que, 141, 151, 207, 208, 556.
deles, prép., près de, n. 145
demiselle, s.f., fille noble, 31, 38, 60, 61, 112 ; **demisielle**, 349.
denier, s.m., ancienne monnaie, 176.
de par, loc. prép., sur l'ordre de, 16.

deriere, prép., du côté opposé à la face, 37, 156, 198, 232 ; **derriere**, 57, 66, 178, 329.

descroist, s.m., diminution, 67.

desqueles, adj. rel., f. pl., desquelles, tit. 29 r^o.

dessous, prép., sous, au pied de, 135.

deus, part. pas., m. pl. du v. devoir, 67.

devant, prép., du côté où est la face (d'une chose), 22, 24, 25, 41, 49 ; **devens (par)**, 194.

devenres, s.m. sg., vendredi, 665.

deviers, prép., du côté de, 253, 516.

devise, prés. 3 du v. deviser, prescrire. 708.

devoit, imp. 3 du v. devoir, 146, 203, 208, 364, 429.

Dex, s.m., Dieu, 674.

diemence, s.m., dimanche, 694.

dient, prés. 6 du v. dire, 294.

dira, fut. 3 du v. dire, 605.

dist, pas. 3 du v. dire, 80, 81, 360, 361, 560.

diuent, pas. 6 du v. devoir, 294.

doit, prés. 3 du v. devoir, 57, 62, 238, 294.

doivent, prés. 6 du v. devoir, 294.

don, s.m., action de donner, 2, 17, 31, 32, 68.

donna, pas. 3 du v. donner, 8, 20, 25, 28, 38, 43, 65.

donner à rente, expr., donner un bien de son vivant moyennant une rente, n. 17.

donnerent, pas. 6 du v. donner, 182, 209, 319.

donnet, part. pas. m. sg., du v. donner, 21, 304, 364 ; **dounet**, 636.

dou, art. déf. contr. (de le), du, 2, 17, 31, 53, 68 ; **du**, 32, 69, 138,

doy, adj. num. card., deux, 105, 642 ; **doi**, 715, 724.

drapier, s.m., fabricant et marchand de draps, 117, 118, 155, 395, 437.

eaus, pron. pers., 3^e pers. pl., eux, 111, 392, 732.

el, (en le), art. contr. m. sg., tit. 1 r^o, 1, 427, 673.

en, prép., dans, 6, 8, 13, 14, 17, 18 ; **an**, 21, 107.

en, s.m., an, 660.

encontre (à l'), prép., en face, 13, 91, 109, 141, 151.

encoste, prép., à côté de, près de, 250, 260 ; **d'encoste**, loc. prép., à côté de, 111, 136, 149, 209, 392.

encourre, prés. 3 du v. encourir, s'exposer à, 551.

enfouir, v. inf., ensevelir, 744.

ens, adv., dedans, compris dans, 561, 562, 563, 564, 567.

ensanle, adv., ensemble, 674.

ensi que, conj., de même que, 213, 617.

entente, s.f., intention, 573.

entrant aoust, locution, au début d'août, tit. 57 v°, 559.

entrée (a 1'), s.f., au début, 4, 5, 15, 80, 81.

escanga, pas 3. du v. escanger, faire passer une rente d'une personne à une autre, 364.

escangast, imp. subj. 3 du v. escanger, 617.

escange, s.m., action d'échanger, 75, 146, 405, 429.

escangement, s.m., échange, 83, 109, 208, 262, 267.

escangié, part. pas. du v. escangier, 58, 111, 351 ; **eskangié**, 590.

eskevin, s.m., magistrat municipal de certaines villes, 28, 234, 321 ; **eschevin**, 176.

eskiet, prés. 3 du v. escheoir, arriver à son terme, 710.

esquels, adj. rel., m. pl., (en lesquels), 331.

est, prés. 3 du v. être, 50, 80, 83, 93.

estatut, s.m., ordonnance, règlement, 590, 606, 617.

estaulissement, s.m., ordonnance, 134 ; **establisement**, 416.

estimaux, s.m. pl., propriétaires des six principaux alleux de la châtellenie de Lille, le premier d'entre eux portait le titre de roi des estimaux, 297.

estuves, s.f. pl., établissement de bain, 532.

eulke, s.f., coin, n. 162

eustent, imp. subj. 6 du v. avoir, 560.

eut, pas. 3 du v. avoir, 136, 354, 361.

feme, s.f., épouse, 209, 225, 319, 382, 553 ; **femme**, 374.

fet, part. pas. du v. faire, 21, 112, 237, 304.

fevre, s.m., forgeron, 50, 249, 273, 339, 525, 744.

fie, s.f., fois, 660.

fierton, s.m., petite monnaie d'argent, le quart d'un marc, 2, 3, 8, 9, 10, 11.

file, s.f., id., 364.

fist, pas. 3, du v. faire, 146, 429.

fius, s.m., c. suj., fils, 22, 58, 113, 120, 174 ; **fiuls**, n. 111 ; c. rég. **fil**, 38, 74, 375.

foulon, s.m., artisan qui feutre les étoffes de laine par le foulage, 51, 121, 166, 397, 447.

fourment, s.m., la meilleure qualité de blé cultivé, 598, 707.

fournier, s.m., boulanger, 184, 258, 520, n. 18.

franc alloe, s.m., fonds de terre exempt de tous droits seigneuriaux, tit. 29 r°, 297.

frareux (hiredages), s.m., maisons ou terrains répondant les uns pour les autres des rentes dont chacun d'eux est chargé, 31, 99, 105, 382, 383 ; **frareurs**, 40, 50, 80, 81 ; **frarel**, 163, 444 ; **fraireurs**, 588.

fret (a sen), s.m., frais, ce que coûte l'exécution de quelque chose, 606.

fu, pas. 3 du v. être, 1, 2, 3, 4, 6, 7 ; **furent**, pas. 6, 93, 97, 163, 194, 234.
gisans, part.prés., m. pl. du v. n. gésir, couché, n. 187 .--- **gisant**, situé, 57, 59, 282, 283, 284.
gisent, prés. 6 du v. n. gésir, être situé, tit 29 r°.
gist, prés. 3 du v. n. gésir, 215, 281, 352, 487, 636.
gorelliers, s.m., c. suj. fabricant de gorrels (licou, joug), bourrelrier, 135 ; **goreliers**, 419.
gouverneur, s.m., administrateur (d'un hôpital), 580.
grange, s.f., ferme, 190, 460.
gries, adj. m. pl. de grief, gravement, 646 .
halle d'eskevins, s.f., hôtel de ville, 420.
heretage, voir iretage.
hetié, adj., bien portant, 684.
hierbreghié, part. pas., f. sg. du v. hierbreghier, occuper, 213.
hiretaulement, adv., à titre héréditaire, 694.
hoir, s.m., héritier, 21, 42, 81, 109, 117.
iestre, v. inf., être, 571, 588, 643.
iretage, s.m., immeuble réel, terres, maisons, 1, 2, 3, 4, 8, 9 ; **hiretage**, 5, 6, 7, 16, 28 ; **yretage**, 90 ; **heretage** 422.
jenvier, s.m., 1er mois de l'année, 571, 572.
joingnant a, de, loc. prép., près de, 10, 40, 56, 61, 80.
jou pron. pers. lère pers., je, 745
jour des ames, s.m., fête de la Toussaint, 726.
jugiés, part. pas., m. sg., du v. jugier, 112 ; **jugied**, 331.
juing, s.m., 6è mois de l'année, tit. 63 v°, 646.
julle, s.m., 7è mois de l'année, 112, 560, 657, 744, n. 180, **jule**, tit. 64 v°.
jusques, prép., jusqu'à, tit 1 v°.
ke, ki, voir qui.
la entour, loc., à peu près, 1.
le, art.déf., m. sg., c. rég., le, 4, 9, 10, 20, 27 ; **lo**, n. 42.
le, art. déf., f. sg., la, tit. 1 r°, 3, tit. 1 v°, 4, 5.
le, pron. pers., m. sg., forme atone, le, 20, 28, 36, 73.
lechons, s.f. pl., partie de l'office qu'on lit ou qu'on récite à matines, 665.
les, pron. pers., m. pl., forme atone, les, 25, 38, 101, 208, 307
lès (au), expr., près de, 253, 516.
lesqueles, adj.rel., f. pl., lesquelles, 198.
leur, adj. poss., f. pl., leurs, 33, 213.
leur, adj. poss., m. sg., c. rég., leur, 51, 81, 214 ; pl. **leurs**, 163.
li, art., m. sg., c. suj., le, tit. 1 r°, 1, 11, 13, 14.
li, art. déf., f. sg., c. suj. analogique, la, 3, 16, 35, 48, 74, 82.
li, pron. pers., 3è pers., f. sg., c. rég., elle, 617.

livrer voie, expr., donner accès, 57, 283, 348.
loghe, s.f., boutique des marchands au marché, 195, 464.
lot, s.m., sorte de mesure pour les liquides, 4, 5, 10, 14.
macheclier, s.m., boucher, 36, 257, 333.
machons, s.m., c. suj., maçon, 187, 279, 459, c. rég. **machon**, 161, 442.
maille, s.f., monnaie de billon au dessous du denier, 38.
main, s.f., possession, 90, 352, - **par le main**, expr., par l'intermédiaire de, 673.
mains, adv., moins, 61, 345.
maison, s.f., bâtiment servant d'habitation, 26, 49, 127, 150, 156 ; **mason**, 194, 628, 672, 708.
maison, s.f., hôpital, tit. 1^{re}, 33, 63, 112, 139 ; **mason**, 660, 743.
manoît, imp. 3 du v. manoir, demeurer, 189.
marc, s.m., quantité (d'or ou d'argent) du poids d'un marc, 1, 6, 7, 13, 18, 19 ; **mark**, 21, 271, 374 ; **marck**, 204.
march, s.m., mars, 3^e mois de l'année, 374, 569.
marchiet, s.m., lieu public où l'on vend toutes sortes de marchandises, 606
marit, s.m., celui qui est uni à une femme par le mariage, 246, 615 ; **mari**, 561.
mazure, s.f., maison et terres qui en dépendent, 549, 550.
me, adj. poss., f. sg., ma, 745.
meemes, adv., aussi, 61
men, s.f., main, 273.
men, adj. dém., m. sg., mon, 744.
meisme, adj. indéf., même, 69, 435, pl. **meismes**, 340 ; **le meismes**, le même, 369.
menistre, s.m., administrateur, 643.
merchier, s.m., marchand qui a le droit de vendre toutes sortes de marchandises, 159.
merkedi, s.m., mercredi, 4^e jour de la semaine, 643, 673.
messe a note, s.f., messe chantée, 582, 590, 628, 659, 673, 704, n. 187.
messe de requiem, s.f., messe des morts, 606, 643, 657, 658 ; **messe de requiem**, 629, 631 ; **messe de recuiem**, 660.
messe de requiem a note, s.f., messe des morts chantée, 694.
mest, pas. 3 du v. manoir, habiter, 260, 522.
mezaizié, adj., malheureux, 674.
mi, pron. pers., 1^{ère} pers., moi, 744.
miesier, s.m., gardien des moissons, 218.
moiene (messe), adj., intermédiaire, 26.
moitié, s.f., l'une des parties d'un tout, 271, 331 : **moitiet** 298, 550.
molin, s.m., moulin, 304.

molinel, s.m., petit moulin, 134, 416.
mont, s.m., tas, lot, 550.
naviieres, s.m., c. suj., batelier, 550.
necessaire, adj., nécessaires, 693.
nemie, négation, ne pas, 551.
neu, adj., nouveau, 684.
nièche, s.f., nièce, 298.
nient, terme de négation, rien, n. 17.
noef, adj., nouveau, 182, 470, 616.
noeve, adj. f. sg., neuve, 732.
nommei, part. pas., nommé, 479.
non (en sen), expr. à la place de quelqu'un, 743.
nonchier, v. inf., annoncer, 694.
nos, adj. poss., m. pl., c. rég., nous, 352.
Nouel, s.m., fête de Noël, 743.
nouviel, adj., nouveau, 1.
obit, s.m., messe anniversaire d'un décès, 38, 77, 91, 114, 561, 562.
obitier, s.m., registre des obits fondés, 69, 369, 373, 427.
octaves, s.m.pl., huitième jour après une fête, 297.
octembre, s.m., octobre, dixième mois de l'année, 694, 712.
offerra, fut. 3 du v. offrir, 616, 631, 656, 731 ; **offrira**, 629, 631.
ole, s.f., huile, 636 ; **olle**, 153.
olieres, s.m., c. suj., fabricant d'huile, 96, 376.
on, adv., en cette circonstance, 439.
ordenanche, s.f., prescription, 617, 643.
orfevre, s.m., celui qui fait ou vend des ouvrages d'or et d'argent, 58, 208, 483, 723.
ou, art. déf., m. sg., forme contr., en le, 2, 3, 70, 72, 73, 158.
ouvelée, s.f., mesure de grain, 550.
paiement, s.m., ce qu'on donne pour acquitter une dette, 374.
païier, v. inf., donner à quelqu'un l'argent qu'on lui doit, 38.
papeleu, s.m., sorte de monnaie, 731.
par si ke, loc. conj., parce que, 743.
parchon, s.f., partage, 560.
parmi, prép., moyennant, 331.
parmi tant, loc. prép., à cette condition, 658.
parsuiwanment, adv., d'une manière identique, n. 149.
part, s.f., côté, 38, 90.
part, s.f., partie, 67.
partir, v. inf., répartir, 674.
partit, s.m., sorte de monnaie, 61, 62, 120, 147, 234, 295.

pau plus pau moins, expr., à peu près, 60, 349.
peletier, s.m., celui qui fait ou vend des fourrures, 92, 219.
pen, s.m., nappe, 744.
penderes, s.m., c. suj., celui qui étendait le drap sur le pentoir pour être séché, 194, 198, 461, 464.
pere, s.m., id., 253, 281, 282, 292, 350.
perier, s.m., carrière de pierre, 616.
piece, s.f., pièce de monnaie, 38 ; **pieche**, 114, 673.
pinte, s.f., mesure de capacité pour les liquides, 643, 693 ; vase ayant cette capacité, 685, 741, n. 209.
pisson, s.m. poisson, 2, 3, 587.
pissonniers, s.m., c. suj., poissonnier, 17, 128, 316, c. rég. **pissonnier**, 127, 363 ; **pissonniers de mer**, 190, 460.
pitanche, s.f., portion donnée à chacun au réfectoire d'un couvent, 112, 573, 587, 593, 596, 597 ; **pitance**, 684.
plache, s.f., place, lieu public découvert et environné de bâtiments, 98, 381, 552 ; **plage**, 615.
plera, fut. 3 du v. plaie, 643.
poingnieres, s.m., c. suj., celui qui pique, coud, 86, 366.
ponchiel, s.m., petit pont, 480.
poroient, cond. prés. 6 du v. pouvoir, 643.
porteres, s.m., c. suj., porteur, 49, 343.
pour, prép., id., 1, 2, 3, 4, 5, 6.
pour que, conj., parce que, n. 16.
pourfit, s.m., profit, 710, 743.
pourvir, v. inf., pourvoir, 743.
povre, s.m., celui qui n'a pas de quoi vivre, 112.
prendera, fut. 3 du v. prendre, 589, 656.
pret, s.m., pré, 21, 42, 57, 77, 248, 283 ; **preit**, 304.
pries, prép., près, 100, 383.
priestre, s.m., prêtre, 28, 87, 225, 370.
priere, s.f., prière, demande instante d'une grâce, 694, 710.
primiers, adv., premièrement, 550.
prist, pas. 3 du v. prendre, 464.
prist a rente, expr., prendre quelque chose moyennant une rente, louer, 54, 56, 57, 198, 346, 347.
prochain, adj., proche dans le temps, n. 149.
procureur, s.m., celui qui a le pouvoir d'agir pour un autre, 88.
proffe, s.f., paroisse, tit. 1 r°, 3 v°, 4 v°, 5 r° et v°, 8 r° ; **parroche**, 672.
proisme, s.m., proche parent, 598, n. 187.
proismetet, s.f., proche parenté, 90, n. 137.

pueent, prés. 6 du v. pouvoir, 643.
puis, adv., depuis, ensuite, 150, 161, 217, 442.
quant, conj., lorsque, 63, 354.
quargnon, s.m., quarte, 1/8 d'hectolitre, mesure de capacité pour les grains, 707.
quarteron, s.m., mesure agraire, étendue de terreensemencée avec une quarte de blé, 55, 346 ; **quartron**, 60, 349 ; **quarteroun**, 294.
quartier, s.m., mesure agraire, pièce de terre, 283, 290, 291, 292, 293.
querre, v. inf., chercher, 606.
qui, pron. rel., c. suj., 1, 2, 3, 4 ; **ki**, 137, 183, 194, 198, 208 ; **ke**, c. rég., que, 271.
rabat, prés. 3 du v. rabatre, 551.
rabatera, fut. 3 du v. rabatre, 296, 551.
rabatre, v. inf., diminuer, 57, 283, 348.
rabatu, part. pas., m. sg., du v. rabatre, 134, 416.
racatast, imp. subj. 3 du v. racater, racheter, 617.
racatée, part. pas., f. sg., du v. racater, n. 67 ; f. pl., 134, 416.
racatet, part. pas., m. sg., du v. racater, 296, n. 79 ; **racaté**, 203.
receut, pas. 3 du v. recevoir, 374 ; **recheut**, 708.
rachat, s.m., action de racheter, 203, 460 ; **racat**, 296.
recevoir, v. inf., recevoir, 298, 731. **recheveroit**, cond. prés. 3 du v. recevoir, 617.
reconnut, part. pas., m. sg. du v. reconnoistre, 560.
remanant, s.m., reste, 560, 616, 628, 643, n. 187.
remenbranche, s.f., écrit, mémoire destiné à conserver le souvenir de quelque chose, 298.
rendation, s.f., action d'entrer dans un couvent, 84, 100, 226, 233, 306 ; **rendacion**, 136, 420.
rendesme, s.m., restitution, 13, 73, 74, 308, 361, 403 ; **rendemme**, 155,
rendi, pas. 3 du v. rendre, 63, 354.
rente, s.f., revenu annuel d'un fonds cédé ou affermé, 13, 38, 43, 45, tit. 6 v°, 58, 63.
revenu, part. pas. du v. revenir, retourner, n. 139.
revenue, s.f., ce qu'on retire annuellement d'un domaine, 318.
reviestir, v. inf., revêtir quelqu'un, habiller, 732.
rewart, s.m., gouverneur, administrateur, 606.
riens, expr. de négation, nulle chose, 57, 348.
ruielle, s.f., ruelle, 18, 36, 111, 186, 317, 318, 392.
Sacrement, s.m., la Fête-Dieu, 643, 644.
Saint Espir, s.m., Saint Esprit, 573, 629 ; **Saint Esperit**, 643.
sallare, s.m., salaire, 708, 710.

se, adv., si, aussi, 13, 16, 20, 22, 25 ; **si**, 113, 364.
se, adj. poss., f. sg., sa, 38, 84, 182, 226, 264 ; **sa**, 288.
se, pron. réfl. forme atone, soi, 331.
seant, part. prés. du v. seir, assis, situé, 30, 37, 38, 47, 48, 51 ; **seent**, 198, 465.
seel, s.m., sceau, 176, 204.
seellée, part. pas., f. sg. du v. seeller, sceller, 176, n. 137.
seigneur, s.m., seigneur, possesseur d'un fief, d'une terre, 352.
semedi, s.m., samedi, septième jour de la semaine, n. 180.
sen, adj. poss., m. sg., c. rég., son, 5, 6, 7, 13, 21, 31, 34.
seppulture, s.f. obsèques, 745.
sereur, voir suer.
ses, adj. poss., m. sg., c. suj., son, 113, 204, 234, 647, 665.
si, adj. poss., m. pl., c. suj., ses, 236, 643.
sielier, s.m., sellier, 562.
sieret, prép., près de, 87, 370.
sierurier, s.m., serrurier, 14.
siet, prés. 3 du v. seir, 105, 213, 421, 628, 671.
siey (li), adj. poss., m. sg., forme tonique, le sien, 112.
si que, conj., ainsi que, comme, 69, 259, 318, 521 ; **si ke**, 369, 427, n. 139.
sires (estre), expr. être seigneur, maitre, tit. 29 r^o.
sis, part. pas. du v. seir, situé, 107.
soient, subj. prés. 6 du v. être, 560.
soloit, imp. 3 du v. soloir, avoir l'habitude, 485, 549.
some, prés. 3 du v. somer, monter à la somme, 296.
somier, v.inf., fixer, n. 64, n. 69.
sont, prés. 6 du v. être, 105, 163 ; **sunt**, 560.
sour, prép., sur, 21, 31, 33, 34, 35, 44 ; **seur**, 280.
sourcroisoit, imp. 3 du v. sourcroitre, dépasser, 744.
sourplus, s.m., surplus, 573, 636, 644.
sourvit, prés. 3 du v. sourvivre, survivre, 745.
sous, prép., id., 32.
souveraine, adj. f., supérieure, n. 187.
souvrains, s.m., c. suj., celui qui a un pouvoir absolu, 674.
suer, s.f., c. suj., soeur, 182, 264, 258, 369, 373 ; c. rég. **sereur**, 298 589, 616, 724.
suer, s.f., religieuse, 582, 653, 679 ; c. rég. **sereur**, 642, 692.
taintenier, s.m., teinturier, 25, 669.
taneres, s.m., c. suj., tanneur, 254, 255, 517, 518.
tantos, adv., aussitôt, n. 149.
teinstent, imp. subj. 6 du v. tenir, 560.

telier, s.m., tisseur de toiles, 34, 216, 438.
temps passet, expr. jadis, 560.
tenons, prés. 4 du v. tenir, 297.
tenra, fut. 3 du v. tenir, 745.
tenray, fut. 1. du v. tenir, 745.
tenut, part. pas., m. sg. du v. tenir, 560.
terme, s.m., espace de temps, période, 21, 30, 31, 38, 131, n. 17.
terrage, s.m., droit d'un seigneur de prélever des produits de la terre qui est de son domaine, 139.
tiennent, prés. 6 du v. tenir, 161.
tient, prés 3 du v. tenir, posséder, 36, 42, 54, 61, 137, 167.
tienut, part. pas. du v. tenir, 271.
tierch, adj. num. ord., troisième, 694, 731 ; **thierch**, 712.
tiere, s.f., terre, pièce de terre, 54, 56, 57, 61, 215, tit. 28 r° ; **terre**, 55, 60, 345.
touket, s.m., coin, angle (d'une rue), 32, 113, 133, 142, 194 ; **toket**, 100.
touque, prés. 3 du v. touquer, toucher, être contigu, 550.
tout, adj. indéf., m. sg., tout, 363, 385.
toute, adj. indéf., f. sg., toute, 196, 213.
trepas, s.m., mort, n. 149 ; **trespas**, 614, 694, 744.
trestous, adj. indéf., m. pl., tous, 560.
va, prés. 3 du v. aller, 186.
vairier, s.m., pelletier, 109, 389.
vallet, s.m., serviteur, 28, 322 ; c. suj. **varles**, 54.
vegilles, s.f. pl., matines et laudes de l'office des morts, 582, 587, 590, 591, 598 ; **vegilles a note**, vigiles chantées, 694 ; **vigilles à note**, 657, 658.
venderes de fiens, s.m., vendeur de fumier, 56, 347.
venir, v. inf. substantivé, venue, 478.
venne, s.f., haie, clôture, 506.
verghe, s.f., mesure agraire, 55, 61, 345, 346.
veve, s.f., veuve, 3, 16, 35, 48, 51, 74 ; **vesve**, 121, 204 ; n. 40, 56 ; **weve**, 294.
vie, s.f., durant sa vie, 731.
viengne, prés. subj. 3 du v. venir, 744.
viers, prép., vers, 100, 101, 184, 234, 259, 309.
vies, adj., vieux, 1, 182, 470.
viesprée, s.f., soir, 694.
vint, pas. 3 du v. venir, 16, 100, 315.
virent, pas. 6 du v. venir, 560.
virgene, s.f., vierge, 710.
vivant (en men, en sen), expr. durant ma, sa vie, 743, n. 9.

vivera, fut. 3, du v. vivre, 616 ; **vivra**, 629.

viveront, fut. 6 du v. vivre, 643.

voel, prés. 1 du v. vouloir, 704.

voet, prés. 3 du v. vouloir, 573.

vuide, adj., vide, 213.

warde, prés. 3 du v. warder, garder, 479 ; **wardent**, prés. 6, 176.

werpi, pas. 3 du v. werpir, céder, vendre, 589.

wieswarriers, s.m., fripier, 168 ; **vieswarriers**, 172, 449.

LES ANTHROPONYMES

Nous donnons ci-dessous la liste alphabétique de tous les surnoms et noms de baptême que nous a fournis le Rentier de l'hôpital Saint Nicolas de Lille. Une explication étymologique accompagne ces noms chaque fois que cela est possible. Pour le sigle N.P.G., voir la bibliographie.

Abbé (l'), Jehan li Abbés, c'on dist de Los, 409.
n. de dignité employé comme sobriquet.

Abraham, voir Tarte.
n. de bapt. d'origine biblique *Abraham*, (voir N.P.G. II, 13 a).

Aelis, voir Bapaumes, Bassiele, Borgne (le), Diergnau, Euwis, Hanghe-
warde, Hedenghes, Isendike, Roye.
n. de bapt. d'origine germ. *Adalhaidis*, (voir N.P.G. I, 16 b).

Aghace, Maghe Aghace, 155, var. **Agace**, 226, **Aghache**, 437, 496.
n. de la pie < germ. *agaza*, sobriquet désignant une personne bavarde.

Aghebiert, Pieron Aghebiert, 44, 334.
n. de personne d'origine germ. *Ageberht*, (voir N.P.G. I, 22 a).

Agnies, **Annies**, voir Bassée, Blakierue, Borgne (le), Dam, Tainteniere (le).
n. de bapt. d'origine grecque *Agnes*, (voir N.P.G., II, 15 b).

Aikin, Jakemon Aikin, Marien se feme, 736.
n. de personne d'origine germ. *Agikin*, hypocor. dér. de composés avec *ag*,
(voir N.P.G. I, 20 b).

Ailler, Nicolon Ailler, 124, var. **Aillet**, 400.
n. de métier, producteur et marchand d'ail.

Aire, Jehans d'Aire, 243, 261, 511.
n. de lieu d'origine, (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer.

Alard, **Alart**, voir Bapaumes, Goberde, Moulin, Preudom, Soure, Vretet.
n. de bapt. d'origine germ. *Adalhard* (voir N.P.G., I, 16 b).

Alixandre, voir Ligne.

n. de bapt. d'origine grecque *Alexander*, (voir N.P.G. I, 16 a).

Alous, voir Espargieres.

n. de bapt. d'origine germ. *Adalwulf*, (voir N.P.G. I, 18 b).

Amourri, voir Gardin.

n. de bapt. d'origine germ. *Amolric*, var. de Amalric (voir N.P.G. I, 34 a).

Andrius (c. suj.), **Andriu** (c. rég.), voir Fins, Papine, Poghet, Robiers.

n. de bapt. d'origine grecque **Andreus*, var. de Andreas (voir N.P.G. II, 19 a).

Andriu, Robiert Andriu, 78, 410 ; Denis Andriu, 79, 411. voir le n. précédent.

Anekin, Marotain d'Anekin, 226, 496.

n. de lieu d'origine *Ennequin* (Nord), comm. de Loos [Anakin, 1147 ; Anekin, 1164].

Angle, Jakes de l'Angle, n. 25.

n. topogr., indiquant la situation de la maison, à l'angle d'une rue.

Ansiaus (c. suj.), voir Corriers.

n. de bapt. d'origine germ. *Ansellus*, hypocor. de Anshelm (voir N.P.G., I, 39 a).

Antoing, Mons. Henry d'Antoing, n. 45, var. **Antuing**, n. 51.

n. de lieu d'origine (Belgique), arr. de Tournai.

Ardi, voir Hardit.

Armentieres, seigneur Gillion d'Armentieres, 590.

n. de lieu d'origine (Nord), arr. de Lille.

Arras, Gillion d'Arras, 107, 693 ; Jakemon d'Arras, 286, 548.

n. de lieu d'origine (Pas-de-Calais), ch.l.dép.

Artus, Jehans Artus, 1, 70, 249 ; Robiert Artut, n. 58. forme anc. d'Arthur,

n. de chef breton de Grande Bretagne, popularisé par les Chansons de Geste.

Atre, Mikius de l'Atre, 280, 544 ; Watier de l'Atre de Saint Sauveur, 648.
n. topogr. < lat. *atrium*, parvis de l'église, terrain servant de cimetière autour de l'église.

Aubenton, Jakes d'Aubenton, n. 17, 56, 119.
n. de lieu d'origine (Aisne), arr. de Vervins.

Aubiert, voir Patin.
n. de bapt. d'origine germ. *Adalberht*, (voir N.P.G. I, 15 b).

Avaine, Cateline a l'avaine, 590 ; Jehan a l'avaine, 82, 94, 108, 145.
surnom de métier, producteur et marchand d'avoine.

Baeroel, Jehan de Baeroel, 368.
n. de lieu d'origine *Baroeul*, comm. de Marcq-en-Baroeul (Nord), arr. de Lille.

Baket, Jakemon Baket, 41, 241, 509.
dimin. de bac, ce surnom a pu s'appliquer à un passeur.

Balot, Colars dou Balot, 57, 283, 348.
n. de lieu d'origine *Blanc-Ballot*, lieu-dit à Wazemmes, comm. de Lille.

Bapaumes, Aelis de Bapaumes, 136, 420, 647 ; Alart de Bapaumes, 475.
n. de lieu d'origine *Bapaume* (Pas-de-Calais), arr. d'Arras.

Barbiières, Martins li Barbiières, 92 ; Mikieus li Barbiières, 30 ; Pieron le Barbieur (c. rég.), 4, 301.
n. de métier, barbier.

Bare, Cateline de le Bare, 478 ; Joye de le Bare, 587 ; Maghain de le Bare, 739 ; Marotain de le Bare, 504, 678 ; Marien de le Bare, 252, 515 ; Renier de le Bare, 670.
Faubourg de le Bare, à Wazemmes, comm. de Lille.

Bassée, Jakemon de le Bassée, Marien se suer, 673 ; Markes de le Bassée, 8, 307 ; Pieron de le Bassée, Annies se feme, Marien leur fille, 660.
n. de lieu d'origine *La Bassée* (Nord), arr. de Lille.

Bassiele, Aelis Bassiele, 434 ; Jehan Bassiele, 209, 484.
sobriquet, anc. fr. baissele, basciele, jeune fille, servante.

Bateres, Martins li Bateres (c. suj.), 161, 442.

n. de métier, le batteur, dans une ville drapante, ce nom a dû désigner l'ouvrier qui foulait le drap avec le moulin battant.

Baudes, Baudon (c. rég.), voir Blokiaus, Borgnes, Bos, Dragon, Eskevin, Hauwiaus, Menin, Neveut, Partit, Pesiere, Preudomme, Prevos, Rikebourc, Sinnebieques, Vrelenghehem.

n. de bapt. d'origine germ. *Baldo*, (voir N.P.G., I, 50 b).

Baudescos, Gilles Baudescos, 220, 491.

dimin. de Baudes, voir le n. précédent, avec le double suff. *-isc-ot*.

Baudon, signeur Baudon, capelain de Saint Nicolay, 584. voir ci-dessus Baudes.

Baudoul, Jakemes le Baudoul, n. 39.

n. de personne d'origine germ. *Baldwulf*, précédé de l'article (voir N.P.G., I, 50 b).

Bauduwin, voir Borgne, Sinebieke, Val.

n. de bapt. d'origine germ. *Baldowin*, (voir N.P.G., I, 50 b).

Bauffremes, Marien de Bauffremes, 33 ; Robiert de Bauffremes, 281 ; Willaume de Bauffremes, 90, var. **Bauffrumes**, n. 137.

n. de lieu d'origine *Beaufremez* (Nord), fief à Wazemmes, comm. de Lille.

Bauwin, Diedelain de Bauwin, 327.

n. de lieu d'origine *Bauvin* (Nord), cant. de Seclin.

Beghin, Lorens Beghin, n. 28.

n. de personne d'origine germ. *Begin*, hypocor. dér. de composés avec *beg*, var. de bec, emprunt du germ. au lat. *beccus*, bec.

Benoit, Brisson Benoit, 245, 524.

n. latin *Benedictus*, (voir N.P.G. II, 67 a).

Bensele, Emmelot Bensele, 721.

n. de personne fém. d'origine germ. *Benzila*, dimin. de l'hypocor. Benzo, (voir N.P.G. I, 51 b).

Bethune, Jakemon de Bethune, 712.

n. de lieu d'origine (Pas-de-Calais), ch. I. arr.

Biaus, Jehan li Biaus, 201, 330, 468.

sobriquet, " le beau ".

Bieket, Nicolon Bieket, 63, 354.

sobriquet, dimin. de bec, symbolisant celui qui a la parole facile, médisant.

Biekete, li Biekete, 99, 382, 553.

Féminisation du n. précédent.

Bielebouke, Jakemon Bielebouke, 164, 445.

sobriquet " belle bouche ".

Bieque, Gosson de le Bieke, 230, 498 ; Jehans de le Bieque, n. 37 var. le Bieke, 147, 430, n. 82.

n. topogr. la bèque < germ. *baki*, ruisseau.

Biercus, Biercus, li bouchiers, 523.

n. topogr. dér. du germ. *birka*, v.h.a. *birche*, all. birke, fém. bouleau + suff. coll. *-ud*, plantation de bouleaux.

Bierkiers, Jehan li Bierkiers, 257.

n. de métier, " le berger ".

Biernart, voir Magret.

n. de bapt. d'origine germ. *Bernhard* (voir N.P.G., I, 53 b).

Bietremieus, **Bietremius** (c. suj.), Bietremiu (c. rég.), voir Bourcier, Chierench, Germaines, Hanghewars, Mierchier, Ours, Sarrazin, Wau-biert.

n. de bapt. d'origine biblique *Bartholomaeus* (voir N.P.G. II, 25 b).

Bietris, voir Partie.

n. de bapt. latin *Beatrix* (voir N.P.G., II, 26 b).

Binch, Jehan de Binch, 274, 536.

n. de lieu d'origine *Binche* (Belgique), arr. de Thuin.

Bisewis, Jehan Bisewis, 141, 423.

sobriquet, individu au visage de couleur bise, brun

Blakierue, Agnies de le Blakierue, 83, 363 ; Jehan de le Blakierue, 108, 388 ; Rogiers de le Blakierue, 108.

var. de Blancherue, n. de rue.

Blancpain, mestre Pieron Blancpain, 745.

"blanc pain", surnom de boulanger.

Blankars, Grars Blankars, 234, 505 ; Hues Blankars, 153, 432 (fius Rogier Blankart) ; Watier Blankart, 668.

sobriquet, a désigné une personne à la chevelure blanche.

Blavout, (li hoirs) Jehan Blavout, 42, 527 (var. Blaout).

sobriquet, issu du celtique *blavos*, anc. fr. *blave*, blafard, blême.

Blokiaus, Baudes Blokiaus, 43, 228, 497, ; Jehan Blokel, 46.

surnom de bûcheron, dér. du moy. néerl. *block*, billot, souche.

Bodes, Jehan de Bodes, n. 200.

n. de lieu d'origine (Belgique), comm. de Eernegem, arr. d'Ostende.

Boit l'euwe, Jehan Boit l'euwe, 204, 504, 604 (Boileuwe), Marotain se feme, 604.

"bois l'eau", surnom d'ivrogne, par antiphrase.

Bommi, Jehan de Bommi 19.

n. de lieu d'origine Bomy (Pas-de-Calais), cant. de Fauquembergues.

Bonne vie, maistre Jehan Bonnevie, 683.

surnom d'un bon vivant.

Borgne, Aelis le Borgne, 686 ; Agnies le Borgne, fille Piere, 582 ; Baudes li Borgnes, 250, 514 ; Baudes li Borgne, chevaliers, 259, 261, 521 ; Caterine le Borgne, 630 ; Demiselle Emmelot le Borgne, 549 ; Emmain le Borgne, 631 ; Jakes li Borgne 507, c. reg. Jake le Borgne, fil Martin, 236 ; Jakemes li Borgne, 508, c. reg. Jakemon li Borgne, 239, 240, 672 (fil Pieron) ; Jehan le Borgne 675 ; Maghain le Borgne, fille Pieron, 657 ; Mahiu le Borgne, 690 ; Mariien le Borgne, 629 ; Marotain, femme Baudon le Borgne, 741 ; Pieron le Borgne, de

Ribiaumes, 605 ; Pieron le Borgne, son fils, 583 ; (li hoir) Pieron le Borgne, fil Andriu, 480 ; Willaume le Borgne, fil Pieron, 572, 687
sobriquet, anc. fr. borgne, louche, borgne.

Bos, Baudon dou Bos, 122, 398 ; Jehan dou Bos, 155, 437 ; maistres Robiers dou Bos, 23, 469.
n. d'origine, "du bois", indique le bois voisin de la propriété.

Boskelliere, Mehaut le Boskelliere, 98, 381, 552 (Boskeilliere),
n. de métier, forme féminisée de boskellier, bûcheron.

Bosket, Jehan Bosket, 361 ; Rikier Bosket, 186, 457.
dimin. de bosk, bois.

Boskiel, Martins dou Boskiel, 475.
n. d'origine, dimin. de bosk, bois.

Bote, Jehan Bote, 64, 355.
sobriquet qui s'est appliqué au porteur de botte.

Bouch, Jehan le Bouch, 674.
var. orthogr. de bouc, sobriquet donné d'après l'odeur désagréable de l'animal.

Bouchier, Jehan le Bouchier, 204, 742.
n. de métier, "boucher".

Boudes, Willaumes Boudes, 100, 209, 319, 383, c. rég. Willaume Boudet, 643, Marote se feme, 209, 319, 484, c. rég. Marotain, 643.
dimin. de l'hypocor. d'origine germ. *Bodo* (v. N.P.G., I, 59 b).

Boudete, le Boudete, 137.
féminisation du n. précédent.

Boulenghier, Jakemes li Boulenghiers, 160, 441, c. rég. Willaume le Boulenghier, 10.
n. de métier, " le boulanger ".

Boulongne, (le veve) Jehan de Boulongne, 573.
n. de lieu d'origine Boulogne-sur-Helpe (Nord), cant. d'Avesnes-surHelpe ou Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), ch. l.arr.

Boulos, Jehans Boulos, 159, 440.
sobriquet évoquant une certaine rotondité.

Bourghe, c. rég. **Bourghain**, voir Boursiere, Cambre, Chiers, Clauwete, Markote.
n. de bapt. d'origine germ. *Burga* (voir N.P.G., I, 62 a).

Bourghignon, Cholars Bourghingnons, 501, Collin Bourghegnons, 235 ;
Watier Bourghignon, 127, 372.
n. ethnique, originaire de Bourgogne.

Bourghiele, Jehan de Bourghiele, n. 53.
n. de lieu d'origine Bourghelles, (Nord), cant. de Cysoing.

Bourier, signeur Jehan Bourier, 2, 72, 401, 695.
n. de métier, marchand de bourre, laine grossière.

Boursier, Bietremiu le Boursier, 179, 455.
n. de métier, fabricant de bourses.

Boursiere, Bourghe li Boursiere, 91, 561, c. rég. Bourghain le Boursiere, 13.
féminisation du n. précédent.

Brart, voir Mannier.
n. de bapt. d'origine germ., forme contr. de *Berhard* (voir N.P.G. I, 52 a).

Braude, Eloy Braude, 368.
matron., forme féminisée de Braud, forme contractée du n. de personne
d'origine germ. Béraud < *Berwald* (voir N.P.G. I, 52 b).

Brebant, Jehans de Brebant, 98, 381, 552.
n. ethnique, originaire du Brabant (Belgique).

Bris Pré, Jehans de Bris Pré, 273.

Brisses, c. suj., Brisson, Brission, c. rég., voir Benoit, Capet, Destailleurs,
Francois, Los.
n. de bapt. d'origine celtique, latinisé *Brictius*, popularisé par l'évêque de
Tours, successeur de Saint Martin.

Brokete, Brokete, le boursier, 65, 356 ; Oede Brokete, 307.
matron., dimin. de broke, "broche".

Brouweteres, Robiers li Brouweteres, 114.
n. de métier, "le brouetteur".

Brun, Simons li Bruns, 224, 494.
sobriquet qui s'est appliqué à une personne à la chevelure brune.

Buriane, (li vesve) Gillion Buriane, 237.

Buriers, Jakemes li Buriers, 43, 343.
n. de métier, var. picarde de beurrier, fabricant de beurre.

Buskes, 271, 279.
n. topogr. "le Busket", moulin à Lille, vers la porte Saint Pierre.

Caduce, Collars Caduce, 31 ; Pieronnain Caduche, 500.
sobriquet, féminisation de caduc < lat. *caducus*, qui tombe, désigne un homme triste, abattu.

Calot, Willaume Calot, 130, 414 (Kalot).
dér. de cale, sorte de bonnet rond et plat, surnom du porteur.

Cambe, Pieronnain de le Cambe, 175, 453.
anc. fr. *cambe*, brasserie.

Cambier, Gillon le Cambier, 217, 490 ; Lambert le Cambier, 718 ; Rogiers li Cambiers, 388.
n. de métier, anc. fr. *cambier*, brasseur.

Cambrai, Jehan de Cambrai, 15, 390, var. **Cambray**, 110, 314.
n. de lieu d'origine Cambrai, (Nord), ch.l.arr.

Cambre, Bourghain de le Cambre, 729, Gillion de le Cambre, 722 ; (li veve) Henri de le Cambre, 48 ; Hubiert de le Cambre, 3, 300
cambre, boutique, surnom d'artisan.

Campiaus, Jehans des Campiaus, 36.
n. de lieu d'origine Campeau (Nord), comm. de Somain [Campiaus en 1222].

Campinghehem, Estievenon de Campinghehem, 113.
n. de lieu d'origine Capinghem (Nord), Cant. d'Armentières.

Campions, 51.
anc. fr. *champion*, mesure, étalon, surnom de mesureur.

Canart, signeur Lotin Canart, 598.
sobriquet évoquant l'allure déhanchée du canard.

Canfaing, Pieron de Canfaing, 250, 251, 514.
n. de lieu d'origine Camphin-en-Carembault, cant de Seclin ou Camphin-en-Pévèle, cant. de Cysoing (Nord).

Canteleu, Ghillebers de Canteleu, 64, 355.
quartier de Lille, à Esquermes.

Capet, Brission Capet, 223, 493.
dimin. de cape, surnom du porteur de ce vêtement.

Cappellain, Robert dit Cappellain, 661.
n. de dignité, employé comme sobriquet, chapelain.

Cappielle, Demisele Jehenne de le Cappielle, 153, 432, (de le Capielle) c. rég. Jehanain de le Capielle, 636.
n. de lieu d'origine Cappelle-en-Pévèle (Nord), cant. de Cysoing.

Cappins, Henris Cappins, 9, 310 (Capins).
var. picarde de l'anc. fr. *chapin*, escarpin, surnom du porteur.

Carbonnier, Adam le Carbonnier, 219 ; Pieres li Carbouniers, 198, 461, 464. Pieron Carbonnier, 296, 551 (le Carbonniers).
n. de métier, fabricant et marchand de charbon de bois.

Cardon, Henris Cardons, 506.
anc. picard *cardon*, chardon à fouler servant à carder le tissu.

Carlier, Mikiel le Carlier, 152, 435.
n. de métier, forme contractée de carrelier, charron.

Cas, Thumas li Cas, 39, 239, 336, 507, cas. rég. le Cat, 40, 240, 337.
sobriquet, "le chat", a dû s'appliquer à une personne au caractère souple, félin.

Cassel, Huars de Cassel, 207, 482 (Cassiel).
n. de lieu d'origine Cassel (Nord), arr. de Dunkerque.

Castel, Gillion dou Castiel, 30, n. 207 (Gilles) ; Jakemes dou Castiel, 211, 458, 744 ; Jehans dou Castiel, 25, 669, Marotain se feme, 669.
n. topogr. désignant le château des Comtes, à Lille.

Cateline, voir Avaine, Bare, Craissiere, Fainiel, Maillarde, Vincourt ;
Catherine, voir Borgne, Destailleurs, Gommer, Hanghewart, Thumesnil.
n. de bapt. d'origine grecque *Catharina* (voir N.P.G. II, 32 b).

Catiere, Hauwit le Catiere, 214, 486.
féminisation de catier, dér. de cat, chat, surnom donné aux hérétiques (Albigeois ou Vaudois), mécréant (relevé dans Mouskes, Chron. rimée, XIV^e s.).

Caudeuwe, (li veve) Jehan Caudeuwe, 278, 540, 656.
"eau chaude", prob. surnom de celui qui tient des étuves.

Caudreliers, Pieros li Caudreliers, 52 ; Pierotin le Caudrelier, 100, 383.
n. de métier, chaudronnier.

Chemi, Jakemes de Chemi, 7, 305 ; Grart de Chemi, 666.
n. de lieu d'origine Chemy (Nord), cant. de Seclin.

Chierench, Bietremiu dou Chierench, 165, 446 ; Jehan dou Chierenc, 201, 468, var. Cherench, 330.
n. de lieu d'origine Chereng (Nord), cant. de Lannoy.

Chiers, Bourgh li Chiers, 151, var. li **Ciers**, 434 ; Pieron le Chierf, 620
"le cerf", sobriquet qui devait symboliser les disgrâces conjugales, d'après les cornes de l'animal.

Cholars, c. suj., voir Bourghingnons.
n. de bapt., var. de Colars.

Cholin, voir Mere (le).

n. de bapt., hypocor. de Nicholas, var. de Nicolas, avec aphérèse de l'initiale.

Clarier, Watier le Clarier, 561.

n. de métier, vendeur de claré, vin de liqueur.

Claus, (li veve) Jehan as claus, 43, 424.

Clau, forme picarde de clou, surnom de cloutier.

Clauwés, Jehan **Clauwes**, fuis Jakemon, 157, 438 . -- fém. Bourghé Clauwete, 254, 255, 518 ; Emmain Clauwete, 717 ; Hielain Clauwete, 63, 354, Marien Clauwete, 568.

dimin. de clau, clou, voir le n. précédent.

Clef, Jehan de le Clef, 95, 378.

anc. n. de maison ayant comme enseigne une clef.

Clenkemeure, Robiers de Clenkemeure, 260, 522.

n. de lieu-dit, comm. de Lille, non localisé.

Clerc, (li veve) Gillion le **Clert**, 103, 386 (Clerc) ; Weri le Clerc, 85.

sobriquet, en anc. fr. ecclésiastique, puis homme savant, lettré.

Cleves, Willaume de Cleves (c. rég.), 82, 364 ; (li veve) de Cleves, 296.

n. de lieu d'origine Clèves (alle. Kleve), arr. de Dusseldorf.

Climenchien, voir Kieurue.

n. de bapt., c. rég. de Climenche, forme picarde de Clémence.

Clobiers, Phelippars Clobiers, 335.

n. d'origine germ. *Hlodberht*, var. mérovingienne Chlodberht, (voir N.P.G. I, 133 a).

Clop, Hubiert le Clop, 99, 382, 553

sobriquet, "le boiteux".

Colars, c. suj., voir Balot, Deriere, Haimeris, Harnes, Langhemarke, Parmentiers, Potiers, Ronchin, Seclin ; c. rég. Colart, voir Roussiel.

n. de bapt., hypocor. de Nicolas.

Collars, c. suj., voir Caduce, Courcelles.
var. de Colars.

Collin, var. **Chollin**, voir Bourghegnons, Mere.
hypocor. de Nicolas.

Communes, Maghain de Communes, 120, 396 ; Ysabel de Communes, 642.
692.
n. de lieu d'origine Comines (Nord), cant. de Quesnoy-sur-Deule.

Compere, Marien Compere, 657, n. 180.
sobriquet, anc. fr. parrain.

Conchit, Jehan de le Conchit, 94, 377.

Coquelés, Watier des Coquelés au Chierf, n. 61.
n. de lieu-dit, anc. cense des Coquelets, à Lille.

Cordier, Jakemon le Cordier, 317 ; (li veve) Jehan le Cordier, 182, 470,
616 ; Millon le Cordier, 234, 298 (Milon), 505 ; Pieron le Cordier,
43 ; Willaume le Cordier, 263.
n. de métier, fabricant de cordes.

Cordiere, Marien le Cordiere, 160, 441 ; Marotain le Cordiere, 616.
féminisation du n. précédent.

Corriers, Ansiaus li Corriers, 11 ; Thumas li Corrier, 210.
n. de métier, forme picarde de corioier, fabricant de courroies.

Coselin, Robiert Coselin, 200, var. Cozelin, 701. var. région. de Gozelin,
n. de personne d'origine germ. *Gozilin* (voir N.P.G., I, 106 b, s.v.
Gautelinus).

Cotegnies, Jehans de Cotegnies, 4, 301.
n. de lieu d'origine Grand-et-Petit Cottigny (Nord), comm. de Wasquehal.

Coupé, le Coupé, n. 71.
sobriquet, prob. "châtre".

Courcelles, Collars de Courcelles, 212, 331 (Courcielles), 485.
n. de lieu d'origine, plusieurs homonymes possibles (Oise, Pas-de-Calais, Somme) < lat. *curticella*, ferme.

Cours, Gilles li Cours, 238.
sobriquet, "le court", homme de petite taille.

Courtenbus, Maghain de Courtenbus, 262.

Courtiniers, Jehans li Courtiniers, 27, 170, 326, 448.
n. de métier, fabricant de courtines (rideaux, tenture de lit).

Courtois, Jehans li Courtois, 47, 172, 533.
sobriquet, anc. fr. *corteis*, qui a une politesse recherchée.

Courtray, Jehans de Courtray, 248, 512 ; Pieres de Courtray, 375 ; Thumas de Courtrai, 133, 412.
n. de lieu d'origine Courtrai (Belgique).

Courvilains, Jehans Courvilains, 230, 498.
n. ethnique, originaire de Courville

Couvreres de tieulle, Pieres li couvreres de tieulle, 271.
n. de métier, couvreur de tuiles.

Craissiere, Cateline le Craissiere, n. 5.
Féminisation du n. de métier craissier, vendeur de graisse.

Cras, Jehan le Cras, Isabiel se feme, 577 ; Jehans le Cras, Marotain, se feme, 677 ; Watier le Cras, 471.
sobriquet, " le gras ".

Crasse, Mehaus li Crasse, 101, 123, 309, 368, c. rég. Mehaut le Crasse, 143, 152, 424.
féminisation du n. précédent.

Crenchiers, Jehans li Crenchiers, 402, 710 (le Crenchier).
forme contractée de créanchier, "celui à qui est dû de l'argent".

Crespins, Leurens Crespins, li carpentiers, 284, 546.
n. latin *Crispinus*, dér. de l'adj. *crispus*, crépu, frisé.

Crestiien, voir Le Vairier, le Wantier.

n. de bapt latin *Christianus*, voir N.P.G. II, 33 b.

Crestofles, voir Fremaus.

n. de bapt., var. de Christofle, n. grec *Christophorus* (voir N.P.G.II, 34 a).

Crike, Huon Crike, 13, 91, 308.

n. topogr., "crique" c r. norois *kriki*, baie, creux.

Crois, monsieur Jehan de Crois, 291, 673.

n. de lieu d'origine Croix (Nord), cant. de Roubaix-sud.

Croix, Jehan de le Croix, n. 60.

n. topogr. La Croix désigne la situation de la maison (cf. Croix Ste Catherine ou du Poupelier).

Crok, Gillion dou Crok, 218.

Le Crocq, toponyme fréquent (Artois, Picardie), désignant un ressaut de terrain.

Crombes, Lotars Crombes, 161.

sobriquet, "homme courbé, voûté".

Croteris, Willaumes Croteris, 151.

sobriquet, prob. dér. de crotte < anc. franc. **krotta*, couvert de boue, sale.

Crueus, Willaume le Crueus, 264.

sobriquet, "homme cruel, intraitable".

Cuers de Roy, 40, 240, 337, 508.

"Coeur de Roy", sobriquet, flatteur, louangeur".

Cuveliers, Jakemes li Cuveliers, 156.

n. de métier, fabricant de cuves, tonnelier.

Dam, Agnies dou Dam, 137, 421 ; Ernoul dou Dam, 205, 477 ; Jake dou Dam, 364, 742 (dou Dem).

n. de lieu d'origine Le Damme (Belgique), arr. de Bruges.

Daniel, voir Marissal, Tripier (le).

n. de bapt. d'origine biblique (voir N.P.G., II, 39 b).

David, Jehan David, 217, 490.

n. de personne d'origine biblique, "aimé", (voir N.P.G., II, 39 b).

Deboinaire, Marien le Deboinaire, 700.

sobriquet, "la débonnaire", personne d'une bonté excessive.

Denis, voir Andriu, Macheclier, Marchenielles, Moliniel, Puch.

n. de bapt. d'origine grecque *Dyonisios* (voir N.P.G. II, 41 a).

Denis, Jakemon Denis, 363.

voir le n. précédent

Dergnau, voir Diergnau.

Deriere, Colars de le Deriere, 59, 352.

n. topogr., désigne la situation de la maison.

Destailleurs, Brisse Destailleurs, 256, 519, c. rég. Brission Destailleurs, 73, 403 ; Caterine Destailleurs, 641 ; Gillion Destailleurs, 649 ; Hues Destailleurs, 250, 514, 594 (c. rég. Huon) ; Jehan Destailleurs, 576.

n. de métier, forme anc. de détailleur, marchand en détail.

Didaut, voir Grant.

n. de bapt. d'origine germ. *Theodwald*, avec évolution phonétique flamande : Diedwald > Didwald.

Diedelain, voir Bauwin.

c. rég. du n. de bapt. fém. d'origine germ. *Theodila*, avec évolution phonétique flamande : Deodila > Diedila.

Diergnau, Aelis de Diergnau, 127, 372, 634 ; Jehan de Dergnau, 634, 725 ; Willaume de Diergnau, Sarain, se feme, 608.

faubourg de Lille, anc. manoir seigneurial de Dérégnau, dans la paroisse Saint Maurice.

Diienne, Jehane li Diienne, 171, 449.

féminisation du n. suivant.

Diens, sires Watier li Diens, 89, 268, 375, 530.

n. de dignité, "le doyen", employé comme sobriquet.

Dorins, Pieres Dorins, li peletiers, 219.
surnom probable de doreur.

Doudiaus, Laurens Doudiaus, 224, 494.
hypocor. dér. de n. composés en *dod* ; Dodilo, (voir N.P.G., I, 73 a).

Dragon, Baudon au Dragon, 7, 305.
n. de maison à l'enseigne d'un dragon.

Eglentine, voir Ruielle.
n. de bapt. fém. d'après le n. de la fleur.

Elissens, voir Pont.
n. de bapt. fém. hybride *Elisind*, (voir N.P.G. I, 79 b).

Eloy, voir Brande.
n. de bapt. latin *Eligius*, (voir N.P.G. II, 46 a).

Emmain, voir Borgne, Clauwete, Fissiel, Maillarde.
c. rég. du n. de bapt. d'origine germ. *Emma* (voir N.P.G., I, 34 b).

Emmelot, **Enmelot**, voir Bensele, Borgne, Fremaude, Fruitiere, Villers.
n. de bapt. d'origine germ., hypocor. dér. de *Amilo* > *Emilo* (voir N.P.G., I, 34 b).

Engherran, voir Toup.
n. de bapt. d'origine germ. *Angilhramn* ou *Ingilhramn*, voir N.P.G. I, 37 b, 146 a).

Engherrant, Maghain l'Engherrant, 143, 424.
c.à.d. la femme d'Engherrant, voir le n. précédent.

Erembourg, voir Vretet, Warengnien, Wategnies.
n. de bapt. fém. d'origine germ. *Eremburg*, (voir N.P.G. I, 79 b).

Erkembaut, Jehan Erkembaut, 255, 518.
n. de personne d'origine germ. *Erkenbald*, (voir N.P.G. I, 80 a).

Ernoul, voir Dam
n. de bapt. d'origine germ. *Arinwulf*, (voir N.P.G. I, 41 a).

Escargnet, Gillon Escargnet, 391.

dimin. de l'anc. fr. *escargne*, coquille, carapace, sobriquet désignant un homme renfermé.

Escrelate, Hubiers Escrelate, 137, 421.

var. avec métathèse de Escarlata, en anc. fr. sorte de drap dont la couleur pouvait varier < persan *saquirlat*, surnom de fabricant.

Escrinier, Simon l'Escrinier, Gertrut se feme, 693.

n. de métier, fabricant d'écrins.

Eskaigne, Willaume Eskaigne, fondateur de l'ospital, 704.

anc. fr. *escaigne*, écheveau de fil ou de laine, surnom du fabricant.

Eskankart, Hubiert Eskankart, 26, 325.

Eskevin, Baudon l'Eskevin, 35, 332, 490 ; Jakemon l'Eskevin, 16, 158, 315 ;

Pieres li Eskevins, c. suj. 38, 172, c. rég. Pieron l'Eskevin, 674 ;

Thumas l'Eskevin, 176, 237.

n. de dignité "l'échevin", magistrat municipal.

Eskevine, Maghe li Eskievine, 313, c. rég. Maghain l'Eskevine, 296, 551.

féminisation du n. précédent.

Espargieres, Alous li Espargieres, 275, 537.

anc. fr. *espargeur*, celui qui arrose avec l'aspersoir, goupillon.

Estaires, Gilles d'Estaires, 258, 520.

n. de lieu d'origine (Nord), cant. de Merville.

Estaule, Jehan de l'Estaule, 220, 491.

"de l'étable" < latin *stabulum*, écurie, surnom du valet qui soigne les chevaux.

Estievene, Etienne, voir Gielée . c. rég. **Estievenon**, voir Campinghehem,

Fevre, Plaiiet, Pontvent, Saint Omer, Viart (le).

Estoille, Jehan d'Ippre a l'estoille, n. 15.

prob. n. de maison, ayant une enseigne avec une étoile.

Estrasielles, Martin d'Estrasielles, 30, 712.
n. de lieu d'origine (Pas-de-Calais), cant. d'Aire.

Estrupieur, Jakes l'Estrupieur, n. 55.
n. de métier, fabricant d'estrippe, sorte d'étoffe veloutée.

Euwis, Aelis des Euwis, 65, 356, 564 ; Jehan des Euwis, 120, 396.
n. topogr. < **aquicius*, lieux saturés d'eau, humides.

Eve, Jehans Eve, 207, 482, n. 81 ; Martin Eve, n. 149.
matronyme, n. de bapt. fém. d'origine biblique *Eva* (voir N.P.G. II, 49 a).

Evrart, voir Garsiel, Laceur.
n. de bapt. d'origine germ. *Eberhard* (voir N.P.G. I, 77 a).

Faches, Jehans de Faches, 14, 472 ; Marien de Faches, 383, var. de Faces, 100.
n. de lieu d'origine Faches-Thumesnil (Nord), cant. de Lille sud-est.

Fafet, Jehan Fafet, 273.
sobriquet, dimin. d'une racine onomatopéique *faf* indiquant une chose de peu de valeur, homme de peu d'importance.

Fainiel, seigneur Nicolon Fainiele, 590, 743 (Fainiel), Jakeme Fainiel frere Nicolon, 743.
ce nom pourrait représenter une var. de faniel, dimin. de fagne, germ. **fania*, endroit boueux, borbier.

Falempin, sires Jehans de Falempin, 342.
n. de lieu d'origine Phalempin (Nord), cant. de Pont-à-Marcq.

Fane, c. rég. Phanain, voir Patrenée.
forme avec aphérèse de Tiefane < n. grec *Theophania*, Teophana, (voir N.P.G. II, 111 b). -

Fantine, Marotain Fantine, 12.
féminisation de Fantin, forme avec aphérèse d'enfantin, sobriquet.

Faukieres, Jehans li Faukieres, 341.
n. de métier, c. suj. de faucheur.

Fauviaus, Robiers Fauviaus, 55, 346, c. rég. Robiert Fauviel, 61, 345.
var. de fauvel, de couleur fauve, jaune foncé, sobriquet qui s'est appliqué à la couleur de la chevelure.

Fenient, Philippart Fenient, 22.
sobriquet, "*fait n(e)ient*", paresseux.

Ferrant (jadis comte de Flandre), 655.
anc. fr. *ferrant*, gris de fer, grisonnant, employé comme n. de bapt.

Feutriere, Mariien le Feutriere, 154, 436.
n. de métier, féminisation de feutrier, fabricant de feutre.

Fevre, Estievenon le Fevre dit de Leskin, 38 ; Hellin le Fevre, 151, 434, Henri le Fevre, 636 ; Jakemes li Fevres, 209, 484 ; Pieres li Fevres, 204, 478, c. rég. Pierre le Fevre, 107, 693.
n. de métier, forgeron.

Fierieres, Jehan de Fierieres, 142.
n. de lieu d'origine Ferrières, dépendance de Wattignies, (Nord), cant. de Seclin.

Fierlin, Jehan de Fierlin, li corriers, 18, 66, 318.

Finaut, Lotard Finaut, 606.
sobriquet, dimin. de fin, rusé.

Fins, Andrius de Fins, 44, 334.
n. de lieu d'origine, comm. de Lille, terroir de la paroisse Saint Maurice.

Fissiel, Emmain le Fissiel, 181, 601 ; Gillion le Fissiel, 27, 170, 326, 448 ; Hubiert le Fissiel, 452, 621 ; Jehan le Fissiel, 172, c. suj. li Fissiaus, 174 ; Mariien le Fissiel, 601.
anc. fr. fissel, putois, chat sauvage.

Five, maistres Jakemes de Five, 25, 202, 324, 467, c. rég. Jakemon, 198, 465 ; Rikiers de Five, 102, 385 ; Watier de Five, n. 11.
n. de lieu d'origine, Fives, faubourg de Lille.

Fles, Grart de Fles, 22I, 492.

n. de lieu d'origine, comm. de Villeneuve d'Ascq [Flez, 1066 ; Fles 1120 < germ. *hlaeri*, terrain marécageux boisé.]

Fontaine, Gillion de la Fontaine, 276, 538.

n. topogr. désigne la situation de la maison près d'une des fontaines de la ville.

Fontaines, Jehan de Fontaines, 673.

n. de lieu fréquent.

Fort, Pieron li Fort, 188.

sobriquet, " robuste, solide ".

Fosse, Jehan de la fosse, n. 13.

n. topogr. " dépression de terrain ".

Foubiert, Marotain Foubiert, 246, 525.

n. de personne d'origine germ. *Fulcberht* (voir N.P.G. I, 94 b).

Four, Gillion dou Four, 95, 378 ; Hubiert dou Four, 178, 329 ; Pieron dou Four, 162, 443 ; Robiers dou Four, 671.

ce nom pouvait désigner le four banal et celui qui le tenait, surnom de boulanger.

Fourbissieres, Mahius li Fourbissieres, 101, 309, 384. c. sujet de fourbisseur,

n. de métier désignant celui qui fourbit, polit et monte les sabres, les épées.

Fourlignier, Gillion Fourlignier, 589.

ce nom est un infinitif substantivé et désigne celui qui dégénère de la vertu de ses ancêtres, quitte les traditions de son lignage.

Fournage, Marien Fournage, 340.

surnom de celui qui payait la redevance appelée fournage, due au seigneur du four banal ou au fournier pour le pain qu'on y cuisait.

Fourniele, Marguerite Fourniele, 565.

dér. de four, surnom de celui qui tient le four banal, boulanger.

Framaut, Jakes Framaut, n. 7.

n. de personne d'origine germ. *Framwald*, (voir N.P.G. I, 91 b).

Franchois, sires Brisses li Franchois, 147, 148, 430.

surnom ethnique, "le français".

Fremaude, Emmelot Fremaude, 473.

Féminisation du nom suivant.

Fremaus, Crestofles Fremaus, 303, 362 ; Lotart Fremault, 173 ; Willaumes Fremaus, 6.

n. de personne d'origine germ., voir Framaut.

Fremaut, voir Moulin.

n. de bapt., voir le n. précédent.

Fresne, Rogiers dou Fresne, 504.

n. topogr. et n. de lieu, arbre caractéristique du domaine.

Froitmes, Marie de Froitmes, 592 ; Marote de Froitmes, li beghine, 247.

n. de lieu d'origine Froidmetz, lieu-dit à Wazemmes, comm. de Lille (de *Frigido manso* 1193), "domaine froid".

Fromies, Mehaut de Fromies, 719.

n. de lieu d'origine Fourmies (Nord), cant. de Trélon.

Fruitier, Willaume le Fruitier, 167,

n. de métier, marchand de fruits.

Fruitiere, Emmelot le Fruitiere, 168, 558.

Féminisation du n. précédent.

Frumaude, Marotain Frumaude, 606.

Féminisation du n. suivant.

Frumaus, Lotars Frumaus, n. 112.

n. de personne d'origine germ. *Frumwald*, (voir N.P.G. I, 98 b).

Fuelles, Tibierges Fuelles, 177, 328, 454 (Thibierghe).

en anc. fr. *fuelle*, orseille, teinture fabriquée avec la perrelle qui était interdite, surnom de teinturier.

Gaioliers, Watiers li Gaioliers, 34, 216, 488.
anc. flandr. gayollé, bariolé < latin *gajus*, geai.

Gamans, Marien de Gamans, c'on dist Wicarde, 627.
n. de lieu d'origine Gamand (Nord), comm. de Lesquin.

Gant, Henris de Gant, li foulons, 166, 447 ; Henris de Gant, li pissonniers, 17, 316.
n. de lieu d'origine Gand (Belgique - Fl. orient.).

Gardin, Amourri dou Gardin, 23, 469.
n. topogr. "du jardin", désignant le possesseur d'un jardin.

Garsiel, Evrart Garsiel, 472.
dér. de gars, valet.

Garuins, Jakemes Garuins, 251.
n. de personne d'origine germ., var. orthogr. de Geruins < *Gairwin* (voir N.P.G. I, 100 b).

Gascougniere, Marien le Gascougniere, 229.
n. ethnique, originaire de Gascogne.

Gaune, Maghain le Gaune, 685.
forme picarde de jaune, sobriquet qui s'est appliqué à une personne au teint jaunâtre.

Gauwain, voir Menestrel.
anc. n. de bapt. *Gauvain*, popularisé par les romans bretons de la Table ronde, n. gallois *Gwalchmai*.

Geneviere, voir Henghewarde.
n. de bapt. féminisation de Genevier, var. de Genvier, forme orthogr. de Janvier < lat. *Januarius* (voir N.P.G. II, 65 a).

Germanins, Bietremieus Germanins, 139, 408.
n. latin *Germanus*, (voir N.P.G. II, 56 b).

Gertrut, voir Escrinier.
voir ci-dessous Ghiertrud.

Ghelevaus, Watiers de Ghelevaus, 133, 412.

n. de lieu d'origine, prob. forme altérée de Geluweld (Belgique), arr. d'Ypres [Geleveld, 1109].

Gielée, Estienne Gielée, 212, var. Estievene, 331 ; Jakemon Gielée, 277, 539.

n. topogr. "terre exposée au gel", désigne le possesseur.

Ghiertrut, Mariien Ghiertrut, de Wategnies, 566.

var. régionale de Gertrud, n. de personne fém. d'origine germ. *Gairtrud*, (voir N.P.G., I, 100 a).

Ghillebiers, voir Canteleu, c. rég. Ghillebiert, voir Nies.

n. de bapt. d'origine germ. *Gisleberht* (voir N.P.G. I, 110 b).

Gilles, voir Baudescot, Castiel, Cours, Estaires, Grandiaus, Kennoit, Mesplau, Preudom, Sauch. - c. rég. Gillon, Gillion, voir Armentieres, Arras, Buriane, Fourlignier, Haie, Hanghewart, Haustres, Leurens, Maillart, Mannier, Morselier, Musin, Neveut, Nies, Pasquin, Prés, Roussiell, Sauvet, Segart, Tonnuwier (le), Wategnies.

n. de bapt., n. lat. *Egidius*, voir N.P.G. II, 45 a).

Gillos, voir Halle.

hypocor. du n. précédent.

Goberde, Margherite Goberde, 674 ; Alard, sen frère, n. 182.

n. de personne d'origine germ., forme féminisée de Gobert < *Godberht*, (voir N.P.G., I, 111 b).

Gobes, voir Manniers.

Gobet, hypocor. du n. précédent.

Gommer, Henris Gommers, 277, 539, var. **Gonner**, 296 ; (li hoir) Huon Gommer, 189, 267, 426, 529, c. suj. Hues Gommers, 288, Caterine, suer Huon Gommer, 259 ; Thomas Ghoumer, fiuls Thomas, n. 111.

n. d'origine germ. *Gondmar*, (voir N.P.G. I, 117 b).

Gondrée, Maghain Gondrée, 265.

Féminisation du n. de personne d'origine germ *Gondré* < *Gundrad*, (voir N.P.G. I, 117 b).

Gons, Pierronne li Gons, 499.

c.à.d. la femme de Gond, n. de personne d'origine germ. *Gundo* (voir N.P.G., I, 118 b).

Gontard, Mikiel Gontart, 145, 428.

n. de personne d'origine germ. *Gunthard*, (voir N.P.G. I, 117 a).

Gordene, Jehan Gordene, n. 44, var. Jehans **Gourdane**, 60, 61, 345, Gourdenne, 346.

en moy. fr. *gourdane*, *gourdaïne*, espèce de barque, pansue, en forme de courge, dénommée anc. gourde, aussi sorte d'engin de pêche, surnom de batelier ou de pêcheur.

Gosses, c. suj., voir Tainteniers ; c. rég. Gosson, voir Bieke, Sage, Warengien.

n. de bapt. d'origine germ. Gozzo < **Godizo*, hypocor. dér. de n. composés avec *god*, Dieu.

Goubiert, Jehan de Goubiert, n. 18.

n. de personne d'origine germ. *Godberht* (*god*, dieu ; *-berht*, brillant, illustre), précédée de la prép. *de* marquant la filiation.

Gourdane, **Gourdenne**, voir Gordene.

Grandiaus, Gilles Grandiaus, 115, 393.

dimin. de grand.

Grant, Watier le Grant, 597.

sobriquet qui s'est appliqué à un homme de haute taille.

Grars, c. suj. voir Blankars, Haillies, Tuelaine. - c. rég., **Grard**, **Grart**, voir Chemi, Fles, Marbais, Monnier, Neveut, Pois as Tainteniers.

forme contractée du n. de bapt. d'origine germ. Gerard < *Gairhard*, (voir N.P.G. I., 99 b).

Grimuche, Jehans Grimuche, 151, 434.

en anc. fr. "figure grotesque", sobriquet < anc. franc. *grima*, désignant celui qui grimace.

Grumelier, Mikius li Grumeliers, 193, 463, c. rég. Mikiel le Grumelier, 194, 198, 464 ; Simon le Grumelier, 50, 340, 535.

n. de métier, faiseur de grumel, fleur d'avoine servant à fouler les étoffes.

Guichart, Signeur Guichart, canonne de Lille, 720.

n. de personne d'origine germ. *Wichard*, (voir N.P.G., I, 223 a).

Guiffre, Pieres Guiffre, 177, 328, c. rég. Pieron Guiffre, 454.

n. de personne d'origine germ. *Wigfrid*, (voir N.P.G. I, 223 a).

Guirard, voir Lateur.

n. de bapt. d'origine germ. *Girhard*, var. de Gerhard (voir N.P.G. I, 99 b).

Ha bourdin, Jehans de Ha bourdin, li priestres, 28, 191, 193, 461, 462.

n. de lieu d'origine Ha bourdin (Nord), arr. de Lille.

Haghe, sires Jakemes de le Haghe, 249, 513, c. rég. Jakemon de le Haghe, 628.

n. topogr. et n. de lieu-dit, forme flam. de haie < moy. néerl. *hage*.

Haie, Gillion de le Haie, 650 ; Jehan de le Haie, 526.

n. topogr. et de lieu-dit, dépendance de Wazemmes, comm. de Lille.

Haillies, Grars de Haillies, 68, 359.

n. de lieu d'origine, non localisé.

Haimeris, Colars Haimeris, 225, 495.

n. de personne d'origine germ. *Haimeric*, (voir N.P.G. I, 122 a).

Halle, Gillos de le Halle, 15, 110, 314, 390 ; Jehan de le Halle, le pere, n. 35 ; Willaumes de le Halle, 5, 80, 81, 302, 360.

surnom désignant celui qui habitait près de la halle échevinale.

Hallies, Pierons de Hallies, 708.

voir Haillies.

Hanap, Willaumes dou Hanap, 106, 387.

n. de maison, prob. avec une enseigne représentant un hanap.

Hanebiele, signeur Jehan Hanebiele, priestre, 738.

matron., hypocor. de Hanebert, (voir N.P.G. I, 122 a).

Hanghewarde, Aelis Hanghewarde, 8 ; Geneviere Hanghewarde, 369 ;
Demisieile Jehanne Hanghewarde, 674.
féminisation du n. suivant.

Hanghewars, Bietremius Hanghewars, 707 ; Caterine, fille Bietremiu, 289 ;
Gillion Hanghewart, 633 ; Jehan Hanghewart, fil Denis, 38, 152 ;
Jehan Hanghewart, fil Rogier, 287.
n. d'origine germ. *Angeward* (v.h.a. *ango*, pointe ; *-ward*, gardien).

Hardit, Jakemes Hardis, 123, 399 ; Jehan Hardit, n. 3 ; Robert Ardi, n. 2.
sobriquet, hardi, audacieux

Harlebieque, signeur Pieron de Harlebieque, 612.
n. de lieu d'origine Harelbeke (Belgique - Fl. occident.), arr. de Courtrai.

Harnes, Colars de Harnes, 291 ; Maroie de Harnes, 124, 400 ; Willaume de
Harnes, 180, 290.
n. de lieu d'origine (Pas-de-Calais), cant. de Lens nord-est.

Haustres, Gillion de Haustres, 11.

Hauwiaus, Baudes Hauwiaus, 269, 531.
dér. de l'anc. picard *haue*, var. de *houe*, surnom de celui qui bêche la terre
avec le hoyau < anc. franc. *hauwa*.

Hauwis, Maroie Hauwis, 282, 350, 545.
n. de personne fém. d'origine germ. *Adalwidis*, (voir N.P.G. I, 18 b).

Hauwit, voir Catiere, Tour, Vrelenghehem.
n. de bapt., voir le n. précédent.

Hedebrans, Maghe Hedebrans, 114.
n. de personne d'origine germ. *Hadebrand*, (voir N.P.G. I, 119 a).

Hedenghes, Aelis de Hedenghes, 567, 662.

Hellin, voir Fevre, Meres, Sarrazin, Tiebelin.
n. de bapt. d'origine germ. *Hillin* < *Hildin*, (voir N.P.G. I, 132 a).

Henri, Henris, Henry, suj. et rég., voir Antoing, Cambre, Cappins, Cardons, Fevre, Gant, Gommers, Normans, Normier, Partit, Piere, Plakeur, Poulette, Prevos, Rikemers, Tour, Visins, Wallencamp.
n. de bapt. d'origine germ. *Hainric*, (voir N.P.G. I, 122 a).

Herlies, Pieres de Herlies, n. 110.
n. de lieu d'origine (Nord), cant. de La Bassée.

Hibe, Jehan Hibe, 83, 363.
n. de personne d'origine germ. *Ibo*, hypocor. issu de Itbert (voir N.P.G. I, 143 a).

Hiechin, Jehan de Hiechin, 140, 429 ; Thumas de Hiechin, 18, 66, 318, n. 145.
n. de lieu d'origine, dépendance de Fretin (Nord), cant. de Pont-à-Marcq.

Hielain, c. rég., voir Clauwete.
n. de personne fém. d'origine germ., c. rég. de *Haila* > Heila, (voir N.P.G., I, 121 b).

Hieluit, Dame Marien Hieluit, 484 ; Dame Marotain Hieluwit, 209, 606.
n. de personne fém. d'origine germ. *Hailwidis* > *Heluis*, (voir N.P.G., I, 121 b).

Hieppegnies, Pieres de Hieppegnies, 231, c. rég. Pieron de Hieppegnies, 734.
n. de lieu d'origine Heppignies (Belgique), arr de Charleroi.

Hiereke, sire Jakemes Hiereke, 87, 370.
n. de personne d'origine germ. *Hariko* > *Heriko*, hypocor. de n. composés avec *hari*, armée.

Hierlies, Jakemes de Hierlies, 249, 513.
n. de lieu d'origine Herlies, voir ci-dessus.

Hierseaux, Maghe de Hierseaux, 418.
n. de lieu d'origine Herseaux (Belgique), cant. de Courtrai.

Hiret, 331.
var. orthogr. de *iret*, dimin. de ire, colère, sobriquet d'un homme irrité, furieux.

Hochart, Pieres Hochart, n. 21.

dér. péjoratif de l'anc. fr. *hochier*, secouer, jouer aux dés, surnom de joueur.

Holande, Jehan de Holande, 271.

n. ethnique, originaire de Hollande.

Holebieque, Maghain de Holebieque, 606.

n. de lieu d'origine Hollebèque (Nord), comm. de Boezegem.

Hornut, Robiert Hornut, 2.

n. de lieu d'origine Hornu (Belgique), arr. de Mons.

Houdremare, Renier Houdremare, 676.

Huars, voir Cassel.

n. de bapt., dimin. de Hue, hypocor. germ. *Hugo*, (voir N.P.G. I, 140 a).

Huate, Pieron Huate, 476.

matron., fém. de Huat, dimin. de Hue.

Hubiert, voir Cambre, Clop, Escrelate, Eskankart, Fissiel, Four.

n. de bapt. d'origine germ. *Hugberht* (voir N.P.G. I, 140 a).

Huellin, Jakes le Huellin, n. 24.

n. de personne d'origine germ., précédé de l'art. *Hudilin*, dimin. De Hudo, (voir N.P.G. I, 142 b).

Hues, voir Blankars, Destailleurs, Gommers, Pierche. - c. rég. Huon, voir Cassel, Crike, Gommer, Malet, Ries.

n. de bapt. d'origine germ. *Hugo* (voir N.P.G. I, 140 a).

Ierbier, Robon l'Ierbier, 209, 484.

n. de métier "herbier", herboriste.

Inglemoustier, me dame d'Inglemoustier, ditte de Marbais (voir Mehaut de Marbais), 69, 373, 427.

n. de lieu d'origine Ingelmunster (Belgique - Fl. occident.), arr. de Roulers.

Ippre, Jehan d'Ippre à l'Estoille, n. 15.

n. de lieu d'origine Ypres (Belgique - Fl. occident.).

Isabiel, c. rég., voir Commines, Cras, Menin, Mennyere, Moriele, Potine, Traieur, Villers, Vretée ; c. suj. Isabiaus, voir Moriele, Seclin, Venduile.

n. de bapt. d'origine biblique représentant la forme espagnole d'Elisabeth.

Isendike, Aelis d'Isendike, 76, 406.

n. de lieu d'origine Ijzendijke (Pays-Bas -Prov. de Zeeland).

Jakemes, voir Baudoul, Borgnes, Boulenghiers, Buriers, Castiel, Chemi, Cuveliers, Dam, Fainiel, Fevres, Five, Garuins, Haghe, Hardis, Hierlies, Hierke, Kiens, Lardus, Lienars, Lorete, Menreville, Nies, Noielle, Noir, Petis, Piere, Ponrouwart, Prevost, Ruielle, Trau, Villers, Warde Avoir. - c. rég. **Jakemon**, voir Aikin, Arras, Baket, Passée, Bethune, Bielebouke, Borgne, Castiel, Clauwet, Cordier, Denis, Eskevin, Gielée, Kieurue, Linnier, Merkot, Meurin, Mierchin, Noielle, Noirier, Odierno, Petit, Pieres, Polie, Porteur, Preudoume, Prevost, Primeke, Ruielle, Seclin.

n. de bapt. d'origine biblique *Jacobus* (voir N.P.G. II, 65 a).

Jakes, voir Angles, Aubenton, Borgne, Estripueur, Framaut, Huellin, Porte, Roubais.

n. de bapt. d'origine biblique *Jacobus*.

Jehan, c. suj. et rég., voir Avaine, Baeroel, Bassiele, Binch, Blakierue, Blavaut, Blokiel, Bodes, Boit l'Euwe, Bomi, Bonnevie, Borgne, Bos, Bosket, Bote, Bouch, Bouchier, Boulongne, Bourghiele, Bourier, Brebant, Cambrai, Caudeuwe, Chierenc, Claus, Clauwes, Clef, Conchit, Cordier, Cras, Crois, Croix, David, Destailleurs, Dergnau, Erkembaut, Estaule, Euwis, Fafet, Fevre, Fierieres, Fierlin, Fissiel, Fontaines, Fosse, Gordene, Goubiert, Halle, Hanebiele, Hanghewart, Hardit, Hibe, Hiechin, Hollande, Ippre, Joie, Kanart, Kennoit, Lassus, Lesanes, Leuridon, Lillers, Los, Maillart, Makiel, Marke, Menin, Mille, Minebote, Mouvens, Nies, Neveut, Noir, Noirbiert, Normant, Padoul, Païen, Pardi, Partit, Petit, Pieronne, Pilaterie, Plaiiet, Planques, Pont, Poullete, Puch, Puille, Rike, Ronc, Rose, Roussiel, Ruffaut, Ruielle, Salemale, Saintes, Saucielle, Vaux, Viart, Ville, Villete, Vretet, Warengnien, Wastine, Wategnies, Wecin. **Jehans**, c. sujet, voir Aire, Artus, Biaux, Bieke, Bieque, Bierkiers, Bisewis, Boulos, Brebant, Bris Pré, Campiaus, Castiel, Cotegnies, Courtinier, Courtois, Courtray, Courvilains, Crenchiers, Eve, Faches, Falempin, Faukieres, Fissiaus, Grimuches, Habourdin, Haie, Kaytieaus, Laon,

Laubiel, Los, Machons, Markos, Meres, Monchi, Moulins, Nies, Noirbiers, Orghes, Patroulle, Piere, Piniers, Pissons, Pleis, Pliches, Pois, Potiers, Rue, Seclin, Tombe, Varles (li), Veskes (li), Villers, Vreliet.

n.de bapt. d'origine biblique *Johannes* (voir N.P.G. II, 65 b).

Jehane, Jehanne, voir Dienne, Hanghewarde, Piere, Val, Veche. - c. rég.
Jehanain, voir Capielle, Paiien, Piere, Rikemere, Vivien.
Féminisation de Jehan.

Jehene, Jehenne, voir Capielle, Val.
var. de Jehane.

Joie, Jehan Joie, 246, 525, var. Joye, 682.
sobriquet < lat. *gaudia*, "homme joyeux, gai".

Joye, voir Bare.
n. de bapt. fém. latin *Gaudia*, (voir N.P.G. II, 55) .

Julion, voir Noire.
hypocor. de Julie.

Kanart, Jehan Kanart, 580.
sobriquet qui s'est appliqué à celui qui marche en se dandinant comme le volatile.

Kat, Thumas le kat, 672.
sobriquet, voir supra li Cas.

Kaytieaus, Jehans Kaytieaus, 127, **Caitiel**, 528.
forme région. de chastel, "château" et devait désigner l'employé du château.

Kennoit, Gilles de Kennoit, li oliieres, c'on dist li Mierchiers, 93, 376 ; le
vesve Jehan de Kennoit, le foulon, 121, 397 ; Jehans de Kennoit, li
carpentiers, 476.
n. de lieu d'origine Le Quesnoy-sur-Deule (Nord), arr. de Lille.

Kenus, Paskiers li Kenus, 53, 344.
sobriquet < lat. *canutus*, désignant un homme blanchi par l'âge.

Kiens, Jakemes li Kiens, 130, 414.
sobriquet " le chien "

Kieulene, Willaume de Kieulene, 244.
n. de lieu d'origine, prob. var. orthogr. de la forme néerlandaise *Keulen*, Köln, fr. Cologne (Allemagne).

Kieurue, Jakemon de Kieurue, 1, 70, 299, 357 ; Climenchon de Kieurue 36, 333.
n. topogr. "kieve rue", rue principale, désigne la situation de la maison.

Kieze, Martin de le Kieze, 204.
n. de lieu d'origine La Quièze (Nord), comm. de Saméon. [Kiesa, 1221, de le Kiese, 1221 < lat. *casa*, maison].

Kuitepointiers, Martins le Kuitepointiers, 122, 398.
n. de métier, fabricant de courtepointes.

Laceur, Evrart le Laceur, 573.
n. de métier, fabricant de lacets.

Lambert, **Lambiert**, voir Cambier, Ourdeur, Traieur.
n. de bapt. d'origine germ. *Landberht* (voir N.P.G. I, 156 a).

Lambart, Pieron Lambart (c. rég.), 279, 541.
var. de Lambert, voir le n. précédent.

Lambon, le maison Lambon, 487 ; Lanbon, 215.
hypocor. de Lambert.

Laneus, Pierres de Laneus, n. 54.
n. topogr., dér. collectif d'alnus, aune (*alnetum* remplacé par le suff. *-osus*. (cf. le n. de lieu Anneux (Nord), cant. de Marcoing).

Laon, Jehans de Laon, 290.
n. de lieu d'origine (Aisne), ch.l.dép.

Lardus, Jakemes Lardus, 327.
ce nom représente le n. lard latinisé, surnom de marchand.

Lasnier, (le vesve) audit Lasnier, n. 40.
n. de métier, l'ânier, conducteur d'ânes.

Lassus, Jehan diz Lassus, n. 29.
n. de lieu d'origine (Nord), comm. de Lompret : "là haut".

Lateur, Guirart le Lateur, 373.
n. de métier, ouvrier qui couvre les maisons de lattes.

Laubiel, Jehans de Laubiel, dis Soumilleus, 112.
n. de lieu d'origine Laubiel, comm. de Lille.

Lesanes, Jehan de Lesanes, fius Jehan, clers, 217, var. de Lezanes, 490.
n. de lieu d'origine Lezennes (Nord), cant. de Lille-sud-est.

Leskin, Robiert de Leskin, 266.
n. de lieu d'origine Lesquin (Nord), cant. de Seclin.

Leurens, voir Crespins, Doudiaus, le Viesweriers ; var. **Leurench**, voir Royne.
n. de bapt. latin *Laurentius*, (voir N.P.G. II, 68 b).

Leurens, Gillion Leurens, 254, 217.
voir le n. précédent.

Leuridans, Jehans Leuridans, 191, 192, 195, 461, c. rég. **Leuridam**, 462.
n. ethnique, var. de Loridan (d'après Leurens), originaire de Lorette (Nord),
comm. de Condé-sur-Escaut, n. dénommé d'après le n. italien Loreto
(Prov. d'Ancone), lieu de pèlerinage célèbre.

Liceus, Pieres Liceus, 176, n. 110.
n. de métier, var. de lisseur, celui qui lisse, calendrer les draps.

Lienars, Jakemes Lienars, 41, 241, 509.
n. de personne hybride latino-germ. *Leonhard* (latin *leo*, lion ; *-hard*, dur, fort).

Lieppin, voir Menestrel.
n. de bapt., hypocor. dér. de Lieppe < germ. *Lieppo*, var. de Liebo, (lieb < v.h.a. *liup*, *liob*, aimé, cher).

Ligne, Alixandre le Ligne, telier, 34, 216, 488.
anc. fr. ligne, var. de linge, surnom de fabricant de toile.

Lillers, maistre Jehan de Lillers, 131, 409.
n. de lieu d'origine (Pas-de-Calais), arr. de Béthune.

Linnier, Jakemon le Linnier, 499.
n. de métier, fabricant de toile de lin.

Linsielles, Watier de Linsielles, 242, 510 ; Willaumes de Linsieles, 185, var.
de Linsielles, 456.
n. de lieu d'origine Linselles (Nord), cant. de Tourcoing-nord.

Locart, Mikiel Locart, 101, 384, var. **Lokart**, 309.
dér. de lock < m.h.a. *lock(e)*, boucle, surnom d'une personne ayant des
cheveux bouclés ou une chevelure abondante.

Longhemarke, Colars de Longhemarke, 96, 379.
n. de lieu d'origine Longemark (Belgique), cant. d'Ypres, [Marc, 1102,
Longhemarc, 1219].

Loque, Marien Loque, 19.
anc. fr. *lok*, mèche de laine grossière.

Lorens, voir Beghin.
n. de bapt. latin *Laurentius*, voir Leurens.

Lorete, Jakemes Lorete, 542.
matron. dimin. de Lore, var. de Laure, n. de bapt. latin *Laura*.

Lormiere, Tibreghien le Lormiere, 127, 372.
féminisation de lormier, désignant le fabricant de freins, longues, courroies
qui appartenait au même métier que les selliers, éperonniers.

Los, seigneur Brission de Los, capelain de Saint Piere, 639 ; Jehan de Los,
c'on dist Labbé, 131 ; Jehans de Los, d'Erkinghehem, 243, 511 ;
Pierres de Los, valles, 28, 322.
n. de lieu d'origine Loos (Nord), cant. de Haubourdin.

Lotars, voir Crombes, Frumaus, Mousquerons ; c. rég. **Lotart**, voir Finaut, Fremault, Perinaut, Sinebieques.

n. de bapt. d'origine germ. *Hlodhard*, (voir N.P.G. I, 133 a).

Lotin, voir Canart.

n. de bapt. d'origine germ. *Hlotin*, hypocor. dér. de n. composés avec *hlod*, louange, renommée.

Loucharde, Marotain Loucharde, d'Arras, 681.

féminisation de Louchard, sobriquet désignant celui qui louche.

Mabiliien, Mabiliien, suers dou dit hospital, 653.

ce nom représente le c. rég. de Mabilie < n. latin *Mabilia*, var. avec aphérèse d'*Amabilia*, (voir N.P.G. II, 17 a).

Macheclier, Denis le Macheclier, 249, 513.

n. de métier, "boucher".

Machecliere, Martine li Machecliere, 165, 446.

féminisation du n. précédent.

Machon, Jehans li Machons, li wieswarriers, 168, 558 ; Nicolon le Machon, 29, 474.

n. de métier, maçon.

Maghe, voir Aghace, Eskievine, Fevre, Hedebrans, Hiersiaus, Markote, Noire, Partie, Piere (le). - c. rég. **Maghain**, voir Bare, Borgne, Commynes, Courtenbus, Engherrant, Gaune, Gondrée, Holebieque, Menin, Noire, Partie, Pont, Sourgalée, Tainteniére (le).

n. de bapt. fém., hypocor. dissimilé de Margue, forme courte de Marguerite.

Magret, Biernart Magret, 294 ; Pieron Magret, 680 ; Robiert Magret, 50, 273, 340, 534, 535.

dimin. de magre, sobriquet "le maigre".

Magrete, Paske Magrete, 146, 429.

féminisation du n. précédent.

Mahius, voir Fourbissieres, c. rég. Mahiu, voir Borgne, Plache, Sens (le), Taillier (le).

n. de bapt. d'origine biblique Mathieus < *Mathaeus*, (voir N.P.G. II, 76 b).

Maillarde, Demiselle Catheline Maillarde, 112 ; Marien Maillarde, 667.
féminisation du n. suivant.

Maillart, seigneur Gillion Maillart (c. rég.), 619 ; Jehan Maillart, 472.
dér. de maille, forme contractée de maaïlle, peut désigner le collecteur de
l'impôt appelé maille qui s'acquittait par le paiement d'une maille,
monnaie valant un demi denier.

Makiel, Monsigneur Jehan Makiel, 268, 530.
dér. de make ; var. de maque, masse d'armes ; devait désigner celui qui s'en
servait.

Malet, Huon Malet, 150, 323, 655.
hypocor. de n. composés avec l'élément *madal* < v.h.a. *mahal*, conseil,
réunion.

Mallarde, Emmain Mallarde, Marotain se sreur, 724.
féminisation de Mallart, var. de Malart, n. de personne d'origine germ.
Madalhard, (voir N.P.G., I, 164 a).

Mannier, (li hoir) Brart le Mannier, 154, 436 ; Gillion le Mannier, 161,
442 ; Gobes li Manniers, 226, 496.
n. de métier, var. de maunier < *molinarium*, meunier.

Mantiele, Tibreghien Mantiele, 738.
féminisation de mantiel, dér. anc. picard de *mantus*, manteau, surnom du
porteur.

Marbais, Madame Mehaut de Marbais, 369, 573.
n. de lieu d'origine Marbaix (Nord), cant. d'Avesnes-sur-Helpe.

Marchinielles, Denis de Marchinielles, 186, 457 ; Pierres de Marchinielle,
n. 23 ; Thumas de Marchinielles, 231.
n. de lieu d'origine Marcinelle (Belgique), dépend. de Jemappes.

Marchinois, Nicles Marchinois, li taneres, 254, 517, var. Marchinois(e).
dér. ethnique, originaire de Marchiennes (Nord), arr. de Douai.

Mares, Pieros dou mares, 280.
n. topogr., quartier du Marais à Lille.

Marghe, voir Noire.

n. de bapt. féminin., forme courte de Marguerite, voir le n. suivant.

Margherite, Margrite, voir Fourniele, Goberde, Martine.

n. de bapt. féminin. d'origine grecque *Margarita*, (voir N.P.G., II, 75a)

Marie, voir Froitmes, Villers.

n. de bapt. féminin. d'origine biblique *Maria*, (voir N.P.G., II, 75 a).

Mariien, voir Aikin, Bare, Bassée, Bauffremes, Borgne, Clauwete, Compere, Cordiere, Deboinaire, Faches, Feutriere, Fissiel, Fournage, Gascougniere, Ghiertrut, Hieluit, Loque, Maillarde, Moriel, Mouvaus, Noire, Paiien, Petite, Plache, Ponrohart, Potine, Potage, Pourchiel, Quaremiel, Ries, Sage, Saint Sauveur, Sauch, Soloine, Sommeliere, Trigane, Vretet.

n. de bapt. féminin., c. rég. de Marie.

Marissal, Daniel le Marissal, 86 ; c. suj. Marissiaus, li fevres, 50, 273, 339, 535.

n. de métier, anc. fr. *marissal*, "maréchal ferrant".

Marke, Jehan de Marke, 504.

n. de lieu d'origine Marke (Belgique-Fland. orient.), arr. de Courtrai [Marka 1195].

Markes, voir Bassée (de le).

n. de bapt. latin *Marcus*, popularisé par l'un des quatre évangélistes, (voir N.P.G., II, 75 a).

Markos, c. rég. **Markot**, Jakemon Markot, 150, 555 ; Jehans Markos, li armoiiiers, 94, 377 ; Jehans, li eskevins, Markos, 471, 624 ; Vinchans Markos, 118, var. Vinchant Market, n. 139.

hypocor. du n. précédent.

Markote, Damoiselle Bourghain Markote, 709 ; Maghe, li eskievine, Markote, 125, 624 ; Pieron Marcote, 709.

féminisation du n. précédent.

Maroie, voir Harnes, Hauwis, Noire, Orghete, Pourchiaus, Raingote, Rikemere, Robelée, Ronchin, Sarrazine (li), Wicarde.

n. de bapt. féminin., c. rég. de Marie.

Marote, voir Baudes, Froitmes, Potine, Sarrazine (li), var. Sarrazine, --- c. rég. **Marotain**, voir Anekin, Bare, Boit l'Euwe, Borgne, Boudet, Castiel, Cordière, Cras, Fantin, Foubiert, Frumaude, Hieluwit, Loucharde, Marsile, Partit, Peziere, Porte, Fainiele, Sarrazine, Tuelaine, Villers, Wicarde.

hypocor. de Marie.

Marsile, Marotain Marsile, 246, var. Marsille, 525.

n. latin *Marsilius*, var. de Marcilius, (voir N.P.G. II, 75 b).

Martins, voir Barbiieres, Bateres, Boskiel, Kuitepointiers ; c. rég. voir Estrassielles, Eve, Kieze.

n. latin *Martinus*, (voir N.P.G., II, 76 a).

Martine, Margherite le Martine, 707.

c.à.d. la femme de Martin, voir le n. précédent.

Maumont, Pieres de Maumont, 247.

Mehaus, voir Crasse ; c. rég. Mehaut, voir Boskelliere (le), Crasse, Fromies, Marbais.

n. de bapt. d'origine germ. *Mathildis*, (voir N.P.G. I, 166 b).

Menestrel, Gauvain le Menestrel, 20, 126, 371, var. le Menestrier, 312 ; Lieppin le Menestrel, 157, 438.

en anc. fr. artisan, ouvrier qui exerce un métier, aussi musicien.

Menin, Baudes de Menin, 116, 394 ; Jehan de Menin, 117, 395, 626 ; Maghain se feme, Ysabel, se fille, 626.

n. de lieu d'origine Menin (Belgique), arr. de Courtrai.

Mennyere, Ysabel le Mennyere, 645, 744.

féménisation de Mennyer, var. de Mainnier, n. de personne d'origine germ. *Maginhari*, (voir N.P.G., I, 165 b).

Menreville, Jakemes de Menreville, 71, 358.

n. de lieu d'origine Merville (Nord), arr. de Dunkerque, [Menrivilla 1076, Menrevilla 1213].

Mere, c. suj. **Meres**, Cholin le Mere, fil Hellin, 560 ; Jehans li Meres, fius Jaquemon, 560 ; Nichaizes li Meres, oncles Jehan, 560.
n. de dignité, var. de maire, magistrat municipal.

Mesplau, Gilles de Mesplau, 285, 547.
n. de lieu d'origine (Pas-de-Calais), comm. de Locon, cant. de Béthune.

Messines, maistre Nicolon de Messines, 652.
n. de lieu d'origine (Belgique), arr. d'Ypres.

Meurin, Jakemon Meurin, 82, 364.
var. de Maurin, n. latin *Maurinus*, (voir N.P.G., II, 77 b).

Mierchier, Bietremiu le Mierchier, 71, var. Merchier, 358 ; Rogiers le Merchier, 257.
n. de métier, marchand en général.

Mierchin, Jakemon de Mierchin, le selier, Pieronne, se feme, 562.
n. de lieu d'origine Mercin-en-Vaux (Aisne), cant. de Soissons.

Mikieus, **Mikius**, c. suj., voir Atre, Barbiieres, Grumeliers, Moussons ; c. rég. **Mikiel**, voir Carlier, Gardin, Gontard, Locart, Renti, Sage ;
Michel, voir Werin.
n. de bapt. d'origine biblique *Michael*, (voir N.P.G., II, 79 b).

Mille, Jehan Mille dit Votetote, n. 30.
n. d'origine germ. *Milo*, (voir N.P.G., I, 169 a).

Millon, voir Cordier.
n. de bapt. d'origine germ., c. rég. de Mille, voir le n. précédent.

Minebote, Jehan Minebote, 224, 494.
ce surnom pourrait représenter une var. du composé moy. néerl. *minnebode*, "messager d'amour".

Molin, (li veve) Alart dou Molin, 3, 300 ; Frumaut dou Molin, 104, var. Fremaut dou Molin, 105.
n. de lieu-dit le Moulin, comm. de Lille.

Moliniel, Denis dou Moliniel, 479, 711.
dimin. de moulin, (cf. la rue du Molinel, dans la paroisse Saint Maurice).

Monchi, Jehans de Monchi, 163, 218, 444.

n. de lieu d'origine, plusieurs homonymes (Oise, Pas-de-Calais), (voir N.P.G. III, 144 b).

Monnier, Grart le Monnier, Paskain se feme, 696.

n. de métier, anc. fr. *monnier*, meunier.

Mons, Pieres de Mons, 473 ; Thumas de Mons, 173, 451.

n. de lieu d'origine Mons-en-Baroeul (Nord), cant. de Lille ou Mons-en-Pevèle, cant. de Pont-à-Marcq.

Moriel, Pieron Moriel, 282, 350, 545, 591, Mariien, se feme, 591.

var. de Morel, c.à.d. brun comme un maure, personne au teint basané.

Moriele, Isabiaus Moriele, 104 ; c. rég. Isabiel **Morielle**, 105.

féménisation du n. précédent.

Morselier, Gillion le Morselier, 190, var. **Morsellier**, 460.

dér. de morsel, en anc. fr. morsure, coup, surnom probable d'un homme violent.

Mortevielle, Nicolon Mortevielle, 144, 425.

Moulins, Jehans Moulins, n. 173.

surnom désignant le meunier ou n. de lieu d'origine (Aisne) ou de lieu-dit fréquent.

Mousquerons, Lotars Mousquerons, 161.

n. de lieu d'origine Mouscron (Belgique), arr. de Courtrai.

Mousson, Mikius Moussons, 2 ; Watiers as Moussons, 85.

anc. fr. *moisson*, *mousson*, moineau.

Mouvaus, Marien de Mouvaus, 615 ; Vivien de Mouvaus, 132, 413.

n. de lieu d'origine Mouvaux (Nord), cant. de Tourcoing-sud.

Muchet, Robert Muchet, 147, 430.

dimin. de muche, cachette, sobriquet de quelqu'un qui agit secrètement.

Musin, Gillion Musin, 278, var. **Mussin**, 540.

sobriquet qui a dû s'appliquer à celui qui aime muser.

Nain, Rambaut le Nain, 211.

sobriquet désignant une personne d'une taille beaucoup plus petite que la taille ordinaire.

Nichaizes, voir Meres.

n. de bapt. d'origine grecque *Nicasius*, (voir N.P.G. II, 82 b).

Nicoles, voir Marchinois ; c. rég. **Nicolon**, voir Ailler, Biekiet, Fainiele, Machon, Messines, Mortevielle, Neveu, Toilier (le).

n. de bapt. d'origine grecque *Nicolaus*, (voir N.P.G. II 23 a).

Nieche, Mar. le Nieche, 684.

n. de parenté, "nièce".

Nies, c. rég. **le Neveut**, Baudon le Neveut, 374, n. 187 ; Jakemes li Nies, fuis Ghillebiert, 78, 410 ; sires Jehan li Nies, li peres, 260 ; Jehans li Nies, fuis signeur Jehan, 58, 351 ; Jehan le Neveut, 208, 423 ; Jehan li Nies, fuis Gillebiert, 79, 411 ; Jehan li Nies, fuis Gillion, 43, 135, 207, c. rég. le Neveut, 386 ; Jehan le Neveut, fil signeur Grard, 176 ; Nicolon le Neveut, 137 ; Pieron le Neveut, 730, 735 ; Willaumes li Nies, li orfevres, 208, 483, c. rég. Willaume le Neveut, 58.

n. de parenté, "le neveu".

Niuliers, Watiers li Niuliers, 13, 91, 308.

n. de métier, fabricant et vendeur de niules, oublie, sorte de pâtisserie légère.

Noir, Jakemes li Noirs, 245, 524 ; Jehan le Noir, 109, 389 ; Rambaut le Noir, 731 ; Thumas le Noir, 744.

sobriquet désignant un homme aux cheveux noirs.

Noirbiers, Jehans Noirbiers, li crassiers, 84, 306, 365 ; (li hoir) Jehan Noirbiert, le drapier, 117, 395.

forme altérée de Norbert, n. de personne d'origine germ. *Nordberht*, (voir N.P.G., I, 174 a).

Noire, Marghe li Noire, 731, var. Maghe li Noire, 298, c. rég. Maghain le Noire, 16, 210, 211, 234, Julion, se nieche, fille Marien, se sreur, 298 ; Maroie li Noire, 745.

féminisation de Noir

Noirés, Mikius Noirés, li fourniers, 184 ; les Noirés (n. coll.), n. 187.
sobriquet, "noiret", dimin. de Noir.

Noirier, Jakemon le Noirier, 258, 520.
var. probable de norrier, nourricier, celui qui nourrit le bétail.

Normans, c. rég. **Normant**, Henris Normans, 223, 274, 493, 536 ; Jehan
Normant, 141, 423 ; Pieres Normans, 221, 492.

Normier, Henri le Normier, 606.
n. de personne d'origine germ. *Nordmeri*, précédé de l'article, < v.h.a. *nord*,
"qui vient du nord" ; *-meri*, célèbre.

Noyelles, Jakemes de Noyelles, 229, c. rég. Jakemon de Noiïelle, 96, 379,
n. de lieu d'origine Noyelles, plusieurs homonymes (Nord), cant. de
Berlaimont, de Bouchain, de Seclin.

Oede, c. rég. **Odain**, voir Brokete, Vretet.
n. de bapt. d'origine germ. *Oda* (voir N.P.G., I, 45 b).

Odierne, Jakemon Odierne, 37, 232, 502.
matron., n. de personne féminin. d'origine germ. *Audigerna* (aud- > *Oda*,
richesse ; *-gern*, ardent, zélé).

Orghés, Jehan Orghès, li drapiers, 481.
"orget", petit grain d'orge, sobriquet, prob. excroissance, petit bouton sur le
visage.

Orghete, Maroie Orghete, fille Jehan, 550.
féminisation du n. précédent.

Oume, Paskiers de l'oume, 12, var. Paskier de l'**Omme**, 138, 694.
n. de lieu d'origine Lomme (Nord), cant. de Haubourdin < lat. *ulmus*, orme.

Ourdeur, Lambiert l'Ourdeur, 111, 392.
n. de métier, ourdisseur, celui qui arrange les fils de la chaîne pour faire un
tissu.

Ours, Bietremiu l'Ours, 607.
sobriquet désignant un homme peu sociable.

Padoul, Jehan Padoul, 139.

n. de personne d'origine germ. *Padwulf*, var. de Badwulf (voir N.P.G. I, 49 a).

Paiien, Jehan Paiien, Marien et Jehanain, ses filles, 731.

ce nom représente soit le terme latin *paganus*, avec le sens anc. de paysan, soit l'anc. fr. *paien*, sobriquet désignant l'enfant baptisé tardivement.

Papine, Andrius Papine, 65, 356, 564.

matron., féminisation de papin, dér. du v. *paper*, manger gloutonnement, en anc. fr. avait le sens de bouillie pour les enfants.

Pardiu, Jehan de Pardiu, 59, 352.

"de par Dieu", expression favorite, employée fréquemment dans la conversation .

Paris, Sebile de Paris, 192, 193, 462.

n. de lieu d'origine Paris (Seine).

Parmentiers, Colars li Parmentiers, 313.

n. de métier, fabricant de parements.

Partie, Bietris Partie, 122, 398 ; Maghe Partie, 74, 182, 404, 470, c. rég. Maghain Partie, titre 1 r°, 589, 616 ; Marotain Partie, fille Baudon Partit, 616 ; Pieronne, suer, Maghe Partie, 182, 470, c. rég. Pierronnain, 615.

féminisation du n. suivant.

Partit, Baudon Partit, 616 ; Henri Partit, 435, 728 ; Jehan Partit, 665, 705 ; maistre Willaume Partit, 589.

anc. flandrien *partit*, n. d'une petite monnaie.

Paske, voir Magret, c. rég. Paskain, voir Monnier.

anc. n. de bapt. *Paska*, évoquant la fête de Pâques.

Paskiers, voir Kenus, Oume, Plaiis.

n. de bapt., hybride latino-germ. *Paskarius*, (voir N.P.G., I, 179 a).

Pasquin, Gillion Pasquin, le père, 14, 434.

n. de personne, dér. de Pasqua, voir Paske.

Pasquine, Demiselle Phelippe Pasquine, 31.
féminisation du n. précédent.

Passe en Tarte, Willaumes Passe en Tarte, 233, 503.
surnom possible de pâtissier.

Patin, Aubiert Patin, 142.
en anc. fr. soulier à semelle de bois fort épaisse, surnom de fabricant.

Patrenée, Phanain Patrenée, 32, c. suj. Fane Patrenée, 661.
forme avec métathèse de paternée, féminisation de paterné, dér. de *paternus*,
sobriquet, paternel.

Patroulle, Johans Patroulle, 266, 319 ; Rikouwars Patroulle, 88, 575 ;
Saintain Patroulle, 723 ; Tibreggien Patroulle, 581.
Variante de Patouille, écouvillon pour nettoyer le four, surnom de boulanger.

Perinaut, Lotier Perinaut, 237.
dimin. de Perin, hypocor. de Pere, forme anc. de Pierre.

Pesiere, Baudon Pesiere, 181, var. Peziere, 182, 470, 556 ; Demisielle
Marotain Peziere, 616.
n. topogr., "terre cultivée en pois", surnom du possesseur.

Petis, Jakemes li Petis, 56, 347, c. rég. Jakemon le Petit, 60, 349 ; Jehan le
Petit, 148, 431.
sobriquet, "homme de petite taille".

Petite, Marien le Petite, 611.
féminisation du n. précédent.

Phelippars, Phelippart, voir Clobiers, Fenient.
hypocor. de Phelippe.

Phelippe, voir Pasquine ; Phelippes, voir Tour.
n. de bapt. d'origine grecque *Philippos*, latinisé *Philippus*, (voir N. P.G., II,
90 b).

Phelippon, voir Castiel.
hypocor. de Philippe.

Pierche, Sires Hues de le Pierche, 164, 445.

en anc. picard, conseil de prudhommes (voir Livre Roisin, Brun-Lavainne, p. 139).

Piere, Henris de le Piere, 256, 519, 635 ; Jakemes de le Piere, fuis Henri, 22, 149, 150, 320 ; Jakemes de le Piere, li blaier, 72, 401, c. rég. Jakemon de le Piere, 190, 460, 636 ; Jehanne de le Piere, 38 ; Willaume de le Piere, 684.

n. topogr., "de la pierre" < lat. *petra*.

Pieres. Pierres, voir Carbouniers, Courtray, Couvreres de tieulle, Dorins, Eskevins, Fevres, Guiffre, Herlies, Hieppegnies, Hochart, Laneus, Liceus, Los, Marchinielles, Maumont, Mons, Normans, Plakieres, Ponchiel, Ras (li), Roussiaus, Ruielle, Senghin, Sieruriers (le), Templemarch, Viel, Vretet. - c. rég. **Pieron**, voir Aghebiert, Barbieur, Bare, Bassée, Blancpain, Borgne, Canfaing, Carbonnier, Chierf (le), Cordier, Eskevin, Fort, Four, Hallies, Harlebieque, Huate, Lambart, Magret, Moriel, Neveut, Poillevaque, Pontewart, Prevost, Roussole, Tournemine.

n. de bapt. d'origine biblique *Petrus* (voir N.P.G. II, 90 a).

Pieressin, Robert Pieressin, 280, 544.

anc. fr. *peresin*, persil, surnom de producteur et de marchand.

Pieronne. Pierronne, voir Gons, Markote, Mierchain, Partie, Torkeing ; c. rég. **Pierronnain**, voir Caduche, Cambe, Markote, Oume, Warengien.

n. de bapt. féminisation de Pieron.

Pieronne, Jehan de Pieronne, 159, 440.

n. de lieu d'origine, Péronne-en-Mélantois (Nord), cant. de Cysoing.

Pieros, c. suj., voir Caudreliers, Mares.

n. de bapt., Pierot, hypocor. de Piere.

Pierotin, voir Caudrelier.

dimin. de Pierot.

Piers, Watier le Piers, 331.

"le pers", avait en anc. fr. le sens de livide, sobriquet qui s'appliquait au teint.

Pilaterie, Jehan de la Pilaterie, 480.

cense dépendant de la seigneurie de La Marre, sur les paroisses de Flers, Wasquehal, Marcq, Mons-en-Baroeul.

Pinchons, Rogiers Pinchons, 167, 557.

sobriquet, "pinson", s'est appliqué à une personne gaie, aimant chanter.

Pinier, Jehans li Piniers, 506, Jehan le Pinier, 169, 236, 559.

n. de métier, fabricant de peignes pour peignier la laine, aussi peigneur.

Pire, Symon dou Pire, 628.

n. topogr. et n. de lieu, fréquent dans le Nord < lat. *petreus*, chemin de pierres.

Pissons, Jehans Pissons, 145, 428. anc. picard, *pisson*, "poisson", surnom de poissonnier.

Plache, Mahiu de le Plache, 671 ; Mariien de le Plache, 579.

n. topogr. désigne celui qui a sa maison sur une des places de la ville.

Plaiiet, (li veve) Estievenon le Plaiiet, 144, 425 ; (li veve) Jehan le Plaiiet, 119, n. 139.

part. pas. du v. anc. fr. *plaier*, blessé, au fig. tourmenté.

Plaiis, Paskier Plaiis, 427, 573 (plays).

n. topogr., anc. fr. *plais*, haie faite de branches entrelacées, particularité caractéristique de la maison.

Plakieres, Pieres li Plakieres, 199, 446 ; c. rég. Henri le Plakeur, 222.

n. de métier, plaqueur, ouvrier qui enduit une muraille de plâtre, de ciment.

Planques, Jehan des Planques, 560.

n. topogr. et n. de lieu-dit, anc. fr. planche, mesure de terre.

Pleis, Jehans Pleis, 449.

var. de plais, voir Plaiis.

Pliches, Jehans Pliches, 391.

forme contr. de peliche, surnom du porteur de ce vêtement.

Poghet, Andriu Poghet, 252, 515.

dimin. de poghe, anc. fr. pouge, sorte de monnaie valant la moitié de l'obole ou ¼ du denier.

Poillevaque, Pieron Poillevaque, 203, 450.

sobriquet, var. de pele vague, influencé par poil c.à.d. celui qui ôte le poil, écorche.

Pois, Robiert le Pois, 670 ; Grars le Pois as Tainteniers, 123, 399.

anc. fr. *poids*, balance, surnom de peseur.

Polie, (les rentes) Polie, 45, tit.fol. 26 r°, 54 r° ; maistre Jakemon Polie, 47, 272, 533, 656.

anc. fr. *polie*, "poulie", endroit où se trouvait la poulie, rame qui servait à tirer, étendre les draps pour les faire sécher.

Ponchiel, Pieres dou Ponchiel, 548.

n. topogr. < lat. *ponticellus*, petit pont.

Ponrewart, (le vesve) Guillaume Ponrewart, n. 66 ; Jakemes de **Ponrouwart**, 374, n. 187 (Jakes) ; Mariien de **Pontrohart**, 569 ; Pieron de Ponrewart, 90, n. 137.

n. de lieu d'origine, Roesbrugge-Haringe (Belgique), arr. d'Ypre [de *Ponte Rohardi* 1183, *Pontrohard* 1186, *Rodarsbrugga* 1204].

Pont, Elissens dou Pont, 451, 714 ; Jehan dou Pont, le jouene, 703 ; Maghain dou Pont, 689.

n. topogr. indiquant la situation de la maison près d'un pont de la ville.

Pontvent, Estievenon Pontvent, 128.

Porte, Jakes de le Porte, n. 47 ; Willaumes de le Porte, 21, 304.

n. topogr. désigne celui qui habite près d'une porte de la ville.

Porte Fainniele, Marotain de le Porte Fainniele, 136, 233, 420 (Fainele), 503.

Porteur, Jehan le Porteur, 342.

n. de métier, en anc. fr., porteur, messenger.

Potiers, Colart Potiers, 246, 525 ; Jehan Potiers, 86, 366.
n. de métier, fabricant de pots, de vaisselle de terre.

Potage, Marien Potage, 636.
en anc. fr. aliment cuit dans un pot, notamment grain de légumineuse (pois, fèves), surnom de cuisinier, comme le dér. potagier.

Potine, Marien Potine, 733 ; Marote Potine, 472 ; Ysabel Potine, 707.
féminisation de Potin, forme avec aphérèse de *Philipotin*, hypocor. de Philippe.

Poullete, Henri Poullete, pere Jehan, 253, 516 ; Jehan Poullete, 253, 516.
sobriquet, dimin. de poule, qui s'est appliqué à un individu craintif.

Pourchiel, Marien le Pourchiel, 578, var. Maroie li Pourchiaus, 335 ;
Warnier le Pourchiel, 84, 306, 365.
sobriquet "le pourceau" qui a dû s'appliquer à un individu malpropre.

Prés, Gillion des Prés, 163, 444.
n. topogr. désigne la situation du domaine au milieu des prés.

Preudom, Preudomme, Alars li Preudom, 20, 126, 312, 371 ; Baudon le
Preudomme, 618 ; Gilles li Preudom, 63, 354 ; Jaquemon le
Preudomme, 560 ; Moriel le Prudome, n. 19.
anc. fr. *preudomme*, homme probe, sage.

Prevos, Prevost, Prouvost, Adans le Prevos, 132, 413 var. le Prouvost, 248,
512 ; Baudes li Prevos, 267, 529, c. rég. Baudon le Prevost, 479,
711 ; Bietremieu le Prevost, 90, 139, 271 ; Henris li Prevos, 20, 312,
586 ; Jakemes le Prevost, fil Baudon, c. rég. Jakemon le Prevost, fil
Baudon, 404, n. 138 ; (li veve) Pieron le Prevost, de Rihout, 500.
anc. fr. *prevost, provost*, n. de dignité employé comme sobriquet.

Primeke, Jakemon de Primeke, 225, 495.
n. de lieu d'origine, Premesques (Nord), cant. d'Armentières.

Puch, Denis dou Puch, 112 ; Jehan dou Puch, 190, 191, 460, 461.
"du puits" (cf. la rue du Puits dans le quartier Saint Sauveur).

Puille, Jehan de Puille, 87, 370.
n. de lieu d'origine, probablement Pulle (Belgique), arr. d'Anvers.

Quaremiele, Marien Quaremiele, 543.
dér. de l'anc. fr. *quaresme*, carême.

Rainghier, Watier Rainghier, 199, 466.
n. de personne d'origine germ. *Ragingari*, (voir N.P.G., I, 184 b).

Raingote, Maroie Raingote, 175, 453.
dimin. du n. précédent.

Rambaut, voir Nain, Noir.
n. de bapt. d'origine germ. *Raginbald*, (voir N.P.G., I, 183 b).

Ras, Pieres li Ras, 259, 521.
anc. fr. *rat*, sobriquet symbolisant la ruse.

Rasse, voir Wervy.
n. de bapt. d'origine germ. **Ratizo* > *Razzo*, hypocor. de n. composés avec *rad*, (voir N.P.G., I, 192 b).

Renier, voir Bare, Haudremare.
n. de bapt. d'origine germ. *Raginhari*, (voir N.P.G., I, 185 a).

Renti, Le vesque maistre Mikiel de Renti, n. 6.
n. de lieu d'origine Renty (Pas-de-Calais), cant. de Fauquembergues,

Ries, Huon dou Ries, 17, 316 ; Marien dou Ries, 58, 351.
n. de lieu-dit, Le Riez de la Madeleine, le Petit Riez, hors de le Porte de le Bare.

Rike, Jehan le Rike, 263, 528.
sobriquet, "le riche".

Rikebourc, Baudes de Rikebourc, 200.
n. de lieu d'origine Richebourg (Pas-de-Calais), cant. de Cambrin ou Richebourg-Saint-Vaast, comm. du précédent.

Rikemere, Maroie Rikemere, 281, var. Marien Rikemere, 706, Jehanain, se fille.
féminisation du n. suivant.

Rikemers, Henris Rikemers, 77, 407.

n. de personne d'origine germ. *Ricomer*, (voir N.P.G., I, 189 a).

Rikiers, voir Five ; c. rég. Rikier, voir Bosket.

n. de bapt. d'origine germ. *Richari*, (voir N.P.G., I, 189 a).

Rikouwars, voir Patroulle.

n. de bapt. d'origine germ. *Ricoward* > Ricoard, (voir N.P.G., I, 189 a).

Robelée, Maroie Robelée, 84, 306, 365.

féminisation du n. Robelé, hypocor. dér. de Robert, avec apocope de la finale.

Robiers, c. suj., voir Bos, Brouweteres, Clenkemeure, Fauviaus, Four, Wadringhehem. -- c. rég. **Robiert**, **Robert**, voir Andriu, Ardi, Artut, Bauffremes, Cappellain, Coselin, Hornut, Lesquin, Magret, Muchet, Pieresin, Pois, Torkoing.

n. de bapt. d'origine germ. *Hrodberht*, (voir N.P.G., I, 136 a).

Robiers, Andrius Robiers, li clos, 222.

voir le n. précédent.

Robon, voir Ierbier.

n. de bapt., hypocor. de Robert.

Rogiers, c. suj., voir Blakerue, Cambiers, Fresne, Pinchons, Virelins. - c. rég., voir Blankart, Mierchier, Sauch.

n. de bapt. d'origine germ. *Hrodgari*, (voir N.P.G., I, 136 b).

Rois, Watiers li Rois, 46, 338 (Roys).

n. de dignité, "le roi", employé comme sobriquet.

Roliere, Sente de le Roliere, 167.

Ronc, Jehan de Ronc, 265 ; Sarain de Ronc, 367 ; Willaume qui a le fil le Sarain de Ronc, 125.

n. de localité d'origine Roncq (Nord), cant. de Tourcoing-nord.

Ronchin, Colars de Ronchin, 203, 296, 450, 551 ; Maroie de Ronchin, 262.

n. de lieu d'origine (Nord), cant. de Lille-sud.

Rose, Jehan Rose, 294.

n. de bapt. et matron. qui se rattache au n. commun *rosa*, (voir N.P.G., II, 98b-99 a).

Rostit, 187, 459.

Part. pas. de rostir, rôtir, surnom de rôtisseur.

Roubais, Jakes de Roubais, n. 4.

n. de lieu d'origine Roubaix (Nord), arr. de Lille.

Roussiel, Colart Roussiel, 161, 442 ; Gillion Roussiel, 93, 97, 130, 311 ; Jehan Roussiel, 664 ; Pieres Roussiaus, 276, 538 ; c. rég. Pieron Roussiel, 709.

anc. fr. *roussel*, dimin. de rous, sobriquet désignant un homme aux cheveux roux.

Roussole, maistre Pieron Roussole, 17, 593.

anc. fr. *roussole*, *rissole* < lat. *russeolus*, sorte de pâtisserie frite, surnom de rôtisseur.

Roye, Aelis de le Roye, 22, 149, var. Aelis le Roye, 320, 433.

anc. fr. roye, sillon.

Royne, Leurench Royne, Thumas sen pere, 31.

matronyme, var. anc. du n. de bapt. Reine, forme populaire du n. lat. *Regina*.

Rue, Jehans de le Rue, 169, 559.

n. topogr. "de la Rue", indique la situation de la maison sur la rue.

Ruffaut, Jehan Ruffaut, n. 65.

ce nom pourrait représenter une var. de Rouffaut, n. de personne d'origine germ. Roffald (n. formé d'un hypocor. *Roffo* < Hrotfrid ; -*waldan*, gouverner).

Ruielle, Eglentine de le Ruielle, 73, 171, 403, 449 ; Jakemes de le Ruielle, fuis Bietremieu, 317 ; Jakemon de le Ruelle, 262 ; Jakemon de le Ruielle dit dou Boutonnier, 726 ; (li veve) Jehan de le Ruielle 51, 699 ; Pieres de le Ruielle, 146, 429.

n. topogr., petite rue

Sable, de Gamans, 691.
n. topogr., terrain sablonneux.

Sage, Gosson le Sage, 432 ; Marien le Sage, 713 ; Mikiel le Sage et Watier le Sage, 698.
sobriquet, en anc. fr. savant, habile.

Sainte, voir Villers ; c. rég. **Saintain**, voir Patroulle, Wicarde.
n. de bapt. lat. *Sancta*, (voir N.P.G., II, 102 b).

Saint Omer, Estievenon de Saint Omer, 125, 367.
n. de localité d'origine (Pas-de-Calais), ch.l.arr.

Saint Sauveur, Marien de Saint Sauveur, 563.
n. d'une paroisse de Lille.

Salemale, Jehan Salemale, 135, 419.
n. topogr. saulemale, var. de malsale, cf. anc. picard marsaule, "salix caprea"
< anc. franc. **salha*, saule, arbre caractéristique du domaine.

Santes, Jehan de Santes, 560.
n. de lieu d'origine (Nord), cant. de Haubourdin.

Sarain, c. rég., voir Dergnau, Ronc.
n. de bapt. fém. biblique *Sara*.

Sarrasin, **Sarrazin**, Bietremiu le Sarrazin, 481 ; Hellin le Sarrasin, 89, 375, 589.
sobriquet, a dû désigner un homme à la peau basanée, comme un sarrazin.

Sarrasine, **Sarrezine**, Maroie li Sarrezine, 477 ; Marote li Sarrasine, fille Hellin, 129, c. rég. Marotain le Sarrazine, 589.
féminisation du n. précédent.

Sauch, Gille de le Sauch, 292 ; Marien de le Sauch, 228, 497 ; Rogier de le Sauch, 83, 109, 293, 363.
n. topogr., moulin del Sauch, hors de l'enceinte de Lille à l'intersection des routes de Douai et d'Arras.

Saucielle, Jehan Saucielle, 54, var. Sauciele, 56, Sauchiele, 347, Sauchielle, 60.

n. topogr. salicelle, dimin. de *salix*, saule, arbre caractéristique du domaine.

Sauvet, Gillion le Sauvet, 208, 483.

part. pas. du v. *salvare*, forme anc. de *sauvé* < lat. *salvatus*, guérir, opérer le salut.

Sebile, voir Paris.

n. de bapt. féminin., var. de Sibille, n. d'origine grecque, transmis par le latin *Sibylla*.

Seclin, Colars de Seclin, 148, 431 ; Isabias de Seclin, 88 ; Jehans de Seclin, 255.

n. de lieu d'origine (Nord), arr. de Lille.

Segars, maistre Gillion Segart, prestre, 602 ; P. Segars, 708.

n. de personne d'origine germ. *Sighard*, (voir N.P.G., I, 198 a).

Senghin, Pieres de Senghin, 187, 459.

n. de lieu d'origine Sainghin-en-Mélantois, cant. de Cysoing ou Sainghin-en-Weppes, cant. de la Bassée.

Sens, Mahiu le Sens, 153, var. Mahieu le Sens, 432.

sobriquet, "homme raisonnable, sensé".

Sente, voir de le Roliere.

n. de bapt. fém. d'origine germ. *Sinta*, hypocor. de n. composés avec *sind*, voyage, chemin.

Sieruriers, Pierre li Sieruriers, 105.

n. de métier, serrurier, ouvrier qui fait des serrures et ouvrages en fer.

Simons, c. suj., voir Bruns, Grumeliers ; c. rég. **Simon**, **Symon**, voir Borgne, Escrinier, Pire.

n. de bapt. d'origine biblique Simon [voir N.P.G. II, 106 b].

Sin, Yde de Sin, 614.

n. de lieu Sin-le-Noble (Nord), cant. de Douai-nord.

Sinebieke, Sinnebieke, Sinnebieque, maistre Baudon de Sinnebieques, 402, 551 ; Bauduwin de Sinebieke, 710, n. 140 ; Lotars de Sinebieques, n. 140 ; Willaumes de Sinnebieke, 10, 97, 311, 380.

n. de lieu d'origine Zonnebeke (Belgique), arr. d'Ypres [Sinnebecche 1070, Sinnebeka 1114].

Soloine, Marien Soloine, 39, 40, 239, 240.

n. de personne latin *Solemnia*, forme dialect. Souleine, -oine (voir N.P.G. II, 107 a).

Sommeliere, le Sommeliere, 267, 529 ; Marien le Sommeliere, 418.

n. de métier, féminisation de sommelier, celui qui conduit les bêtes de somme.

Sommilleux, voir Laubiel, 112.

sobriquet, anc. fr. *soumeilleux*, s'est appliqué à un homme indolent, nonchalant.

Soure, Alart Soure, 570.

anc. fr. soure, préposition indiquant la supériorité, l'autorité, sobriquet désignant un homme altier, arrogant.

Sourgalée, Maghain Sourgalée, 102, 385.

féminisation de sourgalé, probablement forme intensive de *galer*, s'amuser, surnom de bon vivant.

Tainteniére, Agnies le Tainteniére, 155, 437 ; Maghain le Tainteniére, 178, 329.

féminisation du n. suivant.

Tainteniers, Gosses li Tainteniers, 29, 474.

n. de métier, teinturier.

Tarte, Abreham Tarte, n. 9

surnom de fabricant de tartes, comme tartier.

Templemarch, Pieres de Templemarch, 76, 287, 406 ; c. rég. Pieron de Templemarch, 49, 343, var. Pieroun de Templemart, 294.

n. de lieu d'origine Templemars (Nord), cant. de Seclin.

Thomas, voir Ghoumars, var. **Thumas**, voir Cas, Coriers, Courtrai, Eskevin, Hiechin, Kat, Marchenielles, Mons, Noir, Royne, Thumesnil, Vinisens, Vredinghe.

n. de bapt. d'origine biblique *Thomas*, (voir N.P.G., II, 111 b).

Thumesnil, Caterine de Thumesnil, 605 ; Thumas de Thumesnil, 742.

n. de lieu d'origine (Nord), comm. de Faches-Thumesnil.

Tibierges, voir Fuelles, c. rég. Tibregghien, voir Lormiere, Mantiele, Patroulle.

n. de bapt. féminin. d'origine germ. *Titberga* < *Tietberga* < *Theodberga*, (voir N.P.G., I, 67 a).

Tiebelin, Hellin Tiebelin, 103, 386.

n. de personne d'origine germ., hypocor. de *Tietberht* < *Theodberht*, (voir N.P.G., I, 67 b).

Tieri, voir Tret.

n. de bapt. d'origine germ. *Theoderic* > *Thiedric*, (voir N.P.G., I, 69 b).

Toilier, Mahiu le Toilier, 80, 81, 360, 361 ; Nicolon le Toillier, 69, 573.

n. de métier, fabricant de toiles.

Tombe, Jehans de le Tombe, 163, 444.

n. topogr. ou n. de lieu-dit < *tumba*, tumulus.

Tonnuwier, Gillion le Tonnuwier, 9, var. le Tonniuwier, 310.

n. de profession, "préposé au tonlieu, péager".

Torkoing, Robiert de Torkoing, 22, 149 ; Pieronne de Torkoing, 242, 510.

n. de lieu d'origine Tourcoing (Nord), arr. de Lille.

Toup, Engherran au Toup, 284, 546.

anc. fr. *top*, *toup*, toupet, touffe de cheveux au haut de la tête < anc. franc.

**top*

Tour, Hauwit de le Tour, 613 ; Henris de le Tour, 293 ; Phelippes de le Tour, 146, 429.

n. de lieu d'origine La Tour (Nord), comm. de Marcq-en-Baroeul.

Tournai, Willaumes de Tournai, 37, 232, var. **Tournay**, 509.
n. de lieu d'origine Tournai (Belgique - Prov. Hainaut), ch.l.arr.

Tournemine, Pieron Tournemine, 264.
surnom de tourneur de mine, n. de mesure.

Traieur, Ysabel, feme Lambert le Traieur, 425 ; var. Isabel, 495.
n. de métier, celui qui tire, lance des flèches, des javelots.

Trau, Jakemes dou Trau, 515, c. rég. Jakeme dou Trau, 252.
n. de lieu d'origine Berchem ou le Trau, lieu-dit, comm. de La Madeleine (Nord), cant. de Lille-nord.

Tret ; Tieri dé Tret, le cordewanier, 615.
n. de lieu d'origine Utrecht (Pays-Bas), [Trajectum, v. 300, Trech, Trecht, 755, Tret, 975].

Trigane, Marien le Trigane, 247.
féminisation de Trigan, sobriquet, var. de trigaud (avec une autre finale),
celui qui n'est pas franc, qui use de détours < m.h.a. *triegolf*,
trompeur.

Tronc, Vinchan du Tronc, n. 14.
n. de lieu d'origine, p.ê. Le Tronc-Béranger (Pas-de-Calais) comm. du
Transloy.

Tripier, Daniel le Tripier, 264, 514, var. le **Tripiel**, 250.
n. de métier, marchand d'abats.

Tuelaine, Grart Tuelaine, Marotain se feme, 596.
matron., forme altérée de Tulain, var. de Tiulain, c. rég. du n. de personne
d'origine germ. *Thiudila*, *-ane* (on note au XVe s. un Grard
Thieulaine].

Tute, Willaume Tute, 313.
substantif verbal de *tuter*, protéger, surnom de tuteur.

Vairier, Adam le Vairier, 166, 387 ; Crestien le Vairier, 109, 389.
n. de métier, pelletier.

Vakerie, (li veve) Henri de le Vakerie, 173, 451, var. de le Wacrie, 331.
n. de lieu d'origine La Vacquerie (Nord), comm. de Villers-Plouich.

Val, Jehanne, jadis feme Baudier de le Val, 107, var. Jehene, 693.
n. topogr., "de la vallée", d'après la situation du domaine, de la maison dans la vallée.

Vaux, Jehan de Vaux, n. 26.
n. de lieu fréquent, pluriel de *vallis*, vallée.

Veche, Jehane Veche, 335.
anc. picard *veche*, var. de vesce, surnom du producteur.

Venduile, Isabiaus de Venduile, 262.
n. de lieu d'origine Vendhuile (Aisne), cant. Le Catelet.

Veskes, Jehan li Veskes, dis li Naviieres, 549, 550.
n. de dignité employé comme sobriquet, "l'évêque". (le 2è surnom désigne le batelier, le passeur).

Vexte, seigneur Gossuwin de le Vexte, 6, 303, 362.
n. de lieu d'origine Vichte (Belgique), arr. de Courtrai, [Vehta 1140, Vechta 1153].

Viard, (le vesve) Jehan le Viart, 118, 550, n. 56 ; Estievenon le Viart, 158, 439.
forme région. (Est) du n. de personne d'origine germ. *Withard*, (voir N.P.G. I, 221 a).

Viel, Pierre lo Viel, n. 42.
sobriquet, " le vieux ".

Vieswarier, Leurens le Vieswariers, 179, 455 (li vieswariers) ; Yeuwain le Vieswarier, 156.
n. de métier, marchand de vieux vêtements, fripier.

Ville, Jehan de le Ville, 8, 307, 319.
n. topogr. avec le sens ancien de *villa*, domaine rural, ferme.

Villers, Vilers, Izabiel de Villers, 479 ; Jakemes de Vilers, fius Jehan, n. 112, c. rég. Jakemon de Villers, 628, 711 ; Demiselle Marie de Villers, Enmelot se suer, 264 ; Marote de Vilers, 550, c. rég. Marotain de Villers, mere Jakemon, 340 ; Sainte de Villers, 32
n. de lieu d'origine, Villers-Plouich (Nord), cant. de Marcoing.

Villete, Jehan Villete, n. 16
n. topogr. dimin. de villa, petite ferme et désigne le tenancier.

Vinchans, c. rég. Vinchant, Vinchan, voir Markos, Tronc.
n. de bapt. latin *Vincentius*, (voir N.P.G., II, 117 a).

Vincourt, Cateline de le Vincourt, 115, 393.
n. de lieu d'origine Levincourt (Nord), comm. de Mons-en-Pévèle.

Virelins, Rogiers Virelins, 188.
s. dér. de *vire*, en anc. fr. trait d'arbalète qui tournoie en volant, a désigné celui qui le lançait.

Visins, Henris Visins, 73, 403.
var. régionale de voisin.

Viviien, voir Mouvaux. – Thumas Vivien, 588, 659.
n. de bapt. latin *Vivianus*, (voir N.P.G. II, 118 a et b).

Votetote, voir Mille.

Vredinghe, Thumas de le Vredinghe, 135, 296, 419, 551 (var. Vredanghe).
n. topogr. ou de lieu-dit, forme avec métathèse de Verdinghe, -anghe, dér. de *viridis*, endroit verdoyant.

Vrelenghehem, Baudon de Vrelenghehem, 92 ; Dame Hauwit de Vrelenghehem, 651.
n. de lieu d'origine Verlinghem (Nord), cant de Quesnoy-sur-Deule.

Vreliet, Jehans dou Vreliet, 140, 422.

Vretée, Ysabel Vretée, n. 187.
voir le nom suivant.

Vretet, Alart Vretet et Erembourg se feme, 598 ; Alart Vretet et Mariien se feme, 663 ; Alart Vretet et Oede se feme, 610 ; Jakemes Vretés fuis Alart le fil, 434 ; signeur Jehan Vretet, 90, n. 137 ; Pieres Vretés, 304, c. rég. signeur Pieron Vretet, 21.

forme avec métathèse de l'anc. fr. *vertet* < latin *veritas*, vérité.

Vriese, Henris Vriese, li pissonniers, 128.
dér. ethnique, "frison".

Vrouwe, Willaume Vrouwe, 16, 315.
matron. < moy. néerl. *vrouwe*, dame.

Wadringhehem, Robiers de Wadringhehem, 36, 333.
n. de lieu d'origine Vaudringhem (Pas-de-Calais), cant. de Lumbres.

Wallencamp, Henris de Wallencamp, 339.
n. de lieu-dit, comm. de Lille, paroisse de Fives, hors de l'enceinte.

Wantier, Crestien le Wantier, 24, 321.
n. de métier, le gantier.

Warde Avoir, Jakemes Wardé Avoir, 24, 321.
"garde avoir", c.à.d. garder ce que l'on possède, biens, sobriquet désignant un avare.

Warengchien, Erembourg de Warengchien, 740 ; Gosson de Warengchien, 166, 447 ; (le veve) Jehan de Warengchien, 35, 332, 489 ; Pieronnain de Warengchien, 705 ; Watier de Warengchien, 640 ; Willaume de Warengchien, 367.
n. de lieu d'origine Waregem (Belgique), arr. de Courtrai (voir N.P.G., III, 466 a).

Warnier, voir Pourchiel.
n. de bapt., d'origine germ. *Warinhari*, (voir N.P.G., I, 219 a).

Waskehal, Watier de Waskehal, 107.
n. de lieu d'origine Wasquehal (Nord), cant. de Roubaix-est.

Wastine, Jehan de le Wastine, 269, 531.
n. topogr. *wastine*, terre inculte.

Wategnies, Erembourg de Wategnies, 609 ; Gillion de Wategnies, 25, 202, 324 ; Jehan de Wategnies, 206, 554.

n. de lieu d'origine Wattignies (Nord), cant. de Seclin.

Watiers, voir Diiens, Gaioliers, Mousons, Niuliers, li Rois, Warengnien. - c. rég. **Watier**, voir Atre, Blankart, Bourghenon, Clarier, Coqueles, Cras, Five, Ghelevaus, Grant, Linsielles, Piers, Rainghier, Sage, Waskehal.

n. de bapt. d'origine germ., forme monophthonguée de Wautier < *Walthari* (voir N.P.G., I, 213 a).

Waubiert, Bietremiu Waubiert, 259, 521.

n. de personne d'origine germ. *Waldberht*, (voir N.P.G. I, 212 b).

Waucres, Adans li Waucres, 549.

substantif verbal de *walcrer*, wacrer, à l'origine, errer sur mer, puis courir ça et là, vagabonder.

Wecin, (li veve) Jehan Wecin, 256, 519.

Weri, voir Clerc.

n. de bapt. d'origine germ. *Warico*, (voir N.P.G., I, 218 a).

Werin, Michiel de Werin, 560.

Wervy, Rasse de Wervy, n. 41.

n. de lieu d'origine Werwicq-sud (Nord), cant. de Quesnoy-sur-Deule.

Wicarde, Maroie Wicarde, 77, Marien Wicarde, 260, 522, 627 ; Marotain Wicarde, 679 ; Saintain de Chamans dite Wicarde, n. 149.

féménisation de Wicard, n. de personne d'origine germ. *Wichard* (voir N.P.G. I, 223 a)

Willaumes, c. suj., voir Baudes, Croteris, Fremaus, Halle, Hanap, Kieulene, Linsieles, Nies, Passe en Tarte, Porte, Sinnebieke, Tournai, Warengnien. c. rég. Willaume, voir Bauffremes, Borgne, Boudet, Boulenghier, Calot, Cleves, Cordier, Crueus, Diergnau, Eskaigne, Fruitier, Neveut, Partit, Piere, Ponrewart, Tute, Vrouwe.

n. de bapt. d'origine germ. *Willihelm*, (voir N.P.G., I, 225 a).

Yde, voir Sin.

n. de bapt. d'origine germ. *Ida*, (voir N.P.G., I, 143 b).

Yeuwain, voir Vieswarier (le).

n. de bapt., var. orthogr. de Jevvain, forme populaire de Jovin < latin *Jovinus*. (voir N.P.G. II, 68)

LES TOPONYMES

Atre, l'Atre Sainte Cateline, 253, 258, 516, 520 ; l'Atre Saint Meurice, 144, 179, 180, 201, 330 ; l'Atre Saint Sauveur, 37, 220, 232, 491 ; atre ou cimetière des églises Sainte Catherine, Saint Maurice, Saint Sauveur.

Bare (le), 516, faubourg de la Barre.

Bazinghehem, 57, 282, 283, 348, n. de lieu (Nord), comm. de Lille [Basinghem, 1136].

Biekerel, 161, Le Becquerel, petite rivière à Fives et Lille.

Billau, 274, 536, lieu-dit situé hors de la porte des Malades.

Blarie (le), 38, n. topogr., var. de blaierie, terre cultivée en blé.

Bonnanches, 549, 550, Bonances (Nord), comm. de Templeuve.

Bouvake (le), 215, var. **le Bouvaque**, 487, le Bouvake, lieu-dit, situé hors de la porte des Malades [extra portam Leprosorum versus le Bovake 1256, Cart. S. Pierre].

Broec (le), 23, var. **Broek**, 29, 369, 469, 474, Le Breucq, dépendance de Flers, cant. de Lannoy.

Busquet (le), 58, 208, 286, moulin du Busquet, vers la porte Saint Pierre.

Caoursins (les), 18, 66, 124, 318, 400.

Castiel le Roi, 10, 97, 311, 286, château de Courtrai construit par Philippe le Bel (début XIV^e s.).

Chisoing (maison de -), 226, 227, 496, 564, maison de Cysoing située en la rue des Malades.

Cordewanerie (en le), 564, rue de la Cordouannerie (début de la rue de Paris), où se trouvait l'hôpital Saint Nicolas.

Croket (le), 34, 216, 488, le Croquet, lieu-dit.

Crois de pierre (le), 256, La Croix de pierre, hors de la porte de Weppes.

Dergnau 615, Deregneau, faubourg de Lille.

Dragon (le), 149, 151, 433, 434, maison à l'enseigne d'un dragon (anciennement rue de la Haloterie).

Enclostre Saint Pierre (1'), 335, le cloître Saint Pierre.

Erkinghehem, 243, Erquinghem-le-Sec, cant. de Haubourdin ou Erquinghem-Lis, cant. d'Armentières.

Eskermes, 280, 544, Esquermes, localité englobée dans Lille

Fontaines : Le Grant Fontaine, 249, 513 ; Le Fontaine a Dergnau, 30, 712 ; Le Fontaine au Tonnelet, n. 145 ; Le Fontaine des Freres meneurs 113 (Frères mineurs de Saint François d'Assise, leur couvent fut fondé en 1224 près de la Porte Dergnau, puis en 1250 dans la rue

des Foulons) ; Le Fontaine Saint Martin, 92, 98, 381, 552 ; Le Fontaine Saint Maurice, 212, 331, 485.

Gibet (le), 281, tit. 28r°, la justice de Lille, sur le territoire de Wazemmes (près de la porte actuelle d'Arras).

Grand Fosse, 32, **Grant Fosse**, 51, 163, 339, 444, rue de la Grande Fosse (auj. rue du Bourdeau).

Grant Cauchie (le), tit. 1 v°, 4, 5, 6, 7 ; **le Grant Caucie**, 573, rue de la Grande Chaussée.

Hamerie (le) 27, 162, 164, 165, 166, rue de la Hamerie (ensuite rue de l'Abiette, auj. rue de Tournai).

Hanap (le), 391, probablement nom de maison à l'enseigne d'un hanap.

Hestal (le), 112.

Hierloterie (le), 245, 246, 247, 524, var. de Harloterie représentant une forme de Halloterie (avec r parasite rare en picard), lieu planté d'arbres en buisson, de halots.

Jacopins (les), 684, c.à.d. les Jacobins ou dominicains qui s'installent dès 1224 au faubourg Saint Pierre.

Juerie (le), 190, 199, 200, 460, 469, rue de la Juerie, dans la paroisse Saint Maurice (auj. rue des Augustins).

Lices (les), en le rue dou Pestrin, 271, **Les Lices Saint Pieres**, 532, endroit où l'on tendait les draps.

Louviere (le), 80, 81, 360, 361, La Louvière, ham. à Fives

Marchés : le Markiet au blet, 403 ; le vies Markiet au blet, 70, 73, 299, 357 ; le Markiet as kevaus, 72, 146, 401, 429 ; le Noes Markiet, 158, var. Noef Markiet, 231, 233, 439 ; le Markiet au pisson (poisson), 2, 3, 300 ; le Vies Markiet des pourchiaus, 71, 358 (pourciaus) ; le markiet dou wede (guède), 674.

Maugret, 710, Maugré, lieu-dit, comm. de Lille [de Malo Grato 1174, Malgré 1211].

Mielentois, 707, le Mélentois, pays situé entre les rivières la Marque et la Deule.

Navie (le), 285, 547, la Noeve Navie, lieu-dit, comm. de Lille, hors de la porte de Barre.

Osptiaux : l'osptal le Contesse, n. 12, l'hôpital Notre Dame dit Contesse fut fondé en 1236 par Jeanne de Lille, comtesse de Flandres et de Hainaut. Il était destiné à recevoir des infirmes pauvres ; li hospitaus Saint Jullien, 162, 443, l'hôpital Saint Julien était situé rue Basse et fut fondé par Phane Denise, veuve de Jehan le Taillier vers 1295. Cet hôpital fut créé pour héberger une nuit les pauvres traversant la ville ; li hospitaus des Beghines, 270, l'hôpital Sainte Elisabeth ou Beguinage fut fondé en 1234 par Jeanne et Marguerite de Flandres et

était situé hors de la Porte Saint Pierre ; l'hospital Saint Nicolas, 21, Saint Nicolay, 560 (voir l'introduction) ; li hospitaus Saint Sauveur, 33, 213, 486, cet hôpital fut fondé par un chanoine de Lille v. 1215, la comtesse Jehanne le dota en 1234 et en remit l'administration au chapitre Saint Pierre.

Perier (le) a Diernau, 182, 470 ; **le Perier de Saint Maurice**, 616, n. topogr., anc. fr. *perier*, endroit pierreux, carrière de pierres.

Pilaterie (le), 87, 368, 370, cense dans la seigneurie de la Marre.

Ponts : Pont dou Castiel, tit 1 v°, 11, 12, 93, 94, pont menant au château des Comtes ; Pont de Fins, 58, 63, 64, 65, 140, Fins, territoire de la paroisse Saint Maurice, situé au XIe s., hors de la ville, englobé ultérieurement dans l'enceinte de Lille ; Pont a Maugret, 398, Pont de Maugret, 120, 121, 122, 317, voir supra Maugret.

Portes : Porte de Cortrai, 73, de Courtray, 373 ; Porte de Dergnau, 176, 328, 453 (Diernau) ; Porte de Five, 35, 332, 489 ; Porte de le Bare, 39, 239, 240, 257, 336 ; Porte des Malades, 47, 223, 230, 234, 272 ; Porte de Weppes, 130, 214, 243, 244, 254, 256 ; Porte dou Moliniel, 52, 55, 56, 154, 346 ; Porte Saint Nicolay, 135, 419.

Poupelier, 21, 259, 260, 261, 304, n. de lieu-dit et n. de la rue allant de la rue de la Barre à la rue d'Angleterre (auj. Rue Royale), c.à.d. "du peuplier".

Proffes, var. régionale de paroisse : le proffe Sainte Cateline, tit. fol. 5 r°, 22 r°, 34 v°, 24, 259, église à l'ouest, dans le faubourg de Weppes ; le proffe Saint Estievene, tit. 8 r°, 30 r°, 38 r°, Saint Etienne, au nord de la Grande Place ; le proffe Saint Meurisse, tit. 3 v°, 32 r, 44 r, 26, 140, Saint Meurische, 112, église Saint Maurice, située à Fins, sur la rive droite de la Deule ; le proffe Saint Piere, tit. 5 v°, 25 v°, 34 r°, 53 v°, 607, la collégiale Saint Pierre, située dans le Castrum ; le proffe Saint Sauveur, tit. 4 v°, 20 v°, 46, 338, église Saint Sauveur située au sud de la ville.

Puisoir (le), 279, 541.

Ribiaumes ; 583, **Ribautmes**, 684, lieu-dit situé hors de la porte du Poupelier ou de la Barre.

Rihout, 500, lieu-dit le Rihout.

Rivage (le) tit 1 v°, 10, 95, 96, 100, 309, lieu-dit près du château des Comtes.

Rues : le rue as Estakes, 48, 224, 342, 344, dans la paroisse Saint Sauveur, au sud de la ville ; le Basse Rue, 18, 20, 126, 127 ; Rue de Commynes, 118 ; Rue de Fins, 146, 147, 153, 210 ; Rue de Fives, 32, 159, 160, 161, 440 ; Grant Rue des Malades, 43, 49, 50, 273, 534 ; Grant Rue Saint Sauveur, 217, 219, 490 ; Rue de Landas, 222 ; Rue de l'Aubiel, 184, 185, 186, 187 ; Rue de Malepart, 46, 338, 341, 504 ;

Rue d'Engletiere, 44, 268, 269, 334 ; Rue de Pois, 218, 542, 671 ; Rue des Anes, 52 ; Rue des Auwiers (auj. rue des Oyers), tit 2 r°, 16, 17, 113, 315 ; Rue des Foulons, 115, 116, 117, 393, 394 ; Rue des Malades (auj. rue de Paris), 226, 227, 340, 496 ; Rue des Robelées, 217, 490 ; Rue des Sueurs, 13, 14, 15, 91 ; Rue des Taneurs, 251, 252, 515, 589 ; Rue dou Croqués, 506 ; Rue dou Pestrin, 53, 266, 277, 278, 279 (auj. rue au Peterink, en face de l'hôpital Contesse) ; Rue dou Molinel, 28, 31, 156, var. dou Moliniel, 155 ; Rue Esclemoise, 18, 19, 74, 76, var. Esklemoize, 139, 408 (rue Esquermoise qui conduisait au village d'Eskermes) ; Rue Kokiell, 267, 529 (auj. Rue Coquerez), anc. rue située dans le Castrum, "vicus Cokelli" ; Rue Saint Meurisse, 142, 203, 205, 206 ; Rue Saint Piat, 219 ; Rue Segard Rabaut, 141, 480, var. Segart Rabaut, 423, 427, 673, n. 149 (forme altérée actuelle Sec Arembault).

Ruelles : Ruelle de Commines, 119 ; Ruelle des Pissonniers, 133, 412 ; Ruelle Evrart dou Bos, 36, 333 ; Ruelle Gontart, 145, var. Ruelle Gontart, 428 ; Ruelle Maghain de Commines, 121, 397 ; Noeve Ruelle, 25, 198, 324, 465, Nuefve Ruelle, 194, 464 ; Ruyelle Vretaize, 176 ; Ruelle Watier Caudreleuve, 112.

Saint Bertin, 42, 527, abbaye de Saint Bertin à Saint-Omer.

Sainte Margrite, 588, église de l'Abbiette, monastère Sainte Marie, fondé par Marguerite de Flandres, situé au faubourg Saint Pierre en 1279.

Saint Nicaise, 24, 152, 157, var. **Saint Nikeize**, 204, hôpital fondé en 1158 par Helle Destailleurs dans le même but que l'hôpital Saint Nicolas.

Sale (le), 273, palais comtal de la Salle.

Trinitet (le), 228, 229, 497, hôpital fondé en 1291 par Jehan Dusollier et qui recevait, comme l'hôpital Saint Nicolas, des personnes jadis aisées et qui étaient tombées dans la misère.

Vente (le), 22, 147, 148, 320.

Wanebrechies, 59, 352, n. de lieu Wambrechies (Nord), cant. de Lille.

Wasemmes (proffe de), 285, 547, Wazemmes, comm. de Lille.

Wategnies, 566, n. de lieu, Wattignies (Nord), cant. de Seclin.

Wes de Weppes (le), 254, 255, 517, 518, le gué de Weppes.

BIBLIOGRAPHIE

A. Bertrand, *Les rues de Lille*, 1880.

H. Folet, *Hôpitaux lillois disparus*, 1899

M. Gysseling, *Toponymisch Woordenboek van België, Nederland, Luxembourg, Noord Frankrijk en West-Duitsland (voor 1226)*, 2 tomes, Tongres, 1960.

E. Hautcœur, *Cartulaire de l'église collégiale Saint Pierre de Lille*, Paris-Lille, 1894.

Histoire de Lille, (ouvrage collectif sous la direction de L. Trénard), tome I. Des origines à l'avènement de Charles-Quint, 1970 Lille.

M.T. Morlet, *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule*, Tome I. Les noms issus du germanique continental et les créations gallo-germaniques ; II. Les noms latins ou transmis par le latin ; III. Les noms de personne contenus dans les noms de lieux, Paris, CNRS 1968-1972-1985. (sigle N.P.G.).

A. de Saint Léger, *Histoire de Lille des origines à 1789*, 1942.

Statistique archéologique du département du Nord, Lille-Paris, 1867.

Un regard historique sur le Rentier

de la Maison Saint Nicolas à Lille.

par Gérard SIVERY,
Professeur émérite à l'Université de Lille III

Le titre signalant que le brief ou registre récapitulant les rentes dues à la Maison Saint Nicolas de Lille a été renouvelé en l'an 1325 a été barré ainsi que le constatait déjà l'enquête du 31 octobre 1721 en un temps où le Magistrat s'efforçait de mettre de l'ordre dans les prébendes comme dans les rentes. Les enquêteurs étaient sérieux et compétents car ils avaient constaté que des rentes, rares il est vrai, s'étaient ajoutées au cours des années 1329-1350. En conséquence ils considérèrent erronée la date de 1325 et la biffèrent. A vrai dire les ajouts furent tous enregistrés après les totaux calculés à partir des rentes qui devaient être perçues à la Saint-Rémy, à Noël, à Pâques, à la Saint-Jean, au 1er août dans les paroisses lilloises Saint-Etienne, Saint-Maurice, Saint-Sauveur, Sainte-Catherine, Saint-Pierre et en dehors de la ville. Il reste donc que le Rentier a bien été rédigé en 1325 à l'exception de quelques rentes ajoutées jusqu'en 1350 dans les espaces réservés aux additions et corrections éventuelles.²¹⁸

Il est en outre précisé qu'il s'agit d'un "renouvellement", donc d'une mise à jour des rentes dues à une institution qui existait depuis longtemps. Le don de 20 livres de revenus annuels fait par la comtesse Jeanne de Flandre en 1231 n'est même pas un acte de fondation²¹⁹. Un établissement charitable se repérait déjà auparavant sous ce vocable à Lille dans la rue de la Cordouannerie devenue depuis rue des Malades, puis rue de Paris. Il était situé près de la Grand place anciennement place du Marché ou "forum", à proximité de la grande boucherie qui se situait au sud de la Grand place, entre "les deux ponts" c'est-à-dire entre celui qui permettait le passage du

²¹⁸ Le Rentier... art. 296, art. 551 et 560 signalent additions et corrections postérieures à 1325.

²¹⁹ J. GOSS, *Cartes anciennes des grandes villes d'Europe*, Paris, 1992, planche 626 (plan de Lille de 1581) ; A. de SAINT-LEGER, *Histoire de Lille*, Lille, 1942, p. 56 sq. ; L.-F. QUARRE-REYBOURBON, *Plans anciens et moderne de la ville de Lille*, Paris, 1901 ; G. SIVERY, "Histoire économique et sociale de Lille au Moyen Age", *Histoire de Lille*, t. I (dir. G. FOURQUIN), 1970, p. 180 sq. ; A. GERARD, *Les grandes heures de Lille*, Paris, 1991, p. 34 sq, 67 sq.

principal bras de la Deule et celui qui était au-dessus du canal des Bouchers. En bref, la maison Saint-Nicolas se localisait vers l'angle de jonction de la rue Saint-Nicolas avec la rue de Paris²²⁰.

En accordant cette forte somme d'argent, la comtesse précisait que ces revenus devaient servir à l'entretien de bourgeois et de bourgeoises qui auraient perdu leurs biens et donc leurs moyens de vivre. En bref, se trouvait dans cet endroit, avant 1231, une institution charitable, selon toute vraisemblance un hôpital au sens médiéval du mot, c'est-à-dire qu'on y accueillait aussi bien des malades que des pèlerins, des vagabonds, des pauvres ou des vieillards sans ressources ainsi que des femmes en couches. Certes cet établissement n'était pas aussi ancien que l'hôpital érigé par le Chapitre Saint-Pierre fondé en 1055 par le comte de Flandre Baudouin V, hôpital qui abritait encore des pauvres gens en 1204. Toutefois, vers 1220, ces bâtiments hospitaliers servaient surtout de logis pour les serviteurs du Chapitre ainsi que pour les enfants, adolescents et jeunes gens attachés à cet établissement et élèves plus ou moins boursiers des chanoines²²¹.

Lille ne manquait cependant pas d'établissements hospitaliers. Comme à Paris et dans la région parisienne où Saint-Louis fondait et entretenait des Hôtels-Dieu, on assista à Lille à une certaine laïcisation de l'assistance aux pauvres et aux malades, laïcisation relative puisque le personnel soignant était principalement constitué de religieux et religieuses. C'est ainsi qu'en 1237, la comtesse Jeanne de Flandre fonda sur le terrain de son Palais de la Salle un hospice. C'est le célèbre Hospice Comtesse. Mais existaient déjà l'hôpital Saint-Sauveur institué en 1215 ainsi que l'hôpital Saint-Nicolas fondé par l'échevinage et resté ensuite administré par les échevins. Ces nouvelles fondations accompagnaient l'essor démographique et urbain qui se remarque aussi bien dans d'anciennes cités renaissantes que dans des villes nouvelles comme Lille. Ces agglomérations manquaient cruellement d'établissements hospitaliers car depuis plusieurs siècles ceux-ci se situaient près des abbayes localisées en grand nombre dans les campagnes.

Des hôpitaux, à la fois établissements de soins et hospices suppléèrent aux déficiences de l'assistance de la même manière que des ordres nouveaux, franciscains et dominicains notamment, pallièrent les lacunes dans l'encadrement religieux et paroissial dans des villes en pleine croissance. Ces nouvelles fondations, religieuses et hospitalières, eurent la possibilité de s'établir, de fonctionner et de se maintenir en grand nombre grâce aux

²²⁰ H. FOLET, "Hôpitaux lillois disparus", *Mém. soc. sc. Lille*, 1899, p. 11-72 ; pour la lèpre cf. D. CLAUZEL, "Une ville face à la lèpre, Lille", *Revue du Nord* 1997, p. 921-935.

²²¹ H. PLATELLE, "La vie religieuse à Lille au Moyen Age", *Histoire de Lille*, t. I, p. 342 sq.

nouvelles richesses qui ne dépendaient plus de la terre mais d'une économie désormais fondée sur le négoce et sur la production plus massive soit de denrées destinées à l'alimentation de villes plus peuplées soit de marchandises fabriquées telles que des tissus de bonne qualité. Une économie nouvelle apparaissait ainsi beaucoup plus liée à la circulation monétaire plus intense qu'autrefois notamment grâce aux exportations lointaines et à l'apparition et au développement d'une monnaie scripturaire sous forme de lettres d'assignation ou de crédit et d'inscriptions sur des rouleaux ou registres de comptes²²².

Lille fut une grande ville drapière réputée notamment grâce au talent de ses tisserands et plus encore peut-être à ses teinturiers. Les ventes de ses tissus, notamment dans le bassin méditerranéen, ont permis à de nombreux Lillois de vivre et à un certain nombre de s'enrichir. Toujours est-il que de nombreuses fondations hospitalières accompagnèrent l'Hôpital Saint-Nicolas et l'Hospice Comtesse. L'hôpital Saint-Sauveur, fondé vers 1215 par un chanoine, fut confié en 1234 par la comtesse Jeanne au chapitre Saint-Pierre. Avec une maladrerie furent aussi fondés vers 1295 l'hôpital Saint-Julien et, dans la même rue que la Maison Saint-Nicolas, mais au sud de l'église Saint-Maurice, les établissements de Saint-Nicaise en 1268 et de la Trinité en 1291. Ces deux dernières fondations qui se situaient entre Saint-Maurice et la porte dite des Malades (plus tard porte de Paris) rentraient dans la même catégorie que Saint-Nicolas, c'est-à-dire qu'elles fonctionnaient comme hospices pour gens âgés appartenant à la catégorie des anciens bourgeois fortunés qui avaient connu la ruine et n'avaient plus les moyens de subvenir à leurs besoins.

Saint-Nicolas était la plus grande des trois maisons. Elle hébergeait cinquante personnes en 1455, mais on en dénombrait seulement trente-deux à Saint-Nicaise et seize à la Trinité. Un bourgeois lillois, Guillaume Escaigne, avait fondé la maison Saint-Nicolas dont l'échevinage prit en mains l'administration. L'une de ses préoccupations fut de faire observer la règle de l'utilisation de cette maison uniquement par des bourgeois qui, après avoir connu l'aisance, n'avaient plus les moyens de survivre dans leur vieillesse. Si l'ordonnance du pouvoir échevinal de 1345 prescrivait de ne recevoir que cinquante pauvres bourgeois et celle de 1349 restreint aux seuls Lillois le droit d'être hébergés, les rappels de la limitation aux bourgeois appauvris deviennent plus fréquents au XVe siècle. En 1411, pour le faire mieux respecter, les échevins imposent le port d'une croix blanche sur les habits de ceux qui logent dans la maison Saint-Nicolas. En 1445 une ordonnance rappelle la règle qui malgré tout n'est pas toujours observée.

²²² G. SIVERY, *Saint Louis et son siècle*, Paris, 1983, p. 52 sq., p. 166 sq. et *L'économie du royaume de France au siècle de Saint Louis*, Lille, 1984, p. 31 sq.

Lorsqu'en 1550, la maison Saint-Nicolas est démolie, les ayants-droit reçoivent une prébende, mais pour la recevoir, le niveau de fortune ancienne est bien précisé : le demandeur devait avoir eu un revenu de 1000 florins avant d'être ruiné et s'il demandait la pension à titre de fils de bourgeois la fortune de ses parents devait avoir atteint 18000 florins. Au XVIIIe siècle, les fonds de Saint-Nicolas comme ceux de Saint-Nicaise et de la Trinité sont cédés à l'Hospice général, mais vers le milieu du XIXe siècle une bourgeoise assez aisée reçoit la prébende. Une telle continuité dans le maintien d'une institution très spécialisée et de la difficulté d'observer son règlement n'est pas sans intérêt²²³.

Le rentier de 1235

Un rentier est un écrit, en l'occurrence un registre signalant les rentes dues à une personne, à un organisme public ou à une communauté. Tel est le cas ici. Tandis que les régisseurs enregistraient régulièrement, sur des cahiers ou sur des rouleaux, les sommes dues, les administrateurs établissaient à intervalles plus ou moins réguliers les "états" des rentes. Tel était l'objet des "rentiers". Celui de 1325 apparaît être une nécessité. La situation de la Flandre, enjeu pour la domination de l'Europe occidentale entre le royaume de France et le royaume d'Angleterre, devenait difficile et l'embargo sur la vente de laine anglaise provoquait de graves difficultés dans la draperie, d'autant plus que l'activité textile anglaise la concurrençait. Lille était alors dans une situation encore plus périlleuse. En effet, après la défaite des communiers flamands par Philippe le Bel en 1304, le traité d'Athis-sur-Orge de 1305 cédait les châtelainies de Lille, Douai, Orchies, c'est-à-dire la Flandre de langue française au roi de France en gages pour le paiement de fortes indemnités. Mais Robert de Béthune, comte de Flandre de 1305 à 1322, n'arrive pas à payer, si bien qu'en 1312, au traité de Pontoise, le comte de Flandre doit céder au roi de France ces trois châtelainies. Lille appartient donc au domaine royal, en vertu de ce "transport de Flandre, tandis que la plus grande partie du comté de Flandre reste un fief tenu du roi de France (à l'exception de quelques terres impériales au nord de Bruges) et le comte de Flandre demeure son vassal. Robert de Béthune essaie cependant de reprendre Lille en 1314 et 1319. Mais en 1320 il conclut la paix avec Philippe V le Long (1316-1322). Le gendre de ce dernier, Louis de Nevers, petit-fils de Robert de Béthune, devient comte de Flandre en 1322 et reste

²²³ Arch. dép. Nord, XXVIII E, 1345 sq. ; H. FOLET, op. cit. ; H. PLATELLE, op. cit. : M. AUBRY, *Les rentes à vie et les rentiers lillois au XIVe siècle*, dact., Lille, 1975.

fidèle à son roi, contribuant à l'écrasement de la révolte de la région côtière flamande (1327-1328)²²⁴.

Séparée du reste de la Flandre, Lille affronte seule les difficultés de la draperie. Elle doit plus vite que les autres villes drapières flamandes trouver des solutions. L'échevinage dès 1324 envoie des inspecteurs de la draperie à Tournai s'initier aux techniques hennuyères connues à Maubeuge dès la fin du XIII^e siècle et produisant à moindres frais et avec des laines régionales des tissus solides mais moins couteux qu'avec la laine anglaise²²⁵. En bref, une remise en ordre s'imposait certes mais devenait possible car Lille qui s'adaptait aux conditions d'une production liée à une technique renouvelée lui permettant de redevenir concurrentielle connaissait quelques années de paix succédant à une période où elle avait connu trois sièges en sept ans (1297-1304). En outre, des phases d'essor précédentes, Lille avait gardé de beaux restes et les fortunes venues de la belle draperie et de son négoce restaient nombreuses. Le Rentier de 1325 en est un éclatant témoignage. 560 rentes dues à la maison Saint-Nicolas sont enregistrées. Bien entendu il faut éliminer les rentes inscrites de 1329 à 1350. Mais elles sont peu nombreuses (une dizaine au plus) et encore certaines existaient-elles avant 1325 et d'autres sont en fait des rentes collectives paées soit par des héritiers soit par des associés.

De riches familles lilloises apparaissent, par exemple les Vreté, Le Borgne, Canart, d'origine roturière, qui, après avoir fait fortune dans les affaires, ont déjà acheté des seigneuries dans le plat-pays. Quelques-unes sont peut-être d'origine nobiliaire ancienne et tenaient des seigneuries rurales soit à proximité du noyau urbain initial comme les Biergnau, seigneurs du manoir Déregneau, ou les de Marbaix, seigneurs du Broek dans la châtellenie de Lille. Se repèrent aussi de nombreux autres noms patronymiques lillois, les Destailleux, Marissal, Pont-Rohart, Prouvost, Fremault, Braude, Le Nepveu, Hangouart, Maillard, etc.²²⁶

Des rentes en aussi grand nombre permettent à la maison Saint-Nicolas de disposer d'un revenu de 23 Lb. 9 d. parisais au premier octobre, 95 Lb. 13 s. 5 d. à Noël, 20 Lb. 18 s. 1 d. à Pâques, 103 Lb. 14 s. à la Saint-Jean. S'y

²²⁴ D. CLAUZEL, "L'attraction royale", *Histoire des provinces françaises du Nord*, coll. dir. par A. LOTTIN, t. I (D. CLAUZEL, H. PLATELLE), Dunkerque, 1989, p. 101 sq.

²²⁵ Arch. comm. Lille, compte 1323-1324, fol. 22 et sq.; G. SIVERY, *Hist. économique...*, Lille, p. 211 sq.; J. GODART, *Le règlement de la draperie de Maubeuge au XIII^e siècle*, éd. critique, thèse de doctorat, dact., Lille, 1970.

²²⁶ Sur la question chevaliers ou bourgeois dans la noblesse lilloise, cf. P. FEUCHERE, "La bourgeoisie lilloise au Moyen Age", *Annales Economie, Sociétés, Civilisations*, 1949, p. 421-436 et G. SIVERY, p. 184 sq., p. 207 sq.

ajoutent à la fête de Saint-Pierre du début du mois d'août (1er août) 36 sous. Soit un total de 245 Lb. 2 s. 5 d. par. Ce qui n'est pas négligeable²²⁷.

De quelle nature sont ces rentes ? Remarquons tout d'abord que le terme "rentes" a des sens très variés au Moyen Âge. Il peut aussi bien désigner un revenu payé à des termes fixés soit pour un capital prêté soit pour l'usage d'un bien foncier ou d'une maison soit à la suite d'un don, notamment à l'occasion d'un testament. La plupart des rentes de ce Rentier rentrent bien dans la catégorie des versements annuels payés au terme de la Saint-Rémy (1er octobre), de Noël, de Pâques, de la Saint-Jean, mais pour très peu à la Saint Pierre aux liens (1er août) pour des héritages ou tenures perpétuelles consistant pour la plupart en une maison d'habitation et un terrain avoisinant (jardin, verger, cour). On y trouve des rentes payées pour des locaux artisanaux ou commerciaux (boutiques, étuves, brasserie, grange). Mais on voit aussi des rentes payées pour l'utilisation de terrains à l'usage de la production textile (lices) ou rurales (prés, terres)²²⁸.

Ces prés ou terres non loties sont très rares à l'intérieur de la ville. Elles sont plus nombreuses en dehors des remparts, à Wazemmes, à Esquermes. On en trouve aussi à Templeuve où se décèle probablement un don. Se remarquent en outre des francs-alleux, c'est-à-dire des terres disposant en principe des droits de propriété totale avec le droit de propriété éminente et pas seulement avec les droits d'usage ou "possessio" effective ou jouissance, comme pour les héritages. Ces terres se localisent près du Gibet. Mais tandis que les francs-alleux sont dits ordinairement sans seigneur et ne reconnaissent d'autres dominations que celles du détenteur du pouvoir public, ces terres tenues du roi en francs-alleux ont comme "sire" la maison Saint-Nicolas et lui doivent des rentes. Or celles-ci sont très faibles : trois quartiers de terre ne doivent que 3 d. tandis que dans la paroisse de Wazemmes un quartier de terre doit une rente de 28 sous et deux capons. Raisonnablement on peut conclure que les terres proches du Gibet ne sont pas considérées comme constructibles²²⁹.

Les rentes dues à l'occasion d'un don, même par testament, sont rares et d'ailleurs aucun de ces dons ne mentionne expressément qu'il s'agit là d'une sécurité pour l'avenir d'un membre de la famille qui serait tombé dans la pauvreté. La chose est évidente quand, en 1236, la comtesse Jeanne donne un muid de blé à l'occasion de la cession faite au siècle précédent par le seigneur du manoir Déregneau.

²²⁷ *Le Rentier*, fol. 7 r° art. 62, fol. 29 v° art. 296, fol. 37 r° art. 353, fol. 56 v° art. 551, fol. 58 v° art. 560.

²²⁸ *Le Rentier*, art. 118 sq., 271, 281 sq., 388, 21, 512, 532.

²²⁹ *Le Rentier*, fol. 29 r° et v°, art. 287-294.

La disparité des rentes est grande : d'un marc et demi (soit 384 deniers) à 10 deniers pour un héritage. Certes la plupart des rentes égales ou supérieures à un demi marc sont surtout localisées dans la paroisse Saint-Etienne, donc autour du forum ou marché primitif, siècle vers l'an 1100 de la foire internationale et sont dues principalement par de grandes familles lilloises. Mais n'est-ce pas parfois lié à une modification de la rente lors d'un procès ou d'un lotissement d'un terrain déjà possédé, ou même d'une rente supplémentaire, servant en quelque sorte d'assurance pour le lignage assuré ainsi de disposer d'un hébergement en cas de ruine ? Ne se trouverait-on pas aussi devant des rentes constituées, c'est-à-dire gagées sur un héritage en échange d'une somme d'argent prêtée à un Lillois par la maison Saint-Nicolas ?

Mais aucune preuve n'existe. Par contre l'article 134 précise bien que la ville de Lille doit 15 livres 18 sous 10 deniers moins un marc pour les rentes rachetées par Saint-Nicolas. En bref, contre le versement d'un capital par la maison Saint-Nicolas qui rachète un certain nombre de rentes dues par la ville, celle-ci en échange s'engage à lui payer à Noël une forte rente de près de 15 livres.

Des sentences judiciaires dans les années 1310 et 1312 donnent quelques précisions sur l'origine des rentes. En 1310, sur cinq reconnaissances de rentes, quatre sont liées aux achats de rentes et au rite de l'adhérentement ou ensainissement d'un héritage ou plus simplement de la prise de possession succédant à celui du "werp" ou déshérentement. Peu importe d'ailleurs le terme utilisé, déshérentement ou même arrentement perpétuel de rente foncière annuelle indiquée à l'occasion d'un achat. Au contraire, le 12 août 1312 les échevins de Lille prononcent trois sentences reconnaissant des rentes à la maison Saint-Nicolas en raison de la priorité et de la pauvreté. Peut-on avoir meilleur indice que l'échevinage tient compte du rôle de l'assistance de cet hospice envers les bourgeois malheureux ?

De toute manière la maison Saint-Nicolas sait très bien se défendre. Elle dépend d'administrateurs et gérants au courant des mesures à prendre en cas d'instabilité monétaire et de dévaluations. Dans la crainte de ne toucher des rentes qu'en monnaie dévaluée, de mauvais titre ("loi" ou alliage) et de cours gonflés, on préfère des rentes indiquées en poids. Autrement dit on préfère les lingots aux pièces de monnaie. Reviendrait-on en arrière ? Après tout, au XXI^e siècle le prix du lingot est encore signalé chaque jour et à l'ouverture du plus grand marché financier quotidien, à New York, le monde entier suit le cours de l'once utilisé au XII^e siècle sur les foires de Champagne. En 1325, les crises cycliques étaient déjà connues dans le bassin scaldien depuis plus d'un demi-siècle, la première que l'on peut suivre à la fois dans la draperie flamande comme dans le prix des grains

accompagne d'ailleurs les années de la campagne et de la bataille de Bouvines²³⁰. Mais les phases de reprise n'avaient pas fait oublier les lingots, si bien que lors de la grande crise de la fin du XIII^e siècle, le Livre Roisin, coutumier lillois, fait une belle part au marc. Peut-être ne s'agit-il que d'anciens usages, mais il est certain qu'en 1310 et 1312 sentences et décisions évaluent systématiquement les rentes discutées en lingots, marcs ou fiertons. En effet, il semble difficile comme Godefroy dans son célèbre dictionnaire de voir dans le fierton une petite monnaie d'argent, car le fierton (quart du marc) vaut deux onces, soit 61,18 gr. au poids du marc de Paris qui pèse 244,75 gr. A-t-on vraiment une pièce de monnaie de ce poids ? Il semble d'ailleurs qu'il vaut même mieux voir un petit lingot qu'une médaille lourde ou qu'un piefort. Peu importe car à une rente en monnaie on préfère une rente-poids moins sujette aux dévaluations même dans cette période 1319-1330 où Lille connaît un répit dans ce que D. Clauzel a appelé la tourmente monétaire précédant la guerre de Cent Ans. On comprend que les responsables de la maison Saint-Nicolas préfèrent réclamer une rente fixée à un marc-poids de Paris soit 244,75 gr. qui d'après les rentes dues à la Saint-Rémy 1325 peut être évaluée à une livre cinq sous parisis de préférence à une rente fixée à 200 deniers dans une époque où la taille du marc peut varier du simple au double et qui n'ignore pas les défaillances du titre et l'imposition de cours arbitraires. En ce temps la peur de la mauvaise monnaie ou monnaie noire n'était pas une chimère²³¹.

L'obituaire

Le registre intitulé Le Rentier se termine par un obituaire ou recensement des obits payés à la maison Saint-Nicolas. En vertu des honoraires, qui sont donc considérés comme des rentes ou revenus par la maison Saint-Nicolas, le chapelain doit célébrer une messe avec plus ou moins de solennité. 185 obits sont ainsi enregistrés avec l'indication de l'argent versé pour le chapelain, son clerc, le luminaire, pour avoir les prières des vigiles avant la messe de Requiem. Ainsi s'engagent à verser des sommes plus ou moins considérables des Lillois plus ou moins fortunés.

²³⁰ *Le Rentier*, art. 440 (2 d.), 438 (un lot), art. 7 (un marc et demi) ; Arch. hospit. Lille, XXVIII, B2, 1236, 1310, 1312 ; *Le Livre Roisin*, éd. R. MONIER, Lille, 1932, art. 15, p. 17 sq. ; G. SIVERY, "Les débuts de l'économie cyclique et les crises dans les bassins scaldien et mosan...", *Revue du Nord*, 1982, p. 667-681 et *L'économie...*, op. cit.

²³¹ D. CLAUZEL, op. cit. p. 130 ; *Finances et politique à Lille pendant la période bourguignonne*, Dunkerque, 1982, p. 101 sq. ; R. DELORT, *Sciences auxiliaires de l'histoire*, 1969, p. 349 sq. ; J. HEERS, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles, Aspects économiques*, 1990, p. 222 sq.

Défile à nouveau le souvenir des grandes fortunes bourgeoises lilloises, "seigneur Vreté", "seigneur Nicolon Fainiel, bourgeois de Lille"²³².

En vérité, ce Rentier dont les rentes à quelques exceptions près sont bien celles de 1325, signale les traits caractéristiques de l'époque. A elle seule la présence de folios blancs montre le souci des responsables de la maison d'ajouts possibles, de nouveaux dons, de nouveaux lotissements ou de nouvelles sentences après des contestations. Les échevins lillois qui ont en charge la gestion de cette maison Saint-Nicolas n'ignorent pas qu'une économie surtout rurale a fait place dans cette contrée à une économie "nouvelle", mouvante, substituant à des rares variations séculaires une adaptation constante des prix selon la loi de l'offre et de la demande destinée désormais à assurer les moyens de vivre et l'approvisionnement. Les responsables d'une institution destinée à durer à travers les siècles en tiennent compte dans leur Rentier.

Abréviations : Lb. = livre ; s. = sou ; d. = denier ; par. = parisis.

²³² *Le Rentier*, fol. 59 r°, 70 v° art. 561-745, art. 684, 743.

Table des matières

p. 5	Introduction, par M.T. Morlet
p. 9	Le Rentier de la maison Saint Nicolas
p. 73	Etude philologique : Glossaire
p. 87	Etude onomastique : Les anthroponymes
p. 149	Etude onomastique : Les toponymes
p. 155	Un regard historique sur le Rentier de la Maison Saint Nicolas, par G. Sivéry

Publications du Centre d'Etudes Picardes

- 1- ACTES Aspects de la culture picarde. Actes du colloque de Saint-Riquier (mai 1973). 1975. 65 p. 40F
- 2- DEBRIE René - *Lexique picard des parlers ouest-amiénois*. 1975 - 424 p. 47 F
- 3- FLUTRE Louis-Ferdinand - *Du moyen picard au picard moderne*. 1977- 255 p. 85 F
- 4- DEBRIE René - *Panorama des lettres picardes*. 1977 - 114 p. 25 F - *épuisé*
- 5- GUIGNET J. et DEMAIZIERE C. *Les auteurs picards d'expression française et latine*. 1977 - 93 p. 25F
- 6- PICOCHÉ Jacqueline (éd.) - *Archives sonores et dialectologie (Colloque CEP 1977)* - 1978 - 154 p. 28F
- 7- DEBRIE René - *Anthologie des Poètes et Prosateurs d'Expression Picarde des XIXème et XXème siècles. Cent textes choisis*. 1978 - 161 p. Une carte - 70 F - *épuisé*
- 8- GOUDALLIER Léon - *Sonnets picards*. 1979 - 79 p. 30 F
- 9- AVRIL Yves - *L'affaire Suleau. Episode de la contre-révolution en Picardie 1789-90* 1979 107 p. 35F
- 10- DEBRIE René - *Pierre-Louis Gosseu, écrivain picard*. 1980 - 102 p. 40 F
- 11- BOUCHER Auguste - *Glossaire du patois picard*. 1980 - 197 p. 40 F
- 12- FABART Félix - *Contes gaulois*. 1980 - env. 250 p. éd. fac-similé - 30 F
- 13- GRANDEL Edouard - *Lexique du patois berckois*. 1980 - 129 p. 40 F
- 14- LA CHAUSSEE F.de - *Quelques problèmes phonétiques de l'ancien picard* - 1981 - 80 p. 30 F
- 15- DEBRIE René - *Lexique picard des parlers du Vimeu*. 1981 - 324 p. 60 F
- 16- PARIS Edouard - *Le Saint Evangile selon St-Matthieu, traduit en picard amiénois*. 1981 - 164 p. (fac-simile de l'édition originale) - 50 F
- 17- DEBRIE René - *Eche pikar bël é rade (le picard vite et bien)* 1983 - livre, cassettes (Omnivox)- 227 F
- 18- DEBRIE René - *Bibliographie de dialectologie picarde*. 1982 - 48 p. 30 F
- 19- CRINON Hector - *Satires picardes et autres oeuvres*. 1982 - env. 180 p. 50 F
- 20- IVART Pierre - Louis SEURVAT, *poète patoisant picard (1858-1932)*. 1983 - 220 p. Ill. - 70 F
- 21- PICOCHÉ Jacqueline - *Le vocabulaire psychologique dans les Chroniques de Froissart: le plaisir et la douleur*. 1984 - 426 p. 100 F
- 22- DEBRIE René - *Lexique picard des parlers est-amiénois*. 1983 - 153 p. 45 F
- 23- LEBESGUE Philéas - *Grammaire picard-brayonne*. 1984 - 63 p. 40 F
- 24- DEBRIE René - *Bibliographie de littérature picarde*. 1984 - 96 p. 50 F
- 25- DEBRIE René - *Glossaire du moyen picard*. 1984 - 409 p. 120 F
- 26- DEBRIE René - *Textes littéraires picards du 18 siècle*. 1984 - 69 p. 40 F
- 27- DEBRIE René - *Complément à la bibliographie de dialectologie picarde 1985-11 p-20F*
- 28- DEBRIE René - *Lexique picard des parlers du Ponthieu*. 1985 - 128 p. 60 F
- 29- DEBRIE René - *Bibliographie d'onomastique picarde*. 1985 - 33 p. 40 F
- 30- DEBRIE René - *Bibliographie d'ethnologie picarde*. 1985 - 24 p. 30 F
- 31- DEBRIE René - *Lexique picard des parlers du Santerre*. 1986 - 103 p. 60 F
- 32- DEBRIE René - *Chansons picardes recueillies dans le Vermandois*. 1986 - 37 p. 40 F
- 33- GOSSEU Jean-Louis - *Nouvelles lettres picardes*. 1986 - 74 p. 60 F
- 34- ELOY J.-M. *Les formes de l'article dans un corpus picard contemporain*. 1986 - 89 p. 50 F
- 35- HENRY Robert - *Au pays des brouettes*. 1987 - préface de F. Carton - 75 F - *épuisé*
- 36- DEBRIE René - *Lexique picard des parlers du Vermandois* - 1987 - 342 p. 120 F
- 37- IVART Pierre - *L'oeuvre d'Emmanuel Bourgeois*. 1987 - 113 p. 70 F
- 38- DEBRIE René - *Hydronymie de la Somme*. 1987 - 55 p. 50 F
- 39- DEBRIE René et PAUCHET Philippe - *La correspondance de Gay-Vernon, 1799*. 1988 - 31 p. 30 F
- 40- GOSSEU Pierre-Louis - *La troisième série de lettres picardes*. 1988 - 30 p. 30 F
- 41- PARIS Edouard - *Le Saint Evangile selon Saint Matthieu traduit en picard amiénois*. 1863 - 123 p. illustrée de gravures de Rembrandt - 90 F
- 42- DEBRIE René - *Répertoire de surnoms picards dans la Somme au XIXe siècle*. 1988 - 77 p. 40 F
- 43- DEBRIE René - *La fable dans la littérature picarde*. 1988 - 97 p. Ill. de Vincent Gaudefroy - 60 F
- 44- DEBRIE René - *Le secret des mots picards (recherches étymologiques)*. 1989 - 71 p. 40 F
- 45- ELOY J.-M., CRAMPON M., PAUCHET P. (éd.) - *Source picarde. Hommage à René Debrie*. 1992 - 234 p. 150 F
- 46- ELOY Jean-Michel - *La constitution du picard. Une approche de la notion de langue*. 1997 - 259 p. (en co-édition avec la Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, éd. Peeters)- 160 F
- 47- ELOY Jean-Michel (éd.) - *Evaluer la vitalité : variétés d'oil et autres langues*. 1998 - 271 p. 150 F

Disponibles également auprès du Centre :

- DARRAS J., PICOCHÉ J., DEBRIE R., IVART P. *La forêt invisible. Au nord de la littérature française, le picard*. 1985 - 480 p., nombr. planches en couleur - Amiens : Trois-Cailloux - 150 F
- PICOCHÉ J. *Un vocabulaire picard d'autrefois. Le parler d'Etelfay (Somme)*. 1969 - 329 p. planches - Arras : Archives du Pas-de-Calais (Soc. de dialectologie picarde VI) - 120 F

Imprimé par REPROGRAPHICA
P.A. des Petits Carreaux - 8, avenue du Bouton d'Or
94386 Bonneuil sur Marne
Tél. : 01 43 77 90 30 - Fax : 01 43 39 07 97

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2000

